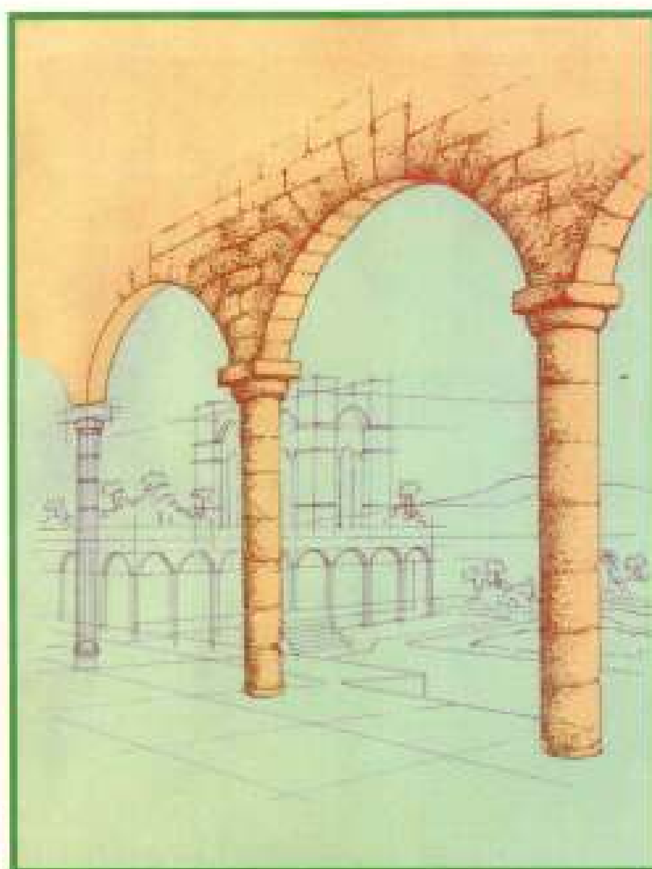
PLAIDOYER POUR UNE BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU LIBAN

EBAUCHE DE LA CITÉ CULTURELLE LIBANAISE



JEAN-PIERRE FATTAL

INTRODUCTION

Au seuil du troisième millénaire, où nous vivons une véritable mutation documentaire, il y a de quoi s'interroger sur l'opportunité de création d'une Bibliothèque nationale, lieu où le livre repose plus comme objet témoin des techniques de jadis que comme média incontournable du savoir.

Une Bibliothèque nationale du Liban a son caractère propre qui n'a de semblable dans aucun pays car la Bibliothèque nationale qui regorge d'ouvrages sur l'histoire est avant tout un produit de l'histoire, celle d'un peuple, de sa terre, de la volonté de toutes ses composantes de vivre ensemble.

Edifier une Bibliothèque nationale au Liban, l'envisager comme un monument au centre de la cité culturelle, ne traduit-il pas la volonté des libanais de vivre en commun et d'abriter l'expression de cette volonté dans une construction monumentale qu'aucune tempête ne puisse renverser ?

Derrière sa dimension politique que nous laissons au politicien le soin d'interpréter et à qui revient la tâche de lui donner tout son sens, il y a la réalité concrète du projet à décider, étudier, planifier, organiser, exécuter, inaugurer, maintenir et enrichir, puis un jour à transformer, adapter, agrandir, dans un cycle sans cesse répété de rénovations et d'enrichissements qui reviendra aux générations futures car aucune d'elles ne peut se passer d'un lieu de culture où se nourrir du passé et du présent pour inventer l'avenir.

Les propositions qui suivent ont trait au projet de création d'une Bibliothèque nationale qui fait son chemin dans les esprits. A l'instar de tout projet de cette envergure, les idées émises ont exigé un effort d'intégration à la réalité socioculturelle et économique du pays. L'option d'une Bibliothèque nationale ne souffre pas l'erreur et c'est le débat autour de l'idée qui permettra d'éviter tout égarement.

Les étapes que nous avons suivies nous conduisent, de l'énoncé des objectifs et de la signification d'un tel projet pour le Liban, à des niveaux plus proches de nous comme la formulation des missions qu'il revient à la Bibliothèque nationale de remplir et l'étude des fonctionnalités et activités sous-jacentes qu'il convient de mettre en place.

Ce travail souffre d'une base statistique insuffisante. Nous aurions eu besoin de micro données relatives aux bibliothèques privées qui portent sur les taux de fréquentation, sur la typologie des publics cibles, sur l'inventaire des collections, sur le nombre d'ouvrages défectueux et sur d'autres données encore que seules des enquêtes à mener ultérieurement durant les phases d'études et d'avant-projet sommaire nous permettraient d'obtenir. Nous avons tenté de pallier cette lacune par des hypothèses émises, les unes sur la population potentielle et le public cible, les autres sur les collections actuelles et leur croissance. Ces hypothèses, à manier avec prudence, nous ont

permis d'accompagner l'étude d'un “exercice quantitatif ” dont découle, dans une dernière section, l'évaluation financière sommaire. Cette évaluation s'appuie sur des “estimations ” de la population qui fréquenterait la Bibliothèque nationale en 2005 et en 2030 soit 25 années après son ouverture supposée. Il est d'usage de considérer qu'une bibliothèque se construit pour une durée équivalente au quart de siècle sans que des transformations majeures ne soient indispensables.

Dans notre esprit, l'idée d'édifier une Bibliothèque nationale au Liban est liée à un dessein plus vaste, celui de l'édification de la cité culturelle libanaise. La culture serait-elle la vocation certaine du Liban ? Il nous semble que le pays est attendu sur le terrain culturel et que sa reconstitution sera jugée sur le champ de l'esprit, là où il a toujours su se distinguer. Dans un monde où l'économie fascine, la culture intellectuelle peut paraître désuète mais à y songer, la culture n'est-elle pas ce qui donne à l'économie la durée ? Sans s'y opposer, elle la complète et la sert en permettant au savoir de se propager plus rapidement et au progrès de devenir réalité ; parfois la culture est un baume qui aide à surmonter les déséquilibres économiques qui sont quelquefois inévitables et qui affectent péniblement certaines couches de la population.

C'est par l'ébauche de la cité culturelle, qui fait pendant à l'autre cité, que nous terminons cette publication en espérant que chaque lecteur trouve dans l'idée d'une Bibliothèque nationale au Liban la trame de ses rêves pour que le Liban soit un pays harmonieux.

LES FONDEMENTS DU PROJET

Une histoire ancienne des bibliothèques libanaises

Est-il utile d'insister dans ces propositions pour une Bibliothèque nationale du Liban sur le rôle qui fut au Liban celui du livre et de l'imprimerie. La mention de l'exposition "Le Livre et Le Liban jusqu'à 1900" [1] tenue à Paris au début des années 80 en pleine tragédie nationale illustre à lui seul l'importance que le support graphique, le livre en particulier, tient dans l'affectif libanais et dans la conservation de son patrimoine.

La tradition bibliothécaire du Liban n'est pas récente ; elle s'inscrit déjà dans le rayonnement culturel phénicien et par la suite gréco-romain ; elle se poursuit au Moyen-Age avec l'émancipation des bibliothèques philosophiques et religieuses qui se répandirent naguère dans les principales villes du Liban. Depuis, un vide sépare l'époque médiévale du XIXè siècle qui a vu s'installer des bibliothèques dans le sillage des congrégations religieuses nouvellement établies au Liban.

S'étendre sur l'histoire des bibliothèques libanaises n'est pas le thème à traiter. Toutefois, comment ne pas faire cas de quelques institutions importantes qui ont été de véritables lieux de culture et d'instruction, symboles, malgré leur vie éphémère, de l'ouverture culturelle des villes côtières libanaises moins vantées que le commerce des Tyriens ou des Sidoniens ?

Le Moyen-Age nous fournit des traces écrites. A la fin du V/XIè siècle, le poète Al Dahabi nous rapporte [2] que “plusieurs bibliothèques de Waqf s'offraient dans la région de Tripoli à l'avantage du public”. En ce temps là, Tripoli possédait une importante fabrique de papier qui contribuait à répandre les livres et l'instruction. Elle abritait aussi un "Dar Al-Ilm" [3] avec sa bibliothèque considérée par Ibn Abi Tay comme "la plus belle et la plus riche de l'époque" et qui aurait contenu, selon Al Nuwairi [4], plus de cent mille ouvrages avec de nombreux scribes qui y travaillaient pour certains, jour et nuit, sans omettre les commis voyageurs chargés des acquisitions. Ibn al-Furat [5] nous informe par ailleurs que des visites étaient effectuées par les savants de tous pays. Ces visiteurs se mettaient ensuite au service de leurs dirigeants. Hélas, la vie de cette institution fut de courte durée. Trente ans à peine, après sa construction, elle aurait été consumée, aux dire de certains auteurs, par les flammes d'un incendie.

Plus tard, d'autres témoignages ont été retrouvés sur le début du VIII/XIVè siècle, au sujet notamment de la Bibliothèque rattachée à la Mosquée de la ville de Ba'albakk, laquelle verra plus tard

---

[1] Le livre et le Liban édité sous la Direction de S.Exc. l'Ambassadeur Camille Aboussouan.

[2] Dahabi, Tarikh al-Islam, manuscrit de Aya Sofya, n°4009, T.XI année 449 cité par Y.Eche, "Les Bibliothèques Arabes publiques et semi-publiques en Mésopotamie, en Syrie et en Egypte au Moyen Age", Damas, P.117.

[3] “Al Dar Al-Ilm” deviendra plus tard “Al-Madrasa”.

[4] Al Nuwairy, manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, ar.1578, 116r , cité par Y. Eche, op.cité.

[5] Ibn al-Furat, Tarikh al duwal wa l-muluk, manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Vienne, A.F.117, cité par Y. Eche; op. cité.

naître dans son quartier de Macqriz le célèbre historien Takieddine Ahmad surnommé Al Macqrizi. Cette Bibliothèque ne survivra malheureusement pas à l'inondation de la ville de 717/1317.

Du côté des bibliothèques religieuses chrétiennes, les traces de bibliothèques médiévales sont très réduites. On retiendra cependant le couvent de Notre-Dame de Kaphtoun, où de nombreux manuscrits, actuellement conservés dans les bibliothèques d'Europe, ont été rédigés; de ce fait, il y a tout lieu de penser que ce couvent possédait une bibliothèque respectable. .

C'est le XIXè siècle qui semble le plus prospère du point de vue des bibliothèques religieuses chrétiennes grâce à l'arrivée des congrégations européennes à partir de 1830. Auparavant, durant les XVII/XVIIIè siècles, les couvents, Saint Antoine de Quzhayya et Saint Jean-Baptiste de Khounchara ou encore l'imprimerie Saint-Georges de Beyrouth [6] , jouent un rôle éminent dans le développement du livre et de l'édition libanaise grâce à l'ouverture de leur imprimerie; En revanche, Volney [7] qui traverse le Liban à la fin du XVIIIè siècle, nous laisse dans sa relation de voyage une impression de pauvreté. Il rapporte que "les bibliothèques libanaises sont affaiblies". Celle du couvent Saint Sauveur à Saïda a été dépouillée tandis que la seule bibliothèque libanaise qui attire son intérêt est celle de "Mar Yuhanna".

La première Bibliothèque nationale du Liban

Au Liban, la première Bibliothèque nationale a vu le jour en 1921 par le don d'un philanthrope le Vicomte Philippe de Tarazi qui a fait don de ses collections à l'Etat libanais. Le généreux donateur possédait une bibliothèque importante qui contenait plus de vingt mille documents répartis entre imprimés et manuscrits.

Organisée en Institution officielle, elle est animée par un Secrétaire Général qui n'est autre que le Vicomte de Tarazi lequel poursuit l'œuvre d'enrichissement du fonds par une politique élargie d'acquisition qui le conduit à l'étranger pour des achats de livres.[8]. Placée au départ sous la tutelle du Ministère de l'Education, la Bibliothèque nationale est passée sous la responsabilité du Ministère de la Culture et de l'Enseignement Supérieur qui en a toujours la charge. Elle est régie par trois décrets[9] et par une loi.[10].

La promulgation de la première loi du dépôt légal en 1924 ouvre la voie à la collecte régulière des publications. C'est le Ministère de l'économie qui est chargé de gérer le dépôt légal. Depuis, le Décret-loi n° 134 du 12 juin 1959 avec effet immédiat, qui régit l'obligation, pour l'éditeur, de déposer, à la Bibliothèque nationale, deux exemplaires de chaque édition ou réédition d'encyclopédies, de journaux, de livres, de manuscrits, de microfilms et de périodiques.

---

[6] Fondée en 1751.
[7] M. C-F.Volney. Voyage en Syrie et en Egypte Pendant les années 1783, 1784 & 1785, Paris, T.II, P.411.
[8] Les Bibliothèques nationales de la Francophonie - Répertoire des Bibliothèques nationales des Etats et Gouvernements membres des Sommets francophones, Compilé par Réal Bosa, Bibliothèque nationale du Québec, Montréal 1993.
[9] Décret n° 2869 du 16/12/1959 - Décret n°8364 du 30/12/61 - Décret n° 8365 du 30/12/61.
[10] Décret n° 2869 du 16/12/1959 - Décret n°8364 du 30/12/61 - Décret n° 8365 du 30/12/61. Loi n° 215 du 02/04/1993.

Etablie au début dans le quartier de Haouz el Saatieh, la Bibliothèque nationale est logée depuis 1937 dans le bâtiment du Parlement à Beyrouth. Elle est constituée de grandes salles de lecture au plafond élevé, la décoration est sobre et les murs à la hauteur des linteaux sont recouverts de portraits d'hommes célèbres. Les deux longueurs de la salle de lecture et les largeurs de part et d'autres des battants de la porte d'entrée, sont couvertes de rayons sur lesquels sont présentés des ouvrages de référence. Il a été dit qu'à son apogée, le personnel en fonction de la Bibliothèque nationale dépassait la trentaine.

La taille des collections est très incertaine. Les quantités avancées ne convergent guère. Dans leur "bilan des guerres du Liban ", B. Labaki et K. Abou Rjeili donnent, avant les pertes subies, des données égales à 300.000 volumes, à 3000 manuscrits et à une cinquantaine d'encyclopédies ; Ils signalent aussi l'existence de journaux et de périodiques sans préciser leur nombre. Anis 'Abdallah Taba'a [11] avance en 1964, la quantité de 100.000 volumes, tout comme Ingeborg Heintze [12] en 1965 ou le "Guide Mondial des Bibliothèques " en 1995.

En 1975, la Bibliothèque nationale subit d'importants dégâts. Selon B. Labaki et K. Abou Rjeili 1200 manuscrits auraient disparu. En 1979, le gouvernement est contraint de la fermer. Il la démantèle et le fonds restant est transporté dans les bâtiments de l'UNESCO puis, semble-t-il, aux archives nationales avant de terminer dans un bâtiment à Sinn-el-Fil où il est actuellement conservé dans des cartons. L'imprécision sur l'itinéraire suivi par les collections de la Bibliothèque est sans conséquences pour notre étude, si ce n'est que les documents sont aujourd'hui stockés dans des conditions très nuisibles à leur préservation. Elles attendent avec impatience un travail curatif de la part de spécialistes du traitement physique avant de retrouver un jour des magasins où sont respectées les normes modernes en matière de conservation.

L'Etat actuel des Bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires doivent être appréhendées du point de vue de leurs collections, des usagers et des services rendus. Avant d'approfondir, rappelons brièvement, en nous aidant des travaux de B. Labaki et de K. Abou Rjeili, les moments difficiles qu'elles ont aussi eus à endurer. La Bibliothèque centrale de l'Université libanaise, située dans les locaux de l'école normale supérieure, est scindée en bibliothèques de sections. On constate la disparition de 34.500 documents [13] ; la bibliothèque a du mal à faire face à la négligence des étudiants qui ne rendent pas les ouvrages empruntés. L'Université américaine perd 10.829 documents. A l'Université arabe, en 1986, il ne restait que 700 volumes. La bibliothèque de la Faculté de Médecine de l'Université Saint-Joseph qui a été détruite ne se retrouve qu'avec 300 livres sur 33.000 qui étaient disponibles à l'origine[14].

---

[11] Anis Abdallah Taba'a. Dar al-Kutub al-Wataniye fi Bairut. *Alam al-Maktabat*, 6 (1) Janvier-Février 1964, 26-28, 39

[12] Ingeborg Heintze. A Trip to Arab Libraries. *Biblioteksbladet*, 50 (6), 1995, pp. 353-357.

[13] op. cité. p. 152

[14] op.cité; p. 153.

Aujourd'hui, quel est l'état de ces bibliothèques universitaires, de leur fonctionnement, de leurs activités ? Quel est le nombre de documents qui sort par usager ? Quel est le taux de fréquentation compte tenus des horaires d'ouverture de chaque bibliothèque ? Quel est le nombre de transactions effectuées par bibliothécaire dans l'année ? Sur le plan qualitatif, quelle est l'actualité des documents conservés ? Dans quel état sont-ils ? Quels sont les moyens disponibles pour leur conservation ?

- **Une dispersion statistique importante des collections entre universités.**

Il est frappant de constater au regard du tableau 1 [15] l'importante dispersion statistique qui caractérise les bibliothèques universitaires libanaises. Si l'année de fondation récente est un facteur explicatif de la faiblesse du fonds de certaines institutions, une évaluation des moyens laissés aux enseignants et aux étudiants ne peut tenir compte de ce facteur car les diplômes et les instruments de recherche doivent être comparables pour tous les étudiants.

Les données que nous présentons au tableau 1 ne sont pas exhaustives mais donnent une idée de cette dispersion. A partir de ces statistiques, aucun jugement ne peut être porté sur la qualité des enseignements ou de la recherche de ces universités. Il a été mentionné au départ que ces données partielles doivent être mises à jour et complétées durant les phases d'études du projet par des enquêtes et des estimations de ratios utiles. Que voudrait dire un ratio élevé du type "nombre d'imprimés par usager" si le taux de fréquentation de la bibliothèque est faible? En revanche, l'utilité de cet indicateur est de révéler le potentiel et donc le chemin qui reste à parcourir pour ramener les bibliothèques jeunes ou peu fournies à un niveau supérieur à la moyenne. Ces ratios sont aussi des indicateurs puissants de la nécessité pour le Liban d'avoir une Bibliothèque nationale qui compenserait, sur le plan des collections de recherche, l'absence d'un fonds important à l'Université libanaise qui ne détenait dans ses magasins, avant 1975, que 20.000 volumes pour la section de droit et le même nombre pour la section scientifique.

[15] Nous avons eu recours à des données rapportées par des annuaires spécialisés. Les statistiques n'ont pas forcément été mises à jour; néanmoins l'enseignement qu'il est possible de dégager de ces comparaisons entre bibliothèques concerne le long-terme et dépasse les pertes subies par certaines des bibliothèques.

UNIVERSITES	Année de Fondation	Enseignants (Nombre de personnes)	Etudiants (Nombre d'étudiants)	Imprimés (Milliers)	Imprimés par Etudiants	Imprimés par Enseignants
Université Américaine de Beyrouth	1866	370	5120	474	93	1281
Univesité de Balamend	1988	48	1619	50	31	1042
Université Arabe de Beyrouth	1960	92 (plein temps)+392	13652	200	15	413
Lebanese American University	1924	100 (plein temps)+200	4500	140	31	467
Université libanaise	1951	1600	29960	40	1	25
Université Notre-Dame de Louaizé	1978	60	1915	55	29	917
Université Saint Joseph de Beyrouth	1881	1025	6050	324	54	316
Université Saint Esprit	1949	60 (plein temps)+370	2858	175	61	407
TOTAL UNIVERSITES		4317	65674	1458	22	338

1) Sources : World Guide to Librairies, 1995 - International Handbook of Universities, 1996 - American University of Beirut, 1997.
2) Les universités ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des données.
3) Université de Balamend - The world of Learning - 1998
4) Les données du Personnel / Etudiants correspondent à l'année 1994/1995 sauf pour l'Université de Balamend.

Tableau 1: Relation des collections avec le public universitaire (Enseignants et Etudiants)

Le secteur de l'édition au Liban

Au milieu des années 1975 l'édition libanaise assurait 75% [16] des besoins éditoriaux des pays arabes. Le traumatisme qui a suivi n'a pas totalement annihilé le secteur puisque depuis 1975 l'activité éditoriale a persisté. La distribution était assurée aux coins des rues. Les volumes de vente dépassent rarement la quantité de 50.000 exemplaires. Plus récemment, de 1994 à 1997 l'Agence ISBN internationale a enregistré une baisse du nombre d'éditeurs qui serait passé de 240 à 195 traduisant une baisse annuelle moyenne de 6%. L'évolution du nombre d'entreprises ne reflète pas véritablement l'évolution du marché qui s'exprime plus par le chiffre d'affaires et le nombre de titres publiés annuellement ; mais ce sont là des données, difficiles à appréhender, dont nous ne disposons pas. Quant au dépôt légal, il est paralysé et il ne peut nous renseigner, même de façon imprécise, sur les éditions et les rééditions de l'année.

L'existence d'une Bibliothèque nationale est un facteur d'incitation pour l'activité éditoriale, le Liban élargit sa "vitrine documentaire", les chercheurs et les éditeurs sont encouragés à éditer. La Bibliothèque nationale peut être un aiguillon pour l'édition en général, l'édition scientifique en particulier. Dans le cadre des activités de communication et de valorisation de ses fonds, elle dispose du levier des expositions sur les travaux de recherche et sur les thèses d'étudiants pour les aider à se faire connaître et inciter les éditeurs à publier les résultats de leur recherche.

Une démarche orientée qui repose sur des objectifs

Pour maintenir la démarche claire à l'esprit l'étude chemine selon un schéma reproduit dans le tableau 2 de décomposition de la politique publique en missions, elles mêmes réparties en fonctionnalités qui sont à leur tour déclinées en activités et celles-ci sont éclatées en tâches [17]. Approche classique d'organisation des structures, il nous a semblé judicieux de la conserver pour cette

---

[16] Saur, Klaus Gerhard ed. Lebanon.- *Publishers' International ISBN Directory* – 24th Ed. 1997/1998, Berlin, p. 722.

étude. Il est à noter qu'à chaque niveau stratégique est associé un objectif dont la réalisation signifie que la Bibliothèque nationale progresse vers l'accomplissement de sa finalité ultime, la politique publique.

Des risques réduits, des enjeux importants

Les moyens documentaires modernes de plus en plus coûteux, la tournure en réseaux prise par la société dans le sillon de l'évolution technologique, font qu'il n'est plus possible de penser une Bibliothèque nationale comme une institution isolée aux moyens traditionnels. La question se pose sur la façon dont la Bibliothèque nationale va remplir les missions qui lui sont confiées par l'autorité politique ? Mission patrimoniale? Mission de recherche? Mission d'encouragement à la lecture publique, mission polyvalente regroupant les trois formes, patrimoniale, recherche et lecture publique annexées à d'autres missions? Afin de poursuivre, levons les doutes qui peuvent peser sur l'opportunité du choix stratégique que représente l'édification d'une Bibliothèque nationale au Liban.

En s'interrogeant sur les objectifs stratégiques qui pouvaient amener l'autorité publique à prendre la décision de se doter d'une Bibliothèque nationale, le doute est venu à l'esprit quant à l'utilité d'un tel choix alors que de nombreuses bibliothèques universitaires existent et fonctionnent très convenablement compte tenu des moyens à leur disposition. La question mérite d'être soulevée tandis que les développements technologiques viennent régulièrement jeter le trouble dans nos esprits par les interrogations perpétuelles sur le devenir du livre, sur sa disparition prochaine, puisque c'est surtout de cela qu'il s'agit. Dans une réflexion qui porte sur un choix d'investissement de l'envergure d'une Bibliothèque nationale, on ne peut passer sous silence la question de la source du financement, de son montant et c'est à ce stade que se pose la question du choix collectif prioritaire. Face aux difficultés socio-économiques de l'heure, l'adoption d'un tel projet est-il essentiel ? Comment serait-il perçu par les Libanais qui appelle de leurs vœux une certaine rigueur budgétaire ?

❑ **Incompatibilité ou complémentarité?**

Y a t-il vraiment incompatibilité entre la Bibliothèque nationale et les bibliothèques universitaires ? Ces dernières ont-elles à redouter la présence d'une institution publique qui menacerait les orientations intellectuelles qu'elles développent ? La menace guette si le domaine intellectuel est réduit à n'être qu'un instrument de la politique. La Bibliothèque nationale, selon les orientations qui seront suggérées plus loin, se veut avant tout le propagateur d'une vision scientifique de l'intellectuel. Au sein de la Bibliothèque nationale, cette vision se traduit par la part belle donnée aux collections patrimoniales, à celles destinées à la recherche et à la lecture publique, à la place accordée aux documents iconographiques.

---

[17] L'étude ne s'étend pas sur le détail des tâches.

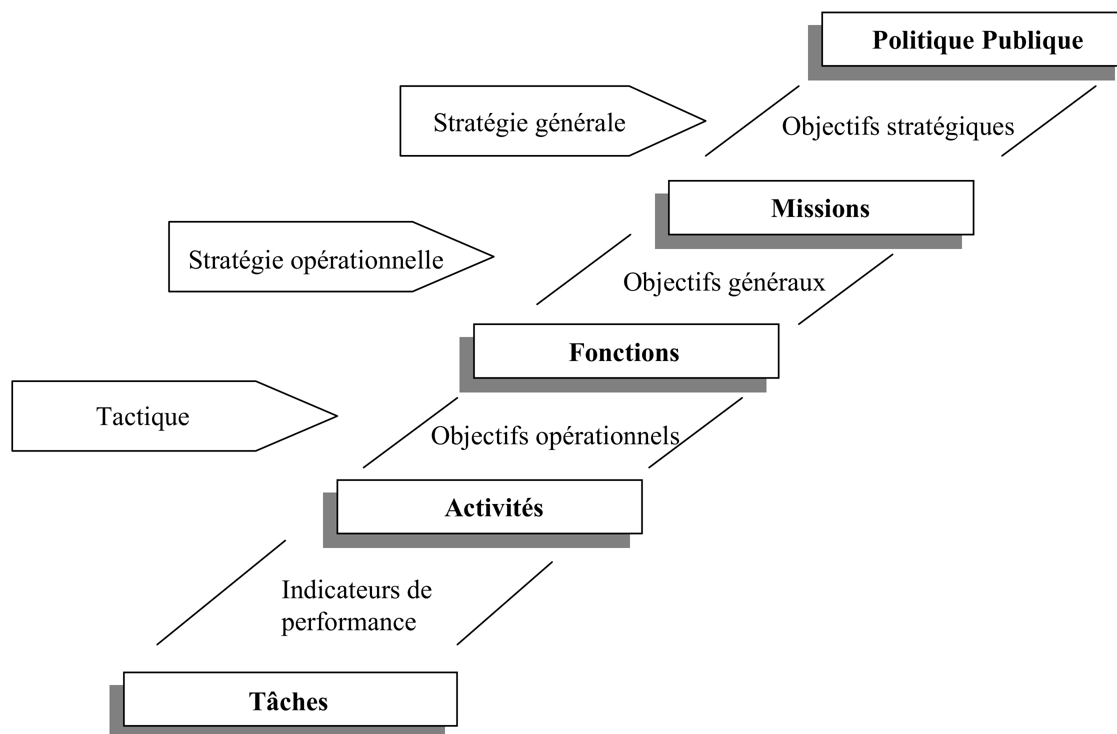


Schéma 1 : Démarche logique de l'étude

En pratique, les bibliothèques universitaires bénéficient au contraire du rôle de coordination dévolu à la Bibliothèque nationale dans les domaines spécifiques d'élaboration d'un catalogue national libanais et dans la production de bibliographies thématiques. Ces sources documentaires sont très utiles pour les universités qui bénéficient de surcroît des innovations de la Bibliothèque nationale, dans le domaine de l'informatique des bibliothèques, dans celui du catalogage, de la conservation, des prêts inter-bibliothèques, de la communication ou encore de l'animation d'un réseau de petites bibliothèques publiques ou itinérantes.

❑ Désuétude ou actualité?

La Bibliothèque nationale, monument de conservation, est-elle concurrencée par le développement rapide des bases de données Internet ? Son obsolescence face aux médias télévisuels est-elle déjà inscrite dans le présent et à fortiori dans le futur ? Ce sont des questions qui se posent réellement dans les pays d'occident où l'audiovisuel a pris des ampleurs révolutionnaires et où les progrès technologiques modifient considérablement les habitudes de travail, de documentation et de lecture. Les pays anglo-saxons d'Europe et d'Amérique et les pays scandinaves ont édifié des lieux de lecture publique très bien équipés. Les progrès technologiques semblent au contraire venir au secours du livre en lui offrant des techniques et des outils de transfert de supports ? Ce qui fait dire que ce n'est pas le livre qui serait menacé c'est son support papier. Les bibliothèques depuis des siècles conservent des livres sur différents supports, papyrus, parchemins, vélins, papier de chine, papiers japon, papiers chiffons, papiers à base de cellulose ; elles n'ont pas renoncé à leur existence à chaque nouveau développement. L'histoire du livre est pleine d'exemples de cet ordre. L'imprimerie a confirmé et

même accru l'importance du livre dans la vie quotidienne de l'homme en le popularisant. Plus tard le papier à base de cellulose joue le même rôle de diffusion par la baisse du prix qui l'accompagne. Aujourd'hui, nous faisons face à un développement majeur qui est celui de lier le livre à l'instrument de sa transmission et de sa transformation. Il suffirait d'un autre progrès technologique qui permettrait de produire une imprimante-relieuse personnelle pour parvenir à produire à partir d'un fichier digital, un livre relié automatiquement et ce serait l'inflation du livre, l'inflation des bibliothèques.

Les serveurs Internet sont surchargés de sites encore incomplets, insuffisants, mêlés à d'autres plus sérieux. Les documents qui proviennent du réseau n'ont pas l'avantage d'avoir subi le filtrage de l'éditeur soucieux de respecter certains standards de qualité pour publier. Il y a là un handicap majeur pour le développement exclusif du recours aux bases de données informatiques à des fins documentaires et patrimoniales.

❑ Choix collectifs non prioritaires ou source de valeur ajoutée?

Plus pressant est le sujet du bien-fondé d'un tel projet dans le contexte socio-économique actuel. La problématique économique libanaise tourne autour de la question économique fondamentale de la création de la valeur ajoutée et de sa répartition la plus large possible afin que le plus de citoyens possibles en bénéficient et que la croissance soit soutenue.

Depuis plus de 25 ans le développement de la technologie au service de l'information et de la communication est l'activité la plus prospère de l'économie mondiale à côté des opérations financières. Signe que l'information est source de valeur ajoutée considérable. L'information fait penser à son étendue, à son actualité, à sa profondeur. L'informatique et les télécommunications semblent répondre au mieux aux besoins de l'étendue et de l'actualité ; l'imprimé est plus commode pour pénétrer le domaine en profondeur car la profondeur a besoin de temps et la profondeur c'est la valeur ajoutée de l'esprit tandis que l'étendue et l'actualité sont les valeurs ajoutées par la machine. Le livre, information ou réflexion, est incontestablement source et création de valeur ajoutée. Par son accessibilité et la durée qu'il exige pour sa lecture, il permet à l'esprit de créer de la valeur.

❑ Les rapports du livre et du politique

Plus profonde encore est la question du rapport qu'entretiennent le livre et le politique ; ce livre qui a toujours entretenu des relations plus ou moins intimes avec toutes les formes de pouvoir, spirituel et temporel, pour lesquels il a représenté à tour de rôle un moyen de propagande, un instrument de légitimation ou encore une menace.

La réponse à cette dernière interrogation ne nous vient-elle pas de nos religions du livre qui, de sociétés orales, ont adopté le livre et l'écrit pour atteindre la stabilité ? Le livre, objet sacré de nos religions est le véhicule de la voix divine et le médiateur du message divin. Le Liban ne peut s'en passer sans perdre une période de son histoire humaine et spirituelle, sans priver son peuple d'une partie de son passé. La disparition de la Bibliothèque d'Alexandrie au Ier siècle avant Jésus-Christ n'a t-elle pas été un traumatisme pour l'humanité qui se remet aujourd'hui à vouloir la reconstituer ? En cette fin de siècle ne voit-on pas de nombreux pays se mettre, à édifier ou à étendre leur Bibliothèque

nationale ? La British Library à Londres, la Bibliothèque nationale de France à Paris, le Centre Juma-al-Majid à Dubaï, La Bibliothèque nationale d'Estonie à Tallinn, la Bibliothèque nationale d'Algérie à Alger. Nous pourrions citer d'autres exemples encore.

De telles réflexions et les conclusions auxquelles elles conduisent, confirment l'importance des enjeux et l'opportunité d'une option pour la Bibliothèque nationale à condition que celle-ci ait un rôle de coordination au sein du réseau des bibliothèques libanaises et que ses orientations soient complémentaires de celles de certaines bibliothèques universitaires, qu'elle allie la conservation physique aux technologies de l'information, qu'elle s'ouvre au public le plus large possible et qu'elle coopère de façon rapprochée avec le Conseil national de la Recherche Scientifique et, c'est le point le plus capital, qu'elle conserve un caractère strictement scientifique pour ne pas s'ingérer dans le politique.

DES OBJECTIFS PUBLICS AUX MULTIPLES FACETTES

La politique publique reçoit des effets variés en provenance de la Bibliothèque nationale. Toutefois ces effets sont difficiles à évaluer autrement que par des enquêtes sur les populations qui en sont les sujets ; enquêtes aux résultats incertains par la subjectivité qui les caractérise. Les données internes à la bibliothèque, le degré de fréquentation, l'usage des collections, celui des salles et des services, s'avèrent de meilleurs instruments lorsqu'elles sont appréhendées par type de public. Les objectifs stratégiques deviennent alors multiples, aussi nombreux qu'il existe de publics cibles à atteindre.

Au niveau de la politique publique, la Bibliothèque nationale peut étendre son rayonnement sur des secteurs très différents pour ne citer que la vie culturelle, l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche mais aussi l'économie et le tourisme, la population en général lorsqu'elle s'adonne à la lecture. Pour les décideurs publics, la méthodologie consiste à fixer des objectifs politiques qui accompagneront la décision d'édifier la Bibliothèque nationale.

Développer la vie culturelle

La configuration socio-économique du Liban ne lui permet pas d'avoir une définition stricte de la culture sans prendre le risque de réduire la population concernée à une mince frange. Au sein du gouvernement, la culture a souvent été associée à l'Enseignement supérieur avec le danger d'une assimilation de la première au second. En réalité, sans être réduite à un concept trop strict, la culture a besoin d'avoir une sphère d'intervention bien définie pour se prémunir contre l'hétérogénéité qui la caractérise ; sous son nom s'amalgament des manifestations très variées dans les domaines religieux, artistique et intellectuel d'un groupe social. Cette hétérogénéité lui confère une fragilité intellectuelle, un gaspillage de ressources. Vulnérabilité intellectuelle qui peut transformer la culture en un instrument politique, l'éloigner du niveau de l'intellectuel, introduire une source de tension, entraîner un abaissement de catégorie.

La vie culturelle dans le domaine intellectuel, quel que soit le champ où elle s'exerce, est un effort de l'esprit, une expression en profondeur de l'être, une communication en vérité ; la vie culturelle se trouve encouragée et consolidée par l'existence de la Bibliothèque nationale, symbole de culture, abri de mémoire pour la vie culturelle passée mais aussi source actuelle de vitalité pour les esprits en quête d'honnêteté intellectuelle, desquels vont émaner de nombreuses idées, des initiatives fructueuses, des réalisations et des découvertes utiles pour le progrès humain.

Les produits de la vie culturelle présente, ne s'identifient pas immédiatement aux richesses patrimoniales. Ce n'est que plus tard, lorsque la vie culturelle est appropriée par les générations futures qui l'intègrent dans leur passé, que la culture rejoint le patrimoine. Sans la Bibliothèque nationale, la culture libanaise peinerait à se transformer en patrimoine ; comment pourrait-elle devenir une richesse conservée pour le peuple libanais de demain ? Comment les créations artistiques, littéraires et

scientifiques d'hier et d'aujourd'hui pourraient-elles être égrainées au Liban et hors de ses frontières, pour venir intéresser et enrichir nos enfants ?

La Bibliothèque nationale reçoit le patrimoine qu'elle accueille activement, faisant de la culture un champs où se mêlent le désir et l'élévation. Ses collections éveillent des pensées nouvelles, orientent sur des sentiers nouveaux, incitent à apprendre et à désapprendre, suscitent le plaisir d'apprendre et de désapprendre.

Renforcer la cohésion sociale

De la vie culturelle consolidée nous passons au renforcement de la cohésion sociale et nationale. L'Europe des années 90 se cherche un équilibre qui réduise, à la marginalité, les sources de tensions entre les Etats et à l'intérieur des Etats. La tâche n'est pas aisée; comment donner une représentation à toutes les composantes de l'Europe sans bouleverser l'équilibre des pouvoirs établis? Telle est l'une des questions essentielles qui se pose à l'Europe dans le domaine de la démocratie; la question ne se pose pas autrement au Liban où le pays cherche également sa cohésion sociale et nationale; c'est le même débat démocratique qui anime la scène libanaise que celui qui occupe régulièrement les discours des responsables européens. Dans les deux cas, n'y aurait-il pas une certaine justesse à penser que ce qui est en jeu c'est la représentation culturelle et la représentation culturelle de toutes les structures existantes sur le territoire? En poussant le paradoxe, disons que la démocratie ne se définit point par la représentativité de la majorité mais par la présence des minorités dans le cercle de la majorité.

Dans cet ordre d'idée, en maintenant une distance avec l'instrumentation intellectuelle, en conservant une neutralité au-dessus des oppositions politiques, la Bibliothèque nationale peut jouer ce rôle de "Parlement culturel", lieu de représentation de toutes les cultures libanaises, lieu d'expression silencieuse où se concentrent et s'expriment respectueusement les manifestations intellectuelles des toutes les structures sociales, religieuses et économiques du Liban. En les intégrant, la Bibliothèque nationale transgresse les oppositions entre les groupes mais accueille leurs différences.

Ambitionnée par l'édification de la Bibliothèque nationale, la cohésion sociale en son sein ne se stabilise que par la représentativité populaire grâce à des collections qui sont l'expression de l'ensemble de la population. La cohésion sociale trouve sa densité dans les fonctions intellectuelles, lorsque celles-ci parviennent à dépasser les oppositions politiques structurelles.

La salle de lecture publique est en ce sens le terrain favori de la cohésion sociale. Salle ouverte au plus grand nombre, elle accueille l'essentiel du public potentiel lui offrant les ouvrages en libre accès. Chaque région s'y retrouve, chaque communauté existe, toute pensée trouve le temps de se former et de s'éprouver. L'esprit prend goût à la réflexion, il se déplace d'un rayon à l'autre, parfois il s'échappe et vagabonde ; l'usager y côtoie les progrès de l'informatique et les techniques de la numérisation, les dernières illustrations sur le corps humain et les plus récentes spéculations concernant la poursuite de la conquête de l'espace ; les analyses boursières et des documents sur

l'urgence de sauver le Sud de la sécheresse, un essai sur la vie villageoise au Nord-Liban qui côtoie une recherche sur les inscriptions de Palmyre.

A l'inverse de l'école et de l'université, la Bibliothèque nationale est un espace qu'on fréquente librement, pour son plaisir, pour le plaisir de l'esprit, pour celui de l'ouïe et de la vue, pour se donner l'espoir d'un lendemain plus heureux, plus simple, plus facile ; aucun engagement ne lie les usagers, rien qu'un droit d'accès qui permette le renouvellement et le maintien des collections au niveau de toutes les attentes. Pardonnez-nous ! Il existe bien un engagement, conserver la Bibliothèque nationale comme un lieu qui fasse la fierté des libanais qui aspirent à s'élever un jour au-dessus de la fierté.

Elargir les possibilités de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur

La Bibliothèque nationale est un lieu privilégié de la jeunesse scolaire et étudiante que celle-ci retrouvera plus tard, adulte, non pas comme une nostalgie inassouvie mais comme un lieu toujours à fréquenter qui lui procure toujours inlassablement des moments de retraite, la transporte comme autrefois dans des rêves insouciants ; la remplit de joies indicibles de l'esprit qui élargit ses possibilités et la mène dans des recherches passionnées et passionnantes au fil des lectures, transformant des coups d'œil en regards émerveillés qui se posent et se reposent sur les images, soulevant l'espoir d'un lendemain plus sûr que le savoir procure et cultivant l'humilité face à l'immensité du savoir des autres. L'élève et l'étudiant seront vite comblés par ce lieu de sociabilité dont ils ont le goût et la facilité.

Elèves fréquentant la salle de lecture publique, étudiants et enseignants fidèles à la salle de recherche, ils amplifient la base documentaire de leur éducation, ils y trouvent le moyen de combler les faiblesses de leur enseignement ; ils reçoivent les conseils qui leur manquent en recherche documentaire car les bibliothécaires sont aussi des connaisseurs de leur domaine presque à l'instar de leurs collègues de l'enseignement. La Bibliothèque nationale est vécue comme un espace où l'acquisition du savoir est facilitée, où les moyens adaptés sont accordés à tout le milieu scolaire et universitaire afin que ce savoir, la coopération, les échanges et la création se frayent promptement un chemin.

La Bibliothèque nationale c'est aussi une exigence accrue face à la qualité du contenu. Ce sont des enseignants à jour qui renvoient leurs étudiants à une documentation accessible, ce sont des étudiants qui améliorent leurs travaux et des élèves qui développent un savoir plus pratique qui débouche plus naturellement sur un résultat.

En marge des effets réels de la Bibliothèque nationale sur l'éducation et l'enseignement, les métiers et les formations sur le livre prennent de l'extension entraînant avec eux leurs œuvres de beauté ; manuscrits calligraphiés, incunables, volumen en parchemin, ouvrages décorés des mains d'artistes célèbres, cuirs estampillés, dorures en plaques, caractères typographiques gravés à la main au XVIè siècle, in-plano et in-folio qui ne se mettent à plat qu'avec des doigts de pianistes, fac-similés, éditions de luxe, tirages limités, livres imprégnés de la sueur du typographe, édition ordinaire, papier jauni, mouillures et rousseurs du papier, éditions numérisées à haute vitesse, tous métiers du

livre à l'honneur car le livre vivra si le papier se meurt ; l'édition, la librairie, l'impression et ses métiers annexes, le commerce des matériaux, papiers, encres, cuirs, dorure, produits de conservation et d'entretien, techniques jeunes de numérisation et impression numérique intégrée à haute vitesse trouvent un champ de développement durable.

Mais que sont ces avantages mineurs face aux effets propagateurs d'une salle de lecture publique en libre accès de cette importance au Liban ? Les bibliothèques universitaires n'ont rien à redouter, bénéficiant même du rôle de coordination qui revient à la Bibliothèque nationale chargée de faire progresser les sources bibliographiques libanaises sur le Liban. Précieuses qu'elles sont pour les universités qui jouissent, par ailleurs, de toutes les innovations de la Bibliothèque nationale, dans les domaines, de l'informatique, du catalogage, de la conservation, des prêts inter-bibliothèques, de la communication ou de l'animation d'un réseau de petites bibliothèques publiques ou itinérantes dans les Mohafazat.

Faire du Conseil de la Recherche scientifique libanais un partenaire actif

Domaine limitrophe de l'éducation nationale, la recherche scientifique est un partenaire privilégié et actif. Forum de tous les progrès qui intéressent le Liban et les Libanais, le Conseil national de la Recherche Scientifique libanais est même un acteur de son fonctionnement. Selon le schéma envisagé, il conseille et intervient dans la politique d'acquisition et de développement des collections. Son influence est même une garantie contre tout intellectualisme grabataire. Rigueur, exigence et effort d'objectivité le caractérisent ; il les communique à la Bibliothèque nationale. Cette dernière est reconnaissante de l'esprit scientifique qui lui est transmis. Elle unit ses efforts aux siens et organise à son intention des séminaires sur les méthodes de recherches documentaires. Conjointement, ils organisent la formation sur les méthodes de recherche scientifique afin que la recherche documentaire progresse.

La Bibliothèque nationale a son champ propre d'investigations. Parfois c'est le hasard des dons qui lui procure des lettres de noblesse en matière de recherche. Un “fonds spécial ” ou un don attribué à la Bibliothèque nationale constituent peut-être de nouveaux domaines à instruire et à cultiver. Ce sont des rencontres, des séminaires, des colloques à rassembler sur des thèmes inédits. Grâce à ces manifestations, la Bibliothèque nationale conserve la tradition du “Dar al-Ilm ”.

Pour les chercheurs, la présence de la Bibliothèque nationale est un encouragement à progresser. Elle offre la pérennité et des possibilités de valorisation pour leurs travaux. Les éditeurs sont incités à publier leurs œuvres.

Des équipements adaptés à la recherche documentaire moderne sont mis à leur disposition moyennant une légère contribution. A l'instar des universités, le catalogue national libanais et les bibliographies thématiques élaborées par la Bibliothèque nationale leur sont d'une grande utilité. La Bibliothèque nationale se révèle comme l'aiguillon de la recherche scientifique.

LES STRUCTURES MOTRICES DU PROJET

Avant de poursuivre sur les missions qui doivent être celles de la Bibliothèque nationale, la question du cadre et de la structure dans lesquels s'inscrit le projet doit être élucidée car nous ne sommes qu'au stade du projet lui-même et l'identification des acteurs maîtres de la décision, de l'exécution et du pilotage, est un facteur déterminant pour un projet qui porte en lui des effets socio-politiques réels.

Au stade du projet, le Maître d'ouvrage est la structure de décision. C'est le gouvernement, représenté par son Ministre en charge de la Bibliothèque nationale, qui met en œuvre sa politique à la suite de l'approbation, par le parlement, du budget de la culture dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle. Le Maître d'œuvre intervient dans la partie réalisation du projet pour la préparation du chantier et son exécution. “ L'équipe technique ” est la structure d'exécution qui a la tâche de réaliser les études et de faire réaliser certaines d'entre elles les experts locaux ou par l'assistance technique internationale, sur les aspects de fonctionnalités et d'équipements, au niveau des esquisses du bâtiment et de l'environnement. En outre, elle intervient aussi dans le traitement des questions juridiques, dans la préparation des estimations financières, dans la programmation et le suivi de l'adéquation de la réalisation avec les décisions et les documents approuvés par le Maître d'ouvrage.

Sans vouloir suggérer la multiplication des structures, il semble nécessaire au regard du profil donné au projet, qu'une “Commission des bibliothèques libanaises” soit instituée au moins momentanément.

La Commission des Bibliothèques libanaises, structure de conseil, est intégrée au même titre que l'équipe technique, structure d'exécution[18] à une “Fondation pour la Construction de la Bibliothèque nationale” au cas où elle ne pourrait faire partie du cadre de la fonction publique. La Fondation est la structure de pilotage du projet.

Une Fondation pour assister le Service des Bibliothèques

La Fondation est présidée par un membre désigné par le Ministre qui a la charge de la culture. Elle pilote le projet pour le compte du Ministre et assiste le Service des Bibliothèques du Ministère dans toutes les tâches qui lui incombent durant les études et la réalisation[19]. Elle a la responsabilité des structures impliquées dans le projet et plus précisément de la commission des bibliothèques libanaises et de l'équipe technique.

---

[18] Cf. paragraphe sur “Une Commission des bibliothèques libanaises pour la compétence intellectuelle”.
[19] Cf. paragraphe. sur “La nécessité de renforcer le service des Bibliothèques.”

Une Commission des bibliothèques libanaises pour la compétence intellectuelle

La Commission des Bibliothèques libanaises, associée aux phases d'études, est la structure de conseil qui dispose de la compétence intellectuelle grâce à la participation des Directeurs des bibliothèques libanaises.

La compétence intellectuelle s'exerce au moment du choix des collections par l'élaboration de documents par grand domaine intellectuel. Les "protocoles de constitution et de développement des collections" qui définissent les orientations scientifiques sont conçus en tenant compte des finalités de la politique gouvernementale, des missions décidées pour la Bibliothèque nationale et indirectement de la satisfaction de l'ensemble des publics amenés à la fréquenter. Ils mentionnent, par domaine ou discipline, la nature et le rythme des acquisitions de documents. Ils sont le fruit de toute une réflexion sur les orientations futures du secteur qui les concerne : enseignement secondaire et supérieur pour les collections de recherche ; stratégie patrimoniale à transmettre aux générations futures pour le fonds patrimonial, objectifs du CNRSL et des besoins de l'industrie libanaise, également pour les collections de recherche ; stratégie d'extension de la lecture dans les milieux les moins favorisés pour les collections de lecture publique ; actualité locale, régionale et internationale dans les sciences humaines, exactes, le droit et l'économie pour les périodiques ; disciplines couvertes par la Bibliothèque, pour les ouvrages de références et d'information ; besoins de communication, d'activité éditoriale, d'enseignement, de recherche et de politique touristique pour les collections iconographiques.

Dans l'exercice de sa compétence intellectuelle, la Commission respecte les orientations prises en matière de complémentarité vis à vis des autres bibliothèques. Les protocoles sont soumis à l'approbation du Ministre responsable de la Culture. En outre, la Commission prodigue, bien qu'elle n'ait pas de garanties d'application, des avis et des conseils en matière bibliothéconomique.

Une équipe pour la compétence technique

La compétence technique est reconnue à la structure d'exécution constituée de l'équipe technique. Elle a la charge de concevoir, préparer, exécuter ou faire exécuter, les étapes de la programmation. Elle travaille sous la tutelle de la Fondation. Mais lorsque cela est nécessaire, et pour les aspects qui relèvent des différents ministères, Travaux publics, Education nationale, Intérieur, Tourisme et bien évidemment le Ministre de la Culture lui-même, elle obtient leur aval.

Les membres de chacune de ces structures, Fondation, Commission et équipe technique, sont désignés par le Maître d'ouvrage ou bien chacun d'eux est proposé par son organisme de tutelle et sa désignation est approuvée par le Maître d'ouvrage.

La nécessité de renforcer le service des Bibliothèques

Le rôle dévolu au Service des Bibliothèques qui relève du Ministre de la Culture, se transforme par la décision d'avancer dans le projet. Il passe de la responsabilité sur les collections actuelles de l'Université libanaise, estimées tout au plus à 40.000 volumes, à la responsabilité de Maître d'ouvrage du projet, donnant son accord sur toutes les décisions et supervisant son exécution.

Ses compétences sont pluridisciplinaires car il lui est demandé [20] avec l'aide des structures de pilotage, de conseil et d'exécution du projet, de mener les études à leur aboutissement. Pour cela,

- Il définit les objectifs et les termes de références des études préparatoires jusqu'à la réalisation du programme.
- Il donne son accord [21], au nom du Ministre chargé de la Culture, sur les raports intermédiaires portant sur le déroulement des études.
- Il coordonne les décisions avec les services intéressés des autres Ministères.
- Il préside la Commission des bibliothèques libanaises[22] .
- Il définit les critères de forme dans l'architecture, dans l'environnement et dans les matériaux à employer.
- Il met en place et supervise la procédure de concours architectural et sélectionne le candidat avec l'aide d'un Jury compétent
- Il gère les marchés publics.

Durant la phase de réalisation du projet, le Service des bibliothèques, toujours avec l'assistance de la Fondation, :

- Est l'interlocuteur du Maître d'oeuvre.
- Surveille le chantier et à vérifie l'adéquation du programme avec le projet d'exécution et la livraison des équipements et des matériaux.

Au-delà de la réalisation, le Service des Bibliothèques voit son rôle s'étendre à celui d'animateur du réseau national des bibliothèques avec la responsabilité :

- De gérer le budget des bibliothèques publiques et le personnel des établissements.
- D'organiser des actions de formation ponctuelles pour le personnel en poste.
- De concevoir, avec la Bibliothèque nationale, la politique et les actions d'animation du réseau qu'elle exécute.
- De penser et promouvoir les actions pour répercuter les effets de la Bibliothèque nationale à l'ensemble du territoire libanais.
- De concevoir et diriger l'action en faveur de la lecture.
- De constituer l'annuaire des bibliothèques libanaises.
- De suivre les développements technologiques qui affectent le travail des bibliothèques.
- De développer les relations internationales.

---

[20] Pour le détail consulter les schémas de programmation présentés dans la section sur La programmation et le cycle de vie du projet

[21] L'accord est donné aux études à tous les stades de la programmation : avant-projet sommaire, avant-projet détaillé et programme définitif.

[22] Cf. par. sur "Une Commission des bibliothèques libanaises pour la compétence intellectuelle ".

DES MISSIONS EN ADEQUATION AVEC LA POLITIQUE PUBLIQUE

La stratégie générale de la Bibliothèque nationale décide des missions et des objectifs stratégiques que la Bibliothèque doit poursuivre pour satisfaire la politique gouvernementale.

Une mission patrimoniale attendue

La mission patrimoniale soulève un problème de définition qui fait appel à une réflexion théorique sur l'évolution du support graphique au Liban et dans son environnement. Le patrimoine écrit du Liban n'est pas restrictif à la production éditoriale libanaise ; ceci est le dépôt légal. En revanche, il s'étend à tous les documents anciens qui ont nourri et continuent à alimenter l'imaginaire libanais et inspirent sa culture intellectuelle. Trois questions viennent à l'esprit de qui s'interroge sur ce patrimoine. Sa constitution, l'accueil que le public lui réserve dans le présent et dans le futur, la valorisation que les responsables libanais pensent lui donner.

La constitution du patrimoine graphique renvoie à une autre interrogation sur le contenu que l'histoire lui a donné et que la Bibliothèque nationale du Liban doit retenir. Quel est son poids ? Comment va t-il être constitué ? A qui le destine-t-on ? Quel sera son utilité ?

Le contenu du patrimoine graphique libanais se construit depuis les temps anciens. Il remonte à l'épigraphie assyrienne et aux inscriptions rupestres phéniciennes et grecques qui foisonnent en Syrie et au Liban. Ce contenu épigraphique nous est restitué par les générations d'archéologues qui ont fouillé la région. Il est possible d'y ajouter de façon lapidaire les tablettes et les listes lexicographiques sumériennes du III millénaire avant notre ère, les frises épigraphiques avec versets du Coran, la littérature arabe, la littérature sémitique, les livres de théologie et de droit, les documents historiques, la géographie et les voyages, la médecine et la philosophie, l'astronomie et la géométrie, la cosmographie, les documents officiels des monarques, les imprimés antérieurs à 1830 et ceux modernes et contemporains qui suivent. On y annexe les feuillets dactylographiés, les lettres et les correspondances, les cachets, les photographies, les enregistrements sonores, les manuscrits et les incunables. Nous ne pouvons être exhaustifs ; d'ailleurs si nous le voulions, nous ne pourrions l'être. Pour résumer le contenu du patrimoine de façon un peu succincte, nous dirions que tout objet qui obéit à des règles esthétiques spécifiques, qui est de nature documentaire et éveille le sentiment, est un objet patrimonial. Le document devenu objet patrimonial, son contenant s'apprécie au détriment de son contenu. Ce document là n'ira pas reposer au milieu des ouvrages destinés à la recherche. On le sépare car il est devenu "objet".

Le patrimoine libanais se confond presque avec le patrimoine régional. Comment pourrait-il en être autrement avec le rayonnement passé du Liban et par la vocation culturelle à laquelle il aspire pour l'avenir ?

Etendu à la production intellectuelle régionale, le poids du patrimoine graphique libanais est important. Il l'est par la variété des matériaux de représentation et par le contenu de la documentation.

A la suite des vicissitudes de la guerre, le poids relatif du patrimoine graphique s'est amplifié. Il est encore le témoin le plus sûr de ces images et de cette culture du Liban d'avant-guerre, du Liban des siècles passés.

Pour le moment, les catégories défavorisées de la population libanaise, n'ont pas le souci du patrimoine et à fortiori, du patrimoine graphique; l'étau des difficultés socio-économiques le serre encore. Mais lorsque sa condition évoluera, à l'instar de tout le peuple, il rentrera dans une recherche diffuse de toutes les manifestations intellectuelles, artistiques, ouvrières et paysannes qui l'auront forgé et bercé car, sorti de la difficulté, il retrouvera la paix de l'esprit pour s'interroger sur le sens de ses propres expressions culturelles et de celles de ses pères.

Comment constituer ce patrimoine ? Devant l'ampleur de la tâche de construction et d'ouverture de la Bibliothèque nationale qui attend les responsables, l'accroissement du fonds patrimonial ne constitue pas la priorité par rapport aux autres fonds. A ce stade, la tâche prioritaire pour ce type de collections est de traiter, intellectuellement et matériellement, les documents récupérés de la première Bibliothèque nationale. Par la suite, il y a espoir que des legs ou des dons de particuliers et d'institutions, viendront l'enrichir.

A qui sont destinées ces collections ? La stratégie patrimoniale est une action de longue durée ; perçue avec respect, encouragée avec sincérité, elle n'en demeure pas moins toujours accessoire pour un grand nombre de personnes même parmi les plus instruites.

Le public cible est encore réduit et se retrouve en premier lieu au sein des équipes du Conseil national de la Recherche scientifique libanais qu'il est nécessaire d'accroître et d'étoffer notamment pour la création, au sein du CNSRL ou de l'Université libanaise, d'un laboratoire ou d'une cellule d'enseignement et de recherche sur le patrimoine. Ce laboratoire serait orienté sur l'exploitation et la valorisation du patrimoine graphique libanais avec l'appui du personnel de la Bibliothèque.

Les enseignants et étudiants en linguistique, en histoire, en littérature ancienne au sein des diverses universités libanaises constituent un autre public d'intérêt pour les collections patrimoniales. Les tableaux 4 et 5 donnent, avec un certain degré de détail, la description des publics auxquels s'adresse cette mission.

Le travail que les chercheurs, enseignants et étudiants effectueront sur le patrimoine graphique libanais va servir à valoriser l'univers commun des Libanais et même si cet univers diffère au départ pour chacun, ce qui n'a rien d'étonnant avec toutes les influences externes que nous subissons, le simple fait d'abriter ce patrimoine et de conserver sa substance en un même lieu renforce les liens sociaux qui tissent la société libanaise. La recherche sur le patrimoine graphique ouvre des occasions de manifestations nationales, commémorations, fêtes, expositions, pièces de théâtre, concerts ou plus simplement reproductions de documents. La connaissance à diffuser et l'expertise qui se développe à son sujet active le marché du livre et plus encore, incite les Libanais à acquérir des ouvrages et, ultérieurement, à enrichir le fonds par des donations. En outre, la conservation d'un patrimoine

abondant et fertile favorise les rapprochements avec d'autres institutions régionales et internationales par le biais d'échanges culturels.

En matière patrimoniale, la complémentarité des collections entre bibliothèques s'impose. Les données chiffrées, sur le niveau d'utilisation des collections, provenant des bibliothèques universitaires privées sont très utiles pour orienter les acquisitions de documents par les bibliothèques dont la possession est la plus justifiée. Toutefois les acquisitions, par des bibliothèques, de documents de nature patrimoniale sont recommandables indépendamment du souci de complémentarité entre les bibliothèques. Ultérieurement, l'élaboration du catalogue national libanais automatisé, la description catalographique d'exemplaires et l'extension des échanges inter-bibliothèques permettra d'optimiser les acquisitions.

Une double mission de recherche

La mission de recherche de la Bibliothèque nationale est double. De nature "investigatrice", elle élabore des programmes de recherche sur des thèmes particuliers qu'elle mène conjointement avec les universités ou le CNRSL et dont elle assure ensuite la publication. De nature "documentaire", elle constitue des collections de documents en suivant les programmes de recherche du CNRSL, en complémentarité avec les universités et leurs propres programmes universitaires.

Tous les ans, en vue de valoriser les collections, la Bibliothèque nationale identifie quelques projets de recherche liés à ses collections en fonction des ressources humaines et matérielles qu'elle peut affecter à cette mission. Elle propose ce programme de travail à des Institutions de recherche et d'enseignement avec lesquelles elle coopère. La sphère d'investigation s'étend aux domaines de l'histoire et des techniques du livre, de l'histoire générale, de l'histoire spécialisée du livre libanais, du livre arabe, islamique et sémitique, de l'histoire éditoriale, de la bibliographie et à d'autres domaines dont la bibliothèque nationale cherche à valoriser les fonds.

La politique d'acquisition d'ouvrages à des fins documentaires au service de la recherche se justifie pleinement par la nécessité pour les chercheurs de disposer rapidement d'une documentation actuelle et autant que possible exhaustive. Parée à toute éventualité en matière de documentation, orientée vers la connaissance des dernières théories, des hypothèses ou des interprétations récentes, la mission de recherche de la Bibliothèque nationale la dispose à répondre à toute demande de recherche générale ou spécialisée sans quoi elle ne peut jouer le rôle d'ajustement des disparités entre les collections des bibliothèques universitaires, ni pallier l'absence d'une véritable bibliothèque propre à l'Université libanaise[23]. La Bibliothèque nationale prolonge son rôle d'assistance à la recherche en procédant au prêt inter-bibliothèques pour consultation sur place ou à l'échange de documents entre les bibliothèques pour enrichir ses collections. Dans le domaine de la recherche, à l'inverse des collections patrimoniales, elle a le souci d'éviter les redondances et de développer ses collections en complémentarité avec les autres bibliothèques universitaires.

[23] Cf. Tableau 1.

En raison des particularités psychologiques propres au chercheur qui le conduit souvent à se constituer sa propre bibliothèque pour échapper à la dépendance vis à vis d'un lieu ressenti sèchement et de façon anonyme, la Bibliothèque nationale fait preuve d'une grande flexibilité et témoigne d'une grande capacité d'adaptation aux démarches individuelles des chercheurs.

Une mission de lecture publique pour les documents récents

Est-il utile de rappeler le rôle de la lecture dans le développement de l'imagination et dans celui d'une pensée adulte et libre, précise et rigoureuse. La mission de lecture publique est la plus étendue de la Bibliothèque nationale puisqu'elle est destinée à un public large, normalement maître des mécanismes élémentaires de la lecture et de l'écriture. Elle ne peut cependant exclure ceux qui n'ont pas reçu cette connaissance de base puisque sa vocation principale est de développer l'intérêt pour la lecture auprès de toutes les couches de la population.

Sans prétendre devenir un centre d'apprentissage à la lecture et à l'écriture, la Bibliothèque nationale du Liban joue un rôle complémentaire en ce domaine en accompagnant l'adulte ou le jeune dans sa formation. Dans ce sens, elle apporte des solutions individualisées mettant à disposition des usagers, en cours d'apprentissage ou qui souffrent de lacunes importantes, un membre du personnel qui fournirait à la demande une assistance complémentaire en matière de lecture et d'écriture.

Les collections qui sont offertes au public en libre accès, pour consultation sur place uniquement, ne couvrent pas les titres "grand publics" qu'il est possible de retrouver dans toutes les librairies. Ce sont au contraire des ouvrages à tirages relativement limités dont l'accès n'est pas toujours simple pour le lecteur. Sur les rayonnages on ne trouve principalement que des documents imprimés qui sont parus durant les dix dernières années après quoi, ils sont déplacés en magasins pour venir enrichir les collections destinées à la salle de recherche. Si aucun intérêt pour la recherche ou pour une autre mission de la Bibliothèque nationale ne leur est trouvé, ces ouvrages s'orientent vers l'échange inter-bibliothèques.

Du point de vue des disciplines couvertes, la mission de lecture publique s'élargit par la mise, à portée du public, d'un fonds de nouveautés littéraires, scientifiques, techniques, artistiques, théologiques, etc. On peut dire qu'au sein de cette mission, la "nouveauté" est le "maître conducteur de l'acquisition".

Toutefois cette mission ne se limite pas à la simple offre en consultation de livres ; elle comprend aussi la mise en service d'un cadre de travail calme avec des espaces collectifs et fournit une véritable assistance sur les services de la bibliothèque et sur la recherche documentaire.

Une mission d'information entre la recherche et les secteurs économiques

La mission de référence, d'information et des périodiques est triple bien que dans l'ensemble elle soit un complément à la mission de recherche et de lecture publique. Elle met à disposition les outils pour appréhender les sources éparses d'information, les annuaires, les encyclopédies, les dictionnaires et les bases de données en ligne, mais aussi les instruments qui permettent de saisir les

phénomènes d’actualité, les périodiques, les rapports économiques et techniques, les documents législatifs, juridiques, les collections thématiques.

Cette mission est essentielle pour la gestion, en avenir incertain, des organisations sociales et économiques. L’administration publique libanaise et les entreprises du secteur privé trouvent par cette mission la source d’information qui les aide à anticiper les changements qui guettent la société et les marchés.

Par son intégration à la Bibliothèque nationale, la mission de référence et d’information et des périodiques ne peut être spécialisée. Son volet “référence” vient compléter le catalogue automatisé de la Bibliothèque en présentant les sources documentaires qui n’existent pas encore en format électronique ; son volet “information” couvre en priorité et de façon régulière le champ économique et juridique alors que le volet “périodiques” s’étend aux domaines prioritaires de chacune des quatre missions principales. Concrètement la vocation de référence, d’information et des périodiques de la Bibliothèque soutient les efforts de recherche des secteurs économiques par le lien qu’elle établit avec la pratique professionnelle.

Dans l’avenir, l’informatique et la croissance des bases de données transformeront peut-être cette mission de la Bibliothèque. Lesquelles des trois composantes, la référence, l’information ou les périodiques auront la prépondérance ? Concrètement, la Bibliothèque nationale s’adaptera. Pour elle, l’évolution se traduira par l’installation d’équipements de consultation suffisants pour accéder aux bases de données.

Quelle que soit la forme de son devenir, cette mission de références, d’information et des périodiques sera toujours un élément de sa mission générale. Mais une mission de références et d’information ne peut se dérouler sans la médiation d’un personnel qui conseille, explique et informe sur la recherche documentaire et les ressources disponibles à la Bibliothèque.

Une mission du dépôt légal et de conservation du fonds "libanicana"

Dans la plupart des pays qui disposent d'une Bibliothèque nationale, la mission de collecter des exemplaires des nouvelles productions éditoriales du pays revient à cette institution. Cette mission, que l’on désigne par le dépôt légal, est capitale car un jour les ouvrages déposés forment des collections qui acquièrent un caractère patrimonial. Comme son nom l’indique, la collecte, par le biais du dépôt légal est soutenue par des actes juridiques dont on a fait mention ci-dessus. Au Liban, elle consiste à recevoir des éditeurs libanais établis au Liban, deux exemplaires de chacune des éditions ou rééditions. Le dépôt légal a depuis son début mal fonctionné, les éditeurs étant souvent hostiles à la livraison gratuite d’ouvrages. Une modification de la loi dans le sens d’un dépôt légal rétribué à un prix minimum peut donner de bien meilleurs résultats et rendrait plus aisée la tâche d’élaboration d’une bibliographie libanaise automatisée et de qualité. En attendant, la réalisation de cette base de données, la Bibliothèque nationale envisage la publication régulière tous les deux mois de fiches signalétiques relatives aux ouvrages répertoriés afin d’offrir aux éditeurs une contrepartie valorisante au dépôt obligatoire.

La Bibliothèque nationale distingue le dépôt légal des collections "Libanicana" qui sont formées de l'ensemble des documents sur le Liban publiés à l'étranger et des livres publiés par des Libanais en dehors du pays. Le fond "Libanicana" va même au-delà de la définition stricte, d'ouvrages sur le Liban, puisqu'il reçoit les ouvrages qui ont un ou plusieurs éléments liés à la valorisation de la nation libanaise que ce soit l'origine de l'auteur, le sujet, les circonstances de lieu et de déroulement, la maison d'édition, le diffuseur, le parrainage, le financement ou tout autre facteur qui rend l'ouvrage intéressant pour le Liban et contribue à son rayonnement. Un fascicule spécial est ajouté aux fiches signalétiques de la bibliographie nationale libanaise qui décrit les ouvrages répertoriés dans la "Libanicana".

Le fonds que le dépôt légal permet de constituer est un fonds unique puisqu'il garantit en théorie la conservation de tout titre publié sur le territoire. Seul le premier exemplaire du dépôt légal peut être consulté à des fins de recherche scientifique et de valorisation du patrimoine uniquement. Le deuxième exemplaire n'est prêté, en consultation, qu'à titre exceptionnel pour des études consacrées à l'édition ou aux arts graphiques.

Quoiqu'il en soit, la valorisation du dépôt légal est un souci permanent de la Bibliothèque nationale qui s'efforce de faire perdurer l'intérêt des éditeurs à y participer.

Une mission de valorisation du patrimoine par les non-livres

Le caractère unique au Liban d'une mission de lecture publique ouvre la voie à une autre mission innovante dans le domaine plus général de la protection et de la valorisation de la graphie et de l'image qui se présente sous formes différentes que l'on peut qualifier de non-livres.

On y retrouve les photographies, les cartes et les plans, les estampes et les gravures, les dessins, les documents sonores, les partitions et les enregistrements, l'audiovisuel.

Le poids du fonds iconographique dans le patrimoine graphique libanais est très variable avec des quantités plutôt faibles pour la plupart des documents à l'exception de la photographie.

Axé sur le patrimoine culturel, l'usage de la graphie et de l'image conservée à la Bibliothèque nationale devrait progressivement pénétrer dans l'enseignement supérieur lorsque les outils adéquats de saisie, de numérisation et de projection équiperont les salles des universités et lorsque les coûts élevés de la reproduction photographique seront moins dissuasifs. Le laboratoire photographique de la Bibliothèque nationale concentre ses efforts à fournir, aux usagers qui le demandent, des reproductions à prix abordables.

En attendant cette évolution, la mission iconographique de la Bibliothèque nationale rejoint les besoins du patrimoine artistique dans une entreprise d'inventaire archéologique et artistique nationale. Numériser, archiver, valoriser, reproduire et transférer, voici un vaste programme pour renforcer et consolider la protection du patrimoine archéologique et artistique du Liban : tableaux de peinture, sculptures, dessins, mobiliers, monuments architecturaux.

L'hétérogénéité du fonds iconographique de la Bibliothèque nationale atteint un public également hétérogène, usagers peu enclins à la lecture mais attirés par l'audiovisuel, chasseurs

d'images pour fournir les médias, amateurs de musique en quête de pièces épuisées, historiens venus étudier des cartes du XVIIè siècle, archéologues qui se plongent dans les plans de fouille de la ville de Byblos, géographes intéressés par les cartes des marchands arabes du moyen-âge, collectionneurs à la recherche de cartes postales à motifs humains, éditeurs en quête de réédition d'un ouvrage ancien à gravures, responsables de sociétés qui examinent les publicités des entreprises libanaises des années 50, généalogistes à la recherche de photographies sur un membre de leur famille ; tels sont les exemples diversifiés de motivations, de niveaux d'instructions et d'origine nationale car le fond iconographique couvre tout le Liban surtout s'il s'y ajoute la collection photographique actuellement détenue par le Ministère du Tourisme, qui serait l'objet, à la Bibliothèque nationale, d'un programme de numérisation et de conservation appropriée.

La constitution de ce fonds repose beaucoup sur les dons des familles et sur la générosité des collectionneurs ; l'altruisme de ces donateurs leur sera rendu par la Bibliothèque nationale qui ne ménagera pas ses efforts de conservation et de valorisation du fonds pour satisfaire l'intérêt croissant des Libanais pour l'iconographie patrimoniale.

DES FONCTIONS INTERNES POUR LA PRESERVATION

La stratégie opérationnelle définit les fonctionnalités et les objectifs généraux que la Bibliothèque doit assumer pour permettre la réussite de ses différentes missions. Mission patrimoniale, mission de recherche, mission de lecture publique, mission de référence et d'information, mission iconographique, leur succès à toutes passe par des fonctions traditionnelles des bibliothèques : les unes tournées vers le travail bibliothéconomique, les fonctions internes de collecte, stockage et conservation, les autres orientées vers l'extérieur, le public et les autres bibliothèques, ce sont les fonctions de communication et de coordination. Toutes ces fonctions exercent un certain nombre d'activités qu'il est possible de reconnaître en déclinant la cartographie des flux physiques et des flux d'informations générés au cours du "cycle de vie " du document à l'intérieur de la Bibliothèque.

Ces fonctions se fixent aussi un certain nombre d'objectifs généraux. L'élaboration de protocoles de constitution et de développement des collections est un exemple d'objectif général pour la fonction de collecte.

Une collecte marchande et non marchande

La constitution des collections de la Bibliothèque nationale du Liban se fait sur la base de la gratuité, de l'acquisition marchande ou de l'échange surtout entre bibliothèques.

Gratuitement, la Bibliothèque nationale reçoit de trois manières des documents en provenance de particuliers et des familles. Elle reçoit les dons enregistrés par un acte notarié et les legs inscrits dans le testament d'une personne. Tous les deux parviennent à la Bibliothèque sans contrepartie matérielle. Ce sont deux modes d'acquisition gratuites et non marchandes qui sont traités par le juriste de la Bibliothèque lequel examine les dispositions contenues dans les actes officiels car les donateurs peuvent accompagner leurs donations et legs d'exigences testamentaires parfois très contraignantes pour la Bibliothèque qui reste en droit d'accepter ou de refuser le don ou les legs. Enfin, toujours gratuitement, la Bibliothèque nationale reçoit, du vivant des donateurs, une donation directe et sans l'intermédiation d'un acte notarial. C'est le don pur et simple qui est accueilli avec réserve car les documents qui parviennent ainsi sont assez souvent d'un intérêt très inégal.

Les dons gratuits proviennent souvent d'usagers reconnaissants à la Bibliothèque de services rendus. Ils sont aussi le résultat de relations d'amitié entretenues par le personnel de la Bibliothèque avec un usager collectionneur.

La Bibliothèque nationale peut aussi bénéficier d'une formule intéressante, à la frontière de l'acquisition gratuite et de l'acquisition marchande, celle de la "mise en dépôt". Elle concerne surtout des institutions qui ne peuvent procéder à des donations pour des raisons juridiques ou internes mais qui veulent bien se séparer de leur collections. Les conditions du dépôt doivent toutefois être clairement stipulées dans un document officiel pour éviter le danger d'un retrait rapide de la collection déposée.

La “collecte par tournées”, à classer dans les acquisitions gratuites, consiste à solliciter les parties susceptibles de donner les documents qu’elles produisent. Entreprises, organisations publiques libanaises et internationales, associations, autres bibliothèques, voire même des éditeurs qui ne désirent pas conserver leurs stocks.

Pour bénéficier de la générosité des donateurs, la Bibliothèque nationale du Liban entreprend une politique de communication attractive des dons en usant d’une certaine publicité autour de la personne des donateurs : expositions du fonds, production de fiches signalétiques sur les entrées de documents, menus privilèges tels que l’appartenance à une société de donateurs par exemple. A l’adresse de ces derniers, la Bibliothèque nationale insiste sur le traitement avantageux des collections dans ses magasins, sur leur inaliénabilité et la pérennité de la Bibliothèque.

La Bibliothèque nationale a naturellement recours au marché du livre neuf et ancien, libanais et étranger, pour enrichir ses collections. Les commandes internationales du neuf passent aussi par le commerce local ; l’acquisition du livre ancien à l’extérieur du Liban se fait directement auprès de la source. C’est la procédure de marché public libanais en cours qui s’applique ou, selon les plafonds autorisés, l’accord de gré à gré.

Les acquisitions marchandes sont réalisées auprès des libraires, au cours de salons du livre, par le truchement de catalogues ou encore par l’accès à l’Internet car de nombreux libraires étrangers publient leur catalogues sur le réseau international.

Au Liban, l’activité des salles des ventes de livres n’est pas suffisamment significative pour constituer une source d‘acquisition. La dynamisation du réseau des bibliothèques peut susciter, et c’est à souhaiter, l’intérêt pour un ou des libraires libanais de se constituer commissaire-priseur en livres en livres anciens ; cela aurait l’avantage d’attirer des collections étrangères sur la place de Beyrouth et d’enrichir ainsi des bibliothèques privées et publiques.

L’acquisition peut aussi se faire directement auprès d’un particulier. C’est le cas des collectionneurs qui ne veulent recourir à aucune des formules de cession gratuite mentionnées plus haut. Lorsque l’achat est important le recours à un expert libanais ou même étranger est nécessaire. L’expert étranger peut même donner son avis, en se référant au marché sur lequel il se situe, à partir d’un courrier qui lui est envoyé.

Parfois, ce sont des diffuseurs, des éditeurs, des auteurs ou même des personnes mêlées à la production d’un livre qui se présentent à la Bibliothèque nationale pour proposer des ouvrages à l’acquisition. Une certaine prudence est dans ce cas nécessaire car, dans cette situation, le marché n’est pas assez transparent aux organes de contrôle et il est difficile de positionner le prix des ouvrages sur le marché.

La troisième façon de collecter, qui ne sont ni la donation ni l’acquisition marchande est l’échange entre bibliothèques libanaises. Avec les bibliothèques étrangères, ce mode de collecte peut porter sur les publications de la Bibliothèque nationale elle-même, en contrepartie des publications d’autres bibliothèques.

Le dépôt légal est à classer dans la collecte. Toutefois étant donnée sa mission particulière, son rôle dans la collecte a été évoqué précédemment.

❑ **les activités liées à la collecte**

Décrites sommairement par le schéma 2, les activités liées à la collecte se traduisent par des flux physiques, l'entrée de documents et des flux d'informations, les différents traitements appliqués aux ouvrages, qui débutent avec l'identification de l'ouvrage à commander et se poursuivent jusqu'au règlement des factures adressées par les fournisseurs.

♦ ***Traitement de la commande***

Cette étape qui s'applique évidemment aux acquisitions marchandes uniquement est celle au cours de laquelle l'ouvrage est identifié. Pour cela le bibliothécaire vérifie sa non-existence dans les collections et sa confirmation par le protocole de constitution et de développement des collections. Il s'assure de la disponibilité du crédit, avant d'établir le bon de commande qu'il envoie au fournisseur. Dans l'intervalle qui le sépare de la livraison, il rédige une notice bibliographique sommaire. Lorsque le document est reçu, le traitement intellectuel proprement-dit est appliqué.

♦ ***Le traitement intellectuel***

Ce type de traitement correspond au moment où le bibliothécaire procède au catalogage détaillé du document avec l'extension de la notice catalographique définitive.

♦ ***Le traitement physique***

Le traitement physique suit l'enregistrement dans le catalogue. Il se traduit par l'estampillage du cachet de la Bibliothèque nationale du Liban, par l'attribution d'un numéro d'inventaire et l'apposition d'une étiquette de cotation pour la localisation dans les rayons, la pose d'un dispositif antivol est effectuée simultanément par le biais d'un code-barre, avant que l'ouvrage ne soit recouvert d'un support de protection ou d'une reliure.

♦ ***Le traitement administratif et financier***

Le traitement administratif et financier correspond à l'étape finale. Elle se caractérise par le traitement budgétaire et comptable du document, par la vérification de la disponibilité des crédits d'engagement pour les futurs achats, par la vérification et le paiement des factures, éventuellement par la relance pour les documents commandés mais n'ayant pas été fournis.

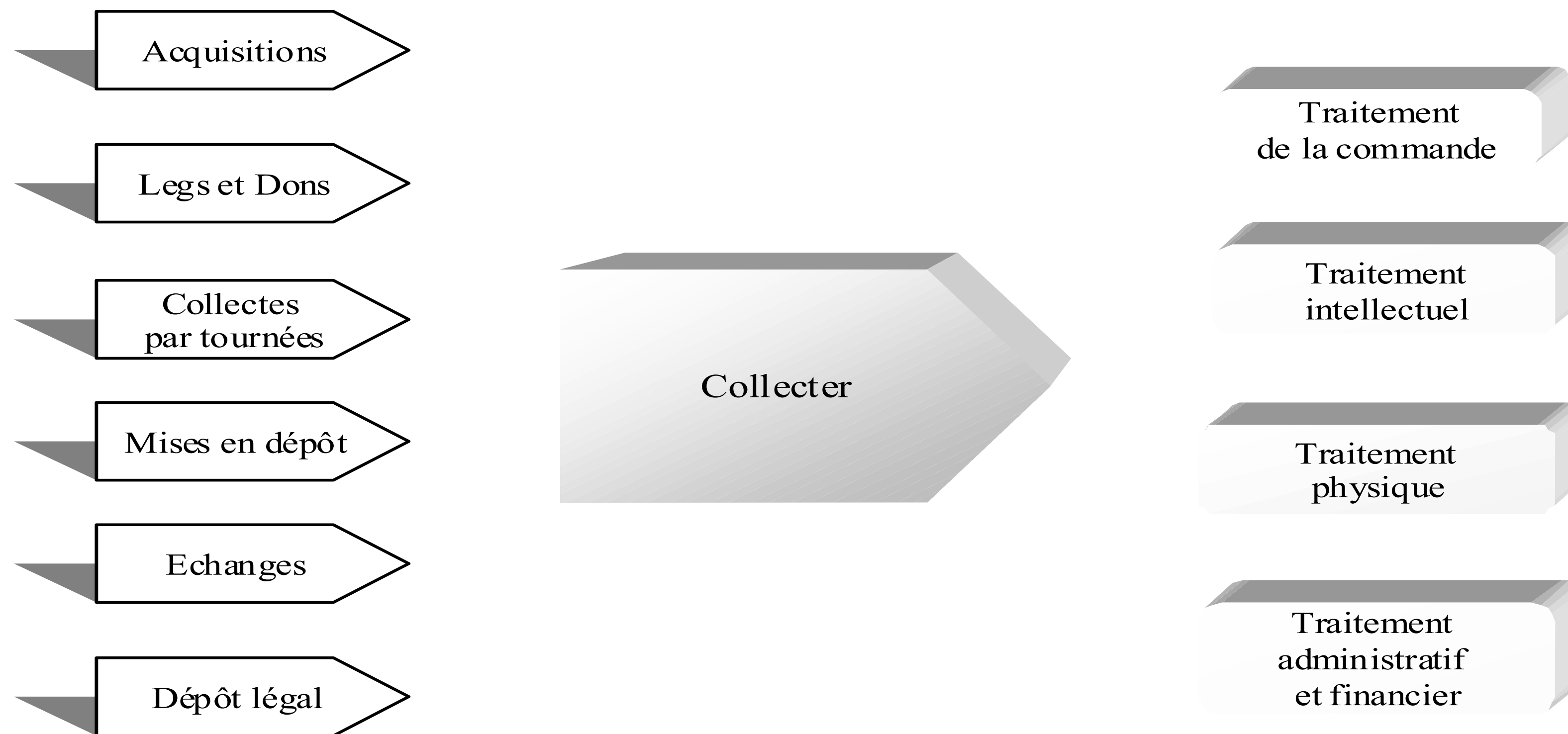


Schéma 2 : La Collecte

Un mode de stockage adapté aux contraintes de la ville

Les documents de la Bibliothèque nationale sont stockés dans des magasins ou présentés en libre accès dans des espaces de consultation. Les magasins ne sont normalement pas accessibles au public à l'exception d'une petite partie qui est ouverte dans des conditions strictes à un public restreint.

La fonction de stockage électronique est envisagée à la Bibliothèque nationale. Toutefois sa signification est fortement liée aux fonctions de conservation et de communication de la Bibliothèque nationale. Elle assiste la fonction de conservation par le transfert de supports, c'est le stockage électronique, qui permet de déplacer les livres des rayons de magasins vers les bases de données et de procéder ensuite à la création d'un catalogage électronique autorisant classifications, descriptions et recherches de documents plus performantes. Le stockage sert aussi la fonction de communication par le transfert de fichiers, l'interrogation à distance des catalogues et celle des documents en ligne grâce à la technique de numérisation. C'est la "communication électronique".

- **Les actvités liées aux stockage**

- ***Le stockage physique des collections***

La forme que prend le stockage physique des documents est fonction des conditions dans lesquelles se définit l'espace dans le bâtiment. Les contraintes de pénurie foncière, l'effet architectural recherché, les taux de fréquentation et les choix de stratégie générale, constituent des facteurs déterminants dans le choix des magasins et des rayonnages.

Les magasins fermés au public sont conçus pour tous les supports graphiques destinés aux missions patrimoniales et de recherche, de dépôt légal ou d'iconothèque. Le stockage en magasin est assuré au moyen de rayonnages mobiles et denses à commande manuelle qui sont prévus pour des documents de formats in-4° et in-8°, in-f° et grand in-f° et in-p°. Ce système consiste en rayonnages se déplaçant sur des rails métalliques grâce à des roues à billes. Il est envisagé en raison des limitations foncières de la ville de Beyrouth. Il suppose cependant un soin particulier notamment une maintenance régulière du système d'ouverture et de fermeture automatique ainsi qu'une très bonne ventilation sans quoi les collections resteraient enfermées. Son avantage est que ce type de rayonnages peut contenir des quantités de documents près de deux fois plus élevées que le rayonnage classique non mobile que nous conserverons pourtant à hauteur de 25% dans des parties du bâtiment qui ne pourraient supporter les surcharges des rayonnages mobiles.

Les magasins ouverts au public : Dans la salle de recherche où certains magasins sont ouverts à un public restreint en libre accès étroit, les rayonnages sont constitués de tablettes à 6 unités avec une largeur de circulation entre les rayonnages limitée à 1 mètre 20.

La salle en libre accès : Il s'agit de la salle de lecture publique en libre accès et de la salle de références, d'information et des périodiques. L'effet architectural recherché dans la salle de lecture publique joue un rôle important. En effet, la décoration intérieure reprendra certains éléments décoratifs libanais tels que les arceaux et les rosaces. Quant aux rayonnages, on favorisera un nombre intermédiaire de tablettes, 5 unités par rayonnage mais des largeurs d'allées relativement généreuses afin de maintenir

l'effet d'ampleur de l'architecture libanaise. Le choix du type de rayonnage sera confirmé par les études relatives au public qui permettront de quantifier la fréquentation. Plus le public est nombreux, plus l'option d'un nombre réduit de tablettes et d'allées spacieuses est préférable. En ce qui concerne les périodiques, ne sont envisagés en libre accès que les séries récentes de l'année en cours. Les numéros plus anciens sont stockés en magasin fermés avec un accès indirect.

La fonction de stockage soulève la problématique de l'extension des fonds, de la planification de l'espace et en corollaire celle de la localisation des magasins. L'ensemble des magasins doit-il se trouver dans le bâtiment de la Bibliothèque nationale ou bien les magasins fermés au public et contenant les ouvrages les moins demandés, devraient être situés dans un bâtiment différent de celui de la Bibliothèque ?

En tout état de cause, les magasins de la Bibliothèque nationale sont des magasins de conservation destinés à stocker mais aussi à protéger les documents de leur dégradation. Certaines exigences y sont respectées : une température stable voisine de 18°C, un degré d’humidité d’environ 55% pour le papier et 35% pour les négatifs photographiques, une protection contre les rayons de soleil et un éclairage artificiel réduit à 100-150 lux.

♦ ***L'extension du fonds et la vitesse de croissance***

Les protocoles de constitution et de développement des collections indiquent la croissance annuelle nette des acquisitions de document sur 25 ans par rapport au fonds d'origine. Le taux de croissance procède d’hypothèses relatives au ratio “volumes par usager” duquel dérive, en se basant sur les estimations de fréquentation ou encore d’une démarche plus volontariste, l’énoncé du choix pour tel ou tel type de collection qu’accompagne un programme important de communication vers l’extérieur.

Pour la mission patrimoniale et le dépôt légal, des hypothèses sont émises sur la base de la croissance du secteur de l'édition au Liban et, pour les collections “Libanicana”, elles reposent sur la croissance du secteur à l'étranger dans les domaines intellectuels retenus par le protocole de constitution et de développement des collections.

Pour la mission de recherche, l'extension est fonction des objectifs de croissance pour que les bibliothèques universitaires qui se situent au-dessous de la moyenne du ratio volumes par usager pensent rejoindre les autres bibliothèques universitaires.

Dans le cas de la mission de référence et d'information, l'hypothèse de croissance des collections dans les disciplines économiques et juridiques est supérieure aux prévisions de croissance de l’activité économique de long-terme. L’augmentation des collections de références, d’information et des périodiques précède la croissance de l’activité des secteurs économiques et juridiques afin de favoriser le développement des idées et du progrès.

Le calcul effectué pour l'extension nette de périodiques vivants est indépendant du nombre d'usagers. Il est fonction d'hypothèses émises sur la croissance annuelle en titres de périodiques et du nombre moyen de volumes par titre et par an.

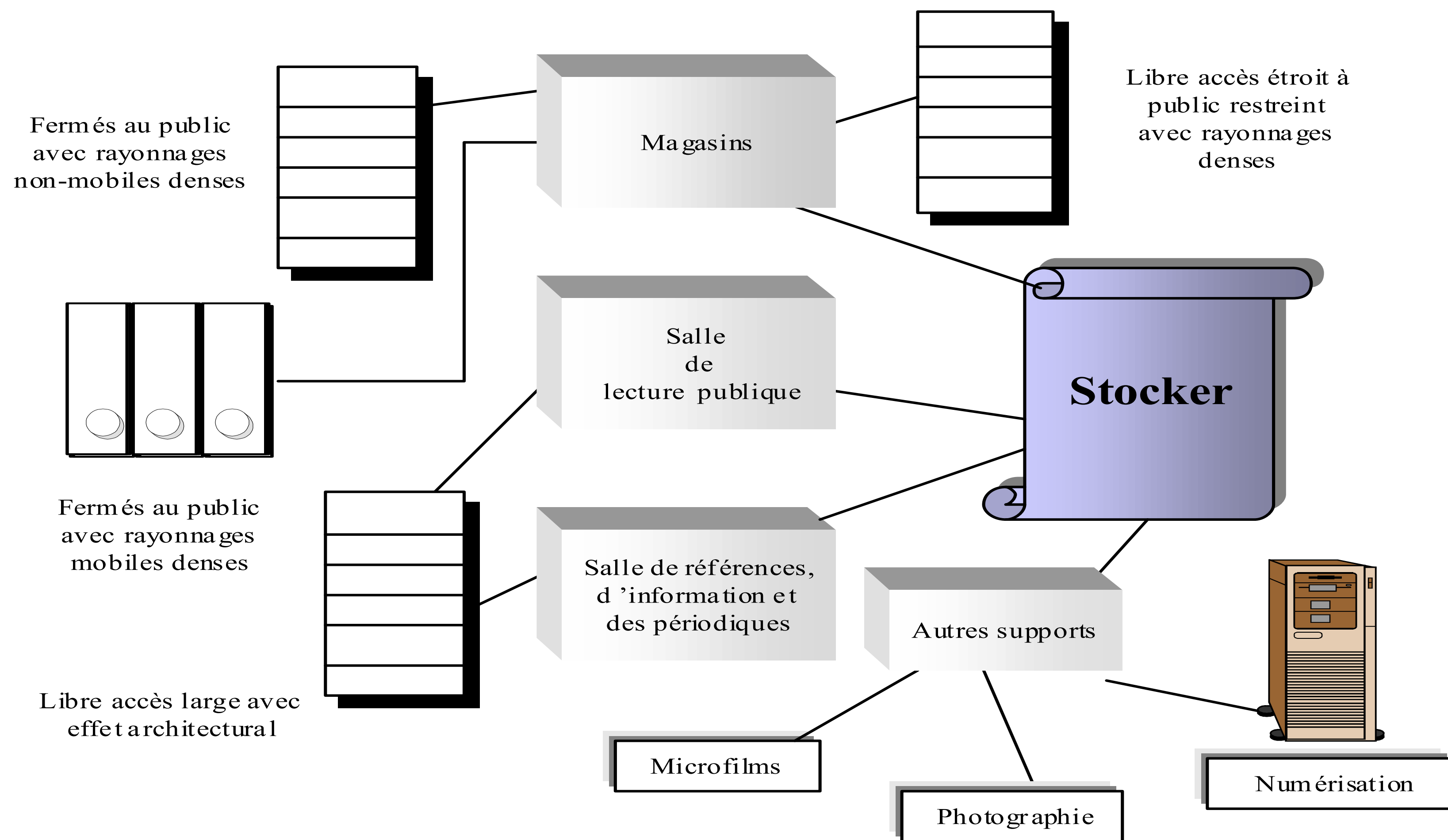


Schéma 3 : Le Stockage

Les hypothèses de l'exercice quantitatif, concernant l’évolution des collections qu'il faut toujours interpréter avec réserves, aboutissent à une croissance annuelle moyenne du fonds de 6,9% [24] avec une quantité globale de 782.013 volumes dans 25 ans. La répartition des documents en fonction des salles de consultation auxquelles ils sont rattachés indique qu'un équilibre entre les salles est maintenu à l'exception de la salle patrimoniale dont le fonds ne forme que 8,6 % de l'ensemble des collections et de la salle de référence, d’information et des périodiques qui ne regroupe que 11,2% du volume total de la Bibliothèque nationale. Sur la période, ce sont les périodiques qui connaissent la plus forte croissance avec un taux annuel de 19,4%. Une telle progression s'explique par le niveau plutôt faible que nous avons considéré dans les collections héritées de la première Bibliothèque nationale.

♦ ***La localisation des magasins***

L’hypothèse retenue pour la durée de vie la Bibliothèque nationale, présume qu’au bout de 25 ans, d'importants travaux d’aménagements seront à effectuer. Cela pose le problème de la localisation des magasins qui sont généralement les premiers espaces saturés.

Sans vouloir susciter un débat sans issue ou même contester l’une ou l’autre des estimations avancées plus haut sur le volume du fonds hérité de la première Bibliothèque nationale, nous avons donc opté, dans l’exercice quantitatif, pour une hypothèse conservatrice de 100.000 documents pour 2005 auxquels venaient s’ajouter les collections photographiques du Ministère du Tourisme et des dons de différentes sources pour atteindre, à l’ouverture de la Bibliothèque, la quantité de 148.630 documents. La précarité du fondement de nos données a peu de conséquences dans la mesure où nous supposons que si l’inventaire physique révélait une quantité supérieure aux 148.630 documents, la différence serait assimilée à l’accroissement annuel anticipé des acquisitions.

En réalité, le scénario adopté pour l’évolution 2005-2030 est plutôt élevé avec un taux annuel de 6,9% comparé à l’augmentation passée des collections de la première Bibliothèque nationale et à celle des collections des bibliothèques universitaires libanaises.

Un fonds de 782.013 documents dans 25 ans, justifie-t-il une situation éloignée du dépôt par rapport au site principal de la bibliothèque sachant que les espaces de magasins avec les surfaces de circulation ne dépassent pas 2.400 m² [25] ? Il y aurait un avantage économique brut certain à éloigner le dépôt de Beyrouth en raison du prix du terrain dans la capitale, mais les gains produits sur le prix du terrain compenseraient-ils les inconvénients qui proviendraient de la distance ? La communication dont le succès de la Bibliothèque nationale dépend, aurait à pâtir d’un dépôt éloigné qui ferait peser des risques sur les délais de mise à disposition des documents ; il entraînerait de surcroît des coûts de transport et rendrait plus difficile les vérifications de documents et l'auto-formation du personnel.

---

[24] Cf. tableau 2.
[25] Cf. tableau 14.

- ***Le stockage électronique***

A mi-chemin entre la conservation et la communication, les activités de production de microfilms et de numérisation sont abordées au niveau de la fonction de stockage ; leur but est de substituer un autre support au papier. La numérisation présente l'avantage par rapport au microfilm de permettre, sans intermédiation, la communication électronique.

- La production de microfilms représente une technique de transfert du document sur un support qui est aujourd'hui considéré comme le plus stable des supports de transfert. Pour cette raison, l'arrivée sur le marché de techniques plus modernes aux avantages indéniables comme la numérisation ne rend pas le microfilm totalement désuet. La production de microfilms peut se faire selon le procédé en noir et blanc dont la stabilité est mieux connue que celle des disques optiques numériques. L'avantage du microfilm est de pouvoir substituer le film au livre lors de la communication à l'usager et, durant son élaboration, la possibilité de conserver la reliure durant la phase d'exécution. Le microfilm ne manque toutefois pas d'inconvénients, même pour le noir et blanc. Il pâtit de son coût élevé et de l'incapacité d'en faire usage dans un traitement de masse. Transférable sur support numérique, ses limites dissuadent d'une utilisation à grande échelle dans le cadre de la Bibliothèque nationale du Liban où le microfilm est tout de même conservé pour les ouvrages très précieux que la manipulation fréquente peut menacer.
- La numérisation consiste à saisir le document sous un format image et à l'enregistrer sur disque optique numérique. Elle convient aux ouvrages fortement demandés et susceptibles d'être transférés sur le réseau électronique. Aux débuts de la Bibliothèque nationale, la numérisation de certaines collections iconographiques et d'un certain nombre d'ouvrages à l'usage des chercheurs est envisagée, à titre pilote, principalement à destination des chercheurs qui sont à même de manipuler les fichiers numériques, de les transférer et de les valoriser. Les conditions de la Bibliothèque nationale et l'incertitude qui pèse sur la technique ne permettent pas à ce stade d'envisager, pour les livres, une numérisation autre qu'en noir et blanc sans dépéçage des volumes. La numérisation en couleur n'est exécutée que pour les photographies.

- Le choix des ouvrages à numériser est fonction du ratio "coût moyen de la numérisation / nombre de fois que l'ouvrage est demandé" car le coût de la numérisation est proportionnel au nombre de pages. Pour les photographies, le choix prioritaire est fondé sur leur état de dégradation, bien que l'objectif soit d'aboutir à la numérisation de l'ensemble des collections photographiques de la Bibliothèque nationale.

Les Types de documents	Les volumes d'ouvrages en 2005	L'extension rapportée à 2030 du fonds des ouvrages en nombre de volumes	Les volumes d'ouvrages en 2030	Répartition par salle de consultation	Croissance annuelle moyenne
Documents pour la salle patrimoniale	**13700**	**2225**	**67100**	**8,6%**	**6,6%**
Imprimés tous pays (avant 1850)	3500	600	17900		6,7%
Editions libanaises (avant 1900)	3000	300	10200		5,0%
Manuscrits (anciens et modernes), tapuscrits	2200	275	8800		5,7%
Fonds spéciaux	3000	800	22200		8,3%
Documents précieux (reliures anciennes, incunables, documents rares sur l'histoire du Liban, épigraphie, sigillographie)	2000	250	8000		5,7%
Documents pour la salle de recherche	**69000**	**5450**	**199800**	**25,5%**	**4,3%**
Imprimés Liban (après 1900) et tous pays (après 1850)	60000	3500	144000		3,6%
Publications et documents d'institutions officielles	7000	1200	35800		6,7%
Actes de colloques / congrès	800	350	9200		10,3%
Thèses et Mémoires	1200	400	10800		9,2%
Documents pour la salle de lecture publique	**25000**	**4500**	**133000**	**17,0%**	**6,9%**
Imprimés (10 dernières années)	25000	4500	133000		6,9%
Documents pour la salle d'information, de référence et des périodiques	**1730**	**600**	**87313**	**11,2%**	**17,0%**
Imprimés (dictionnaires, encyclopédies, annuaires bibliographiques, ouvrages de référence)	800	350	9200		10,3%
Périodiques, journaux et collections (nombre de volumes)	930	250	78113		19,4%
Documents pour le dépôt légal	**18000**	**4800**	**133200**	**17,0%**	**8,3%**
Encyclopédies, journaux, imprimés, microfilms, périodiques	12000	4000	108000		9,2%
"Libanicana"	6000	800	25200		5,9%
Documents pour l'iconothèque	**21200**	**5850**	**161600**	**20,7%**	**8,5%**
Gravures / Estampes / Affiches (de types documentaires)	1000	700	17800		12,2%
Vidéo	300	300	7500		13,7%
Photographies	16000	3000	88000		7,1%
Cartes postales	2000	800	21200		9,9%
Cartes topographiques / géographiques / géologiques / atlas / plans architecturaux et cadastraux / facsimilés ou en feuilles	200	180	4520		13,3%
Oeuvres musicales et sonores : partitions et ouvrages sur la musique / enregistrements de musique libanaise / disques / cassettes / CD / Livrets de chants.	500	400	10100		12,8%
Logiciels	200	70	1880		9,4%
Brochures	1000	400	10600		9,9%
TOTAL	**148630**	**23425**	**782013**	**100,0%**	**6,9%**

Tableau 2 :Extension des collections estimée à l'horizon de l'année 2030.

L'obstacle principal à la numérisation est son coût élevé même dans les pays qui font déjà usage en quantité de la technique ou qui disposent d'un nombre important de documents à saisir. Le facteur humain reste très important, mais là n'est pas la source principale du coût qui provient plus de l'absence de moyens mécaniques destinés aux manipulations et à la rotation des pages que de la saisie elle-même. L'élaboration d'un robot qui exécuterait ce travail de rotation en synchronie avec la prise de vue est une direction que la Bibliothèque nationale du Liban peut ultérieurement explorer pour son atelier de numérisation.

Malgré les promesses que laisse entrevoir cette méthode de transfert, les faits et les résultats obtenus par les différents pays invitent les bibliothèques à la prudence tout en poursuivant dans cette voie qui est celle de l'intégration du livre en amont et en aval, "de l'entrée, par saisie avec scanner, à la sortie, par impression numérique ou transfert électronique".

Pour la première décennie d'activité, la Bibliothèque nationale du Liban ne doit pas espérer numériser plus de 5% de son fonds. La première année les résultats seront marginaux au regard des quantités qui seraient à numériser. Avec des quantités réduites, le coût par page ne peut que demeurer élevé. Si des progrès sont réalisés sur le plan mécanique pour la manipulation des documents, il devient alors possible d'accroître, de façon significative, la part de la numérisation avec cependant la contrainte de procéder régulièrement à des copies, sur disques optiques numériques, du support numérique afin de pallier le risque d'instabilité qui le caractérise.

- ***Le catalogage électronique***

Le catalogage électronique d'un document est l'enregistrement informatique de la description physique (notices bibliographiques ou catalographiques) éventuellement enrichie d'informations associées et des points d'accès à ce document (notices d'autorité) dans la base de données.

Outil de gestion intellectuelle, le catalogue permet de suivre la croissance des collections ; instrument de gestion administrative, il renseigne sur l'état de l'inventaire et des mouvements du document ; outil documentaire, il facilite la recherche, moyen évident de mise en valeur du fonds, contribuant à la production de la bibliographie et des échanges. En outre, il permet d'optimiser les acquisitions par achats complémentaires avec d'autres bibliothèques qui partagent l'accès en ligne à un catalogue commun.

Une partie du fichier de la première Bibliothèque nationale a pu être conservé dans l'ordre ; son emploi aura une grande utilité dans le travail d'inventaire et d'identification des documents disparus ; il servira à la rétro-conversion des notices catalographiques.

Dans le catalogue de la Bibliothèque nationale, les notices catalographiques peuvent être récupérées par d'autres bibliothèques. Des notices disponibles sont, dans certains cas, importées par numérisation. Les autorités-matière du système d'autorité de la Bibliothèque repose sur une liste conçue et basée sur celle de la Library of Congress Subject Headings avec maintien persistant de la cohérence pour permettre les échanges inter-bibiliothèques.

La Bibliothèque nationale du Liban procède régulièrement à l'élaboration et à l'impression de la bibliographie libanaise ; elle utilise un logiciel de gestion de Bibliothèque intégré qui permet de tirer partie des notices sommaires établies au moment de la commande. La saisie de ces notices sommaires, d'une grande utilité pour le travail courant de désherbage, de contrôle et de développement des collections, constitue un gain de temps lors de la mise à jour de la base catalographique.

Le système informatique intégré permettra, après la période de démarrage, l’accès en ligne au catalogue de recherche à partir des Bibliothèques universitaires. Simultanément, une “Commission de catalogage ” réunissant les bibliothèques libanaises étudie les possibilités et la façon pour elles de se joindre au projet de constitution d'un catalogue national libanais. Dans les deux cas, de l'accès en ligne à partir des bibliothèques privées et publiques et de la constitution d'un catalogue national libanais, la Bibliothèque nationale du Liban est le coordonateur du développement.

Une conservation préventive et curative

Les questions que soulève la conservation concerne son contenu, les traitements à appliquer et les méthodes de détection des problèmes en vue des traitements préventifs.

La réponse à la première interrogation sur le contenu nous vient des collections de la première Bibliothèque nationale puisqu’elles constituent les collections existantes. Ensuite une méthode de gestion qui consiste à sélectionner les documents sur base d’échantillonnages effectués sur les collections en magasin sera adoptée pour l’application des traitements et du désherbage.

La conservation porte en priorité sur les 148.630 documents qui intégreront la Bibliothèque à son ouverture après avoir été, pour un grand nombre d’entre-eux, conservés dans des cartons sans mesures curatives particulières et dans des conditions de conservation déplorables. Ces documents souffrent d’humidité, de moisissures contagieuses, de la présence de champignons et d'insectes. Face à cette situation, un traitement urgent s'impose qui pourrait être administré dans un bâtiment situé, de préférence, non loin du futur site de la Bibliothèque nationale. Les ouvrages seraient transportés en ce lieu pour être traités et conditionnés. Ils y demeureraient jusqu'à ce que le nouveau bâtiment soit prêt à les recevoir.

Pour assurer la conservation physique des documents, la Bibliothèque nationale s’équipe d’un atelier de conservation qui assure les mesures de protection et le traitement préventif et curatif du papier, des cuirs, de la dorure et des encres des collections de la Bibliothèque elle-même et, selon la demande, des documents des autres bibliothèques libanaises. Par ailleurs, cet atelier est un cadre idéal pour assurer, en accord avec une école des métiers, la formation pratique d'un personnel qualifié dans les métiers du livre. En outre, la Bibliothèque nationale envisage d’animer des sessions de formation en reliure, dorure et restauration destinées aux amateurs.

La sous-traitance du traitement physique n'est pas la solution envisagée par la Bibliothèque nationale en raison de l'absence de main-d'œuvre et aussi à cause du fait que le travail de restauration nécessite une connaissance très poussée de l'histoire de l’art et du livre, régulièrement mise à jour par le contact des collections de la Bibliothèque nationale qui représentent plusieurs générations d'artistes du

livre, de calligraphes et d'imprimeurs. La Bibliothèque nationale n'a recours à la sous-traitance du traitement que de façon très ponctuelle.

❑ Les activités liées à la conservation

La conservation assure la gestion de l'ensemble des mesures préventives et curatives qui nécessite l'entretien des collections de la Bibliothèque nationale.

Les mesures préventives appliquées sont le dépoussiérage et le nettoyage des documents, le conditionnement des ouvrages nouvellement acquis, le contrôle climatique, la protection contre la lumière, la désinfection, l'informatique appliquée à la gestion de la conservation, la reliure, les actions curatives concernent la désacidification pour les ouvrages dont le papier est à base de cellulose de bois, le thermocollage, la réparation simple, la restauration élaborée et le désherbage. Le transfert de support que nous avons abordé sous le titre du stockage [26] est aussi perçu comme une action de conservation.

Il existe une palette infinie de combinaisons de mesures et de traitements. Quelle est cette palette adoptée par la Bibliothèque nationale du Liban ? Il faut distinguer ici les mesures d'urgence qui sont à appliquer aux collections existantes, de la politique de conservation menée régulièrement par la Bibliothèque.

Une grande flexibilité est nécessaire au sein de la section restauration de l'atelier de conservation car la "définition des traitements doit être adaptée aux besoins, aux moyens et à la vocation de chaque bibliothèque".[27]

La question de l'opportunité de telle ou telle méthode se pose véritablement pour la désacidification en raison de l'enjeu financier qu'elle soulève. On peut s'interroger aussi sur le désherbage dont l'ampleur doit être évaluée par une enquête sur les collections.

La désacidification est une technique qui consiste à neutraliser l'acide contenu dans le papier fabriqué à base de cellulose de bois. Elle a son origine aux Etats-Unis avec le procédé Wei T'o[28]. C'est un traitement fort coûteux, [29] comme on le sait, non seulement par l'équipement qu'il faut acquérir mais aussi par son exécution et les dépenses de fonctionnement qui en découlent. Pour favoriser les économies d'échelle, il ne peut s'agir que d'un traitement de masse qui s'avère indispensable dans le cas des collections libanaises en raison de l'importance relative des documents édités aux XIXè et XXè. Cette prépondérance des imprimés du siècle et demi passé s'explique par l'essor de l'imprimerie à partir du milieu du XIXè siècle. Les moyens industriels de désacidification qui permettent de traiter des dizaines de livres en une seule opération sans dereliage existent aujourd'hui. Le Liban est en mesure de se doter de tels moyens avec l'aide d'une grande bibliothèque étrangère si, comme nous l'envisageons, l'atelier de conservation est autonome et fournit le service à d'autres bibliothèques libanaises. En outre, pour des

---

[26] Cf. section sur la fonction "Un mode de stockage adapté aux contraintes de la ville".
[27] La Conservation. Principes et Réalités. Sous la direction de Jean-Paul Oddos - Editions du cercle de la librairie - Collection Bibliothèques. page 196.
[28] Ce procédé s'applique en phase liquide. Il consiste à liquéfier un gaz basique par augmentation de la pression atmosphérique et à le regazifier après traitement.

raisons de souplesse de la logistique et de l'organisation, les expériences dans d'autres pays plaident en faveur de l'autonomie de l'atelier de conservation.

Dans le but de mieux contrôler la croissance des collections, la Bibliothèque nationale applique le désherbage qui a pour objet l'élimination des documents jugés obsolescents d'un point de vue scientifique. Ce travail est d'une grande importance, en particulier pour les collections de recherche, car non seulement elle les décharge d'un excès de documents inutilisables mais aide le chercheur à se concentrer sur les documents qui conserve un intérêt scientifique. Aucun ouvrage n'est toutefois détruit s'il conserve un intérêt historique, philosophique, sociologique ou artistique et si la nouvelle édition est venue le remplacer ou qu'un ouvrage qui puisse se substituer ne soit disponible. Tout désherbage d'un ouvrage est documenté par une fiche à cet effet.

[29] En France, en 1995, "les coûts de traitement annoncés par les industriels proposant des prestations de services s'échelonnaient entre FF.50 et FF.100." – op. cité. page 269.

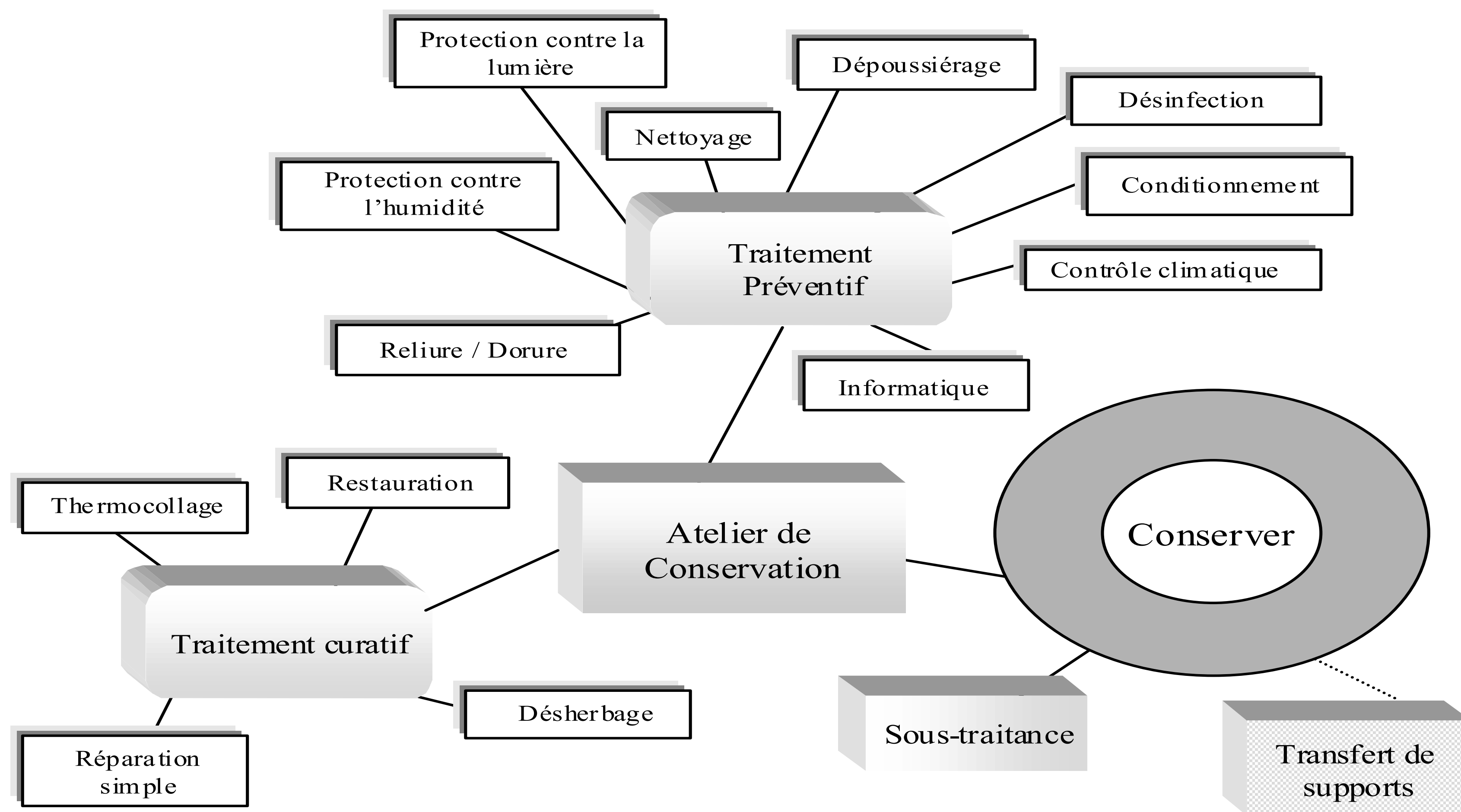


Schéma 4 : La Conservation

DES FONCTIONS EXTERNES POUR LA VALORISATION

Le palliatif à la menace encore imprécise des technologies de l'information sur les Bibliothèques est la modification de leurs fonctionnalités ; l'amplification de la fonction de communication au sein des bibliothèques occidentales depuis une vingtaine d'années est la traduction d'un tel changement. Il s'y greffe, dans le cas d'une Bibliothèque nationale et c'est le cas de celle du Liban, une fonction de coordination qui, tout en poursuivant comme finalité un meilleur service du public, a pour corollaire d'optimiser les ressources du réseau des bibliothèques et pour celles qui disposent de moyens modestes, de bénéficier du soutien d'une "bibliothèque mère ".

De la consultation sur place à la communication électronique

Le contexte sociologique du Liban, la prépondérance de bibliothèques universitaires de recherche, l'absence à ce jour, au niveau national, d'une bibliothèque publique en libre accès, tous ces éléments incitent à porter une attention particulière à la fonction de communication de la Bibliothèque nationale.

Cette fonction englobe l'ensemble des services qui s'adressent au public, aux autres bibliothèques locales et étrangères et aux autorités de tutelle. De ce point de vue, la communication constitue une fonctionnalité essentielle dont la réussite contribue à la réalisation des quatre objectifs stratégiques formulés ci-dessus dans le cadre de la politique publique. [30]

Dans l'attente d'un énoncé d'objectifs stratégiques qui reflètent les véritables intentions du gouvernement, appuyons notre construction sur ces quatre objectifs stratégiques afin de préciser en cascade les objectifs généraux et opérationnels à la réalisation desquels participe la fonction de communication.

Le tableau3 illustre, à travers des exemples concrets, les différentes facettes stratégiques de politique publique avec les niveaux stratégiques et tactiques dont ils dépendent au sein de la Bibliothèque nationale. La fonction de communication confronte la Bibliothèque nationale à un public qui sera de plus en plus exigeant en matière documentaire. Les activités de cette fonction sont soumises à un contrôle de qualité dont le niveau est maintenu élevé grâce à la formation permanente du personnel aux techniques et aux approches de la communication. La Bibliothèque nationale revoit régulièrement l'optimisation des horaires d'ouverture et "l'accessibilité" aux différentes salles, aux documents et aux équipements. Mais l'accessibilité ne va pas sans la "disponibilité" du personnel et des équipements et sans la compréhension, par le personnel, des objectifs stratégiques et opérationnels de la Bibliothèque, encore moins sans l'accueil professionnel du public par le personnel de la Bibliothèque.

---

[30] Cf. section sur les "objectifs publics aux multiples facettes": "développer la vie culturelle, renforcer la cohésion sociale; élargir les possibilités de l'Education nationale et de l'Enseignement Supérieur; faire du Conseil de la Recherche scientifique libanais un partenaire actif".

❑ Les activités liées à la Communication

La Bibliothèque nationale est amenée à exercer de nombreuses activités de communication qui reposent sur quatre piliers et consistent à parvenir à la meilleure utilisation possible des collections, à fournir au public les informations dont il a besoin, à organiser des manifestations culturelles et à produire la bibliographie nationale libanaise. Communiquer à la Bibliothèque nationale est une fonction prise au sens large puisqu'il s'agit de couvrir les activités d'accueil, d'assistance documentaire, de formation du public, de promotion de l'Institution, de valorisation des collections et de circulation des documents.

♦ *La consultation en salle et les salles d'animations*

Les activités de communication que nous venons d'énumérer se plient toutes à l'activité principale qui est la mise à disposition du public du bon document à des fins de consultation. La consultation se pratique dans différentes salles de consultation, qui ont chacune une vocation précise pour remplir une des missions de la Bibliothèque nationale en rejoignant les besoins d'un ou plusieurs types de public.

En plus des salles de consultation, la Bibliothèque dispose de salles d'animations, salles de conférences, salles des expositions, salle de formation au sein desquelles elle organise des manifestations ponctuelles pour promouvoir l'institution et valoriser les collections.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture sont un paramètre essentiel de la fréquentation et de la disponibilité des salles. En 2005, la Bibliothèque nationale ouvre ses portes 5 jours et demi sur 7, du lundi au dimanche inclus ; Le lundi, le vendredi et le dimanche l'ouverture se fait les après-midi de 14h à 19h uniquement. Les autres jours, la Bibliothèque accueille le public de 9h à 19h. L'ouverture en fin de semaine est nécessaire pour permettre aux usagers du grand public et aux élèves en scolarité de fréquenter la Bibliothèque nationale.

En 2030, le nombre de jours d'ouverture évolue légèrement grâce à l'apport d'un personnel supplémentaire. Désormais, le lundi la Bibliothèque ouvre ses portes au public depuis le matin ce qui donne un nombre de jours ouvrés de six par semaine.

LA SALLE PATRIMONIALE

La salle patrimoniale d'une surface approximative de 950 m² [31] en 2030, comprend 294 places et dispose de 29 ordinateurs. Le type de public est assez large bien qu'il n'y accède que contre échange d'une pièce d'identité laissée à l'accueil de la salle à laquelle s'ajoute la carte d'accès. En salle patrimoniale la lecture se fait sous une certaine surveillance. Parmi le public, on trouve des enseignants, des chercheurs et des étudiants mais aussi des fonctionnaires, des militaires, des hommes et des femmes de religion, des personnes handicapées ce qui signifie que des facilités pour handicapés sont à prévoir dans cette salle ; peu de professionnels de l'économie, un peu plus de spécialistes du tourisme mais surtout des hommes et des femmes qui pratiquent les métiers de l'information, de la communication, de l'édition, de

la librairie et des arts graphiques ; cette salle est aussi un lieu de prédilection pour les collectionneurs et les généalogistes, les artistes, les archéologues, les historiens et les antiquaires ; un petit nombre appartenant au grand public visite cette salle occasionnellement.

Le public s'y rend pour consulter en accès indirect les imprimés de tous les pays édités avant 1850 et les éditions libanaises antérieures à 1900. Les manuscrits anciens et modernes ainsi que les tapuscrits sont les autres documents qu'on peut y consulter. Les fonds spéciaux se retrouvent aussi dans cette salle. Dons ou legs conservés à part, collections de documents de types différents sur un même thème, ils forment un ensemble de pièces rassemblées par un collectionneur durant une vie lorsque ce n'est pas durant deux ou trois générations. La Bibliothèque nationale conserve les documents précieux dont l'éventail est assez large puisqu'il comprend les incunables, les reliures d'art, les ouvrages essentiels pour l'histoire du Liban, les documents de personnalités du monde politique, artistique, scientifique et littéraire. La liste peut s'étendre à l'épigraphie et à la sigillographie en laissant une possibilité à la numismatique à condition qu'elle soit également très liée à l'histoire économique et politique du Liban.

Les usagers de cette salle demandent une assistance soutenue en matière de bibliographie, mais aussi sur le livre lui-même, sur les conditions de sa fabrication, sur l'auteur et le cas échéant sur l'artiste qui y a travaillé, sur le donateur du fonds spécial, sur la procédure de lecture et d'impression des microfilms, sur la visualisation et l'impression de données numérisées. La salle du patrimoine ne peut se passer d'un personnel maître des langues anciennes, des formes d'écriture, de la linguistique historique, de l'ethnologie et de l'anthropologie. La connaissance du patrimoine graphique est une science parfois difficile puisque les manuscrits arabes et sémitiques reflètent des particularités graphiques bien locales.

LA SALLE DE RECHERCHE

Les besoins de la salle de recherche en 2030 sont tels que celle-ci atteint une surface de près de 770 m² et dispose de 36 ordinateurs en places individuelles et de 19 carrels. L'usager accède à la salle de recherche en répondant à certains critères, celui d'appartenir à l'une de ces catégories : chercheurs du CNRSL, enseignants, étudiants en maîtrise et au-delà, écrivains, particuliers préparant la publication d'un ouvrage, personnes s'attelant à la mise au point d'une exposition, individus travaillant à une œuvre publique. L'une ou l'autre de ces personnes pouvant être handicapées, il y a lieu de prévoir des accès et des places qui leur soient réservées.

La salle de recherche communique les imprimés de tous les pays édités après 1850 et pour les éditions libanaises les documents publiés au XXè siècle. Les usagers viennent y relire les éditions sur les "Mo'allaqat" d'Imrou-oul-Qaïs et celles de Zoheïr, ils consultent le "Kalila wa Dimna" d'Ibn Al-Mouqaffa' et le "Mouhit el-Mouhit de Boutros Boustani", un lecteur se penche attentivement sur le "Mo'djam el-Buldan" de Yaqout er-Roumi pendant que d'autres accompagnent le récit du pélérinage d'Ibn Djobaïr, et méditent sur "el Arsrâr el-hikmat el-Mochriqiyya" d'Ibn Toufaïl. Un usager régulier s'attarde sur le "Nazhm el-Djauhar" de Saïd Ben el-Batriq tandis la "Kiniya es-Séâda" d'Al Ghazali a son

[31] Espaces d'accueil en salle patrimoniale et espaces de circulation inclus

habitué. Un usager, rarement vu, se laisse mener par les “Adjaïb el-âthâr” d’Al Djabarti ; il y en a toujours pour s’éprendre de la modernité de Taha Hussein ou de la prose de Fouad Ephrem el Boustani.

D’autres usagers sont là pour les documents officiels des institutions libanaises et arabes. Certains demandent les publications des institutions nationales ou internationales ou cherchent à consulter les actes du dernier congrès sur l’intelligence artificielle. Un étudiant pose une demande afin que lui soit communiqués les actes du dernier colloque sur le géographe Al-Baladhuri car les documents sur les congrès et les colloques sont offerts à la consultation en salle de recherche avec les thèses et les mémoires fournis par les universités libanaises ou acquises auprès d’universités étrangères. Un usager se concentre sur “l’étude stratigraphique et micropaléontologique de l’Albien, du cénomanien et du Turonien du Liban”, brillant mémoire de Pierre Saint Marc. Un chercheur remet à l’accueil une thèse sur les “Gastéropodes mésozoïques de la région libanaise”. Les documents de la salle de recherche sont communiqués en accès indirect à l’exception d’une partie des magasins qui est librement accessible aux chercheurs. Les magasins ouverts à ce public restreint qui jouxtent la salle de recherche, comprennent les documents officiels et les volumes de périodiques à caractère purement scientifique qui correspondent en quantité à 30% de l’ensemble des publications en série. Le personnel d’accueil de cette salle se partage entre les différents domaines de recherche. Sa formation permanente est attentivement suivie par la direction de la Bibliothèque car est-il utile de dire en matière de recherche, la mise à jour des connaissances est indispensable et que dans la formation et la compétence réside le respect mutuel et le lien de confiance entre le conservateur/bibliothécaire et l’usager.

LA SALLE DE LECTURE PUBLIQUE

La salle de lecture publique, d’environ 2570 m² en raison de l’effet architectural recherché et de la mise à disposition en libre accès, est destinée à recevoir plus de 130.000 documents en 2030. La fréquentation peut atteindre 327 personnes en une journée. La salle n’est équipée que de 16 écrans réservés à la consultation des catalogues et des documents numérisés. Elle est ouverte au grand public âgé de plus de 14 ans. L’autorisation d’accès est accordée, sans cotisation aucune, au moment d’une inscription annuelle qui donne droit à une carte d’accès. Les documents ne sont prêtés que pour la consultation sur place , ce qui impose une contrainte à l’élaboration du protocole de constitution et de développement des collections. L’étude actuelle n’a pas retenu l’hypothèse d’un prêt à l’extérieur en raison des difficultés de relance par poste pour les retours de prêts en retard. Nous mentionnions plus haut la négligence des lecteurs dont plus de 20% ne rapportaient pas les ouvrages prêtés dans le cadre de la Bibliothèque nationale de l’Université libanaise. Il n’est pas exclu cependant que le prêt à l’extérieur des collections pour cette salle uniquement, puisse un jour venir se greffer lorsque les services de la poste offriront les garanties nécessaires pour que les relances parviennent aux destinataires.

La salle de lecture publique maintient sur ses présentoirs à la consultation, les imprimés parus depuis moins de dix ans. Au-delà de cette période les documents vont rejoindre les magasins des autres salles de la Bibliothèque. Les ouvrages scientifiques iront retrouver les magasins de la salle de recherche, le droit et l’économie sont déposés en salle de références, d’information et des périodiques. Les ouvrages

d'autres disciplines, dont on ne voit pas de point de chute dans une autre salle comme les livres pratiques et de jeunesse, certains ouvrages d'actualité, sont tous envoyés dans de petites bibliothèques régionales dont la construction, à travers le territoire, pourrait être envisagée et développée.

Le fonds de la salle de lecture publique a un caractère général. Sans prétendre à l'exhaustivité, il couvre les nouveautés dans les grandes disciplines scientifiques et techniques, dans les sciences humaines et sociales, dans le droit, les sciences et les faits économiques, dans la gestion des entreprises et des organisations, la religion, la littérature, l'actualité, les livres d'art et les livres pratiques, les livres de jeunesse.

Le personnel de la salle de lecture publique est bien formé à l'accueil de publics très divers et aux activités de communication. Il porte une attention particulière aux jeunes car la vocation première de la salle de lecture publique [32] est l'encouragement à la lecture et l'ouverture des jeunes aux différents domaines de la vie intellectuelle. Il est aussi attentif aux personnes handicapées pour qui la lecture et le travail intellectuel sont des voies de réalisation et d'intégration. Les collections destinées à cette salle offrent donc toute une panoplie de niveaux pour une population culturellement très hétérogène.

LA SALLE DE REFERENCES, D'INFORMATION ET DES PERIODIQUES

La salle de références, d'information et des périodiques s'étend sur 890 m² et dispose, en 2030, de 20 écrans pour l'interrogation du catalogue de la Bibliothèque nationale et du catalogue national libanais. Le public attendu, qui disposera en 2030 d'un nombre approximatif de 200 places est très disparate à l'instar de celui de la salle de lecture publique, puisqu'il reçoit des usagers de types très divers. Un service de conseil et d'assistance qui peut s'étendre à des recherches pour leur compte est assuré au profit des professionnels des secteurs économiques et aux fonctionnaires de l'administration publique libanaise en particulier dans "l'aspect information" sur l'actualité des secteurs économiques. En revanche, pour l'aspect "références" et des "périodiques", tous les usagers bénéficient du même niveau d'assistance.

La salle de références, d'information et des périodiques communique, sous forme d'imprimés et sur d'autres supports, les encyclopédies générales et spécialisées, les dictionnaires, les sources bibliographiques, les annuaires de toutes sortes, les publications en série, les journaux, les principaux magazines et les périodiques libanais et étrangers. Une partie des documents de cette salle est accessible en libre accès pour consultation sur place à l'exception d'un certain nombre de périodiques qui se trouvent en magasins avec l'entièreté, pour les titres des périodiques, des volumes des années précédentes. Les périodiques scientifiques sont, quant à eux, déposés dans les magasins de recherche ouverts en libre accès à un public restreint.

LA SALLE DU DEPOT LEGAL

La salle du dépôt légal, grande de 243 m² et pouvant recevoir 62 personnes en 2030, dispose de 3 écrans. Sa dimension se justifie par la dynamisation du dépôt légal qui est envisagée et par l'intégration du

---

[32] L'énoncé des missions de la bibliothèque publique contenu dans le manifeste de l'UNESCO de novembre 1994, mentionne en premier que la bibliothèque publique a pour mission de "créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge".

fonds "Libanicana" que la Bibliothèque nationale conserve séparément tant du point de vue catalogage qu’au niveau de la cotation. Les "Libanicana" sont acquis en suivant les directives du protocole de constitution et de développement des collections qui concerne la mission du dépôt légal.

Le public susceptible de fréquenter la salle du dépôt légal est constitué essentiellement de professionnels de l’édition et des arts graphiques. Le caractère d'archives nationales de ces collections conduit la Bibliothèque nationale à ne pas communiquer les ouvrages dont un exemplaire existe dans les collections d'une autre salle. Les autres usagers, qui n’accèdent aux collections du dépôt légal qu’avec une justification liée à la valorisation des documents, se présentent à la salle de dépôt pour y consulter le fonds Libanicana dont les documents sont prêtés en consultation sur place sans les mêmes restrictions que pour le dépôt légal. Ils y retrouvent les nombreux poètes et romanciers libanais, les historiens, les dramaturges, les auteurs de livres d’art, les philosophes et les théologiens, les sociologues et les économistes, les poèmes d’Albert Adib,, les récits de Kamal as-Saliby catalogués avant ceux de Joseph Sayegh, les écrits de Khalil Chams Eddine, d‘Edouard Henein ou de Mohammed El-Abdallah, les traductions de Salam Fakhoury qui nous livre Victor Hugo ou de Bahige Chaaban qui révèle Schubert et Paganini, Gorki et Dostoïevski au monde arabe.

STRATEGIE GENERALE / NIVEAUX D'OBJECTIFS	STRATEGIE CULTURELLE	STRATEGIE SOCIALE	STRATEGIE EDUCATIVE	STRATEGIE DE RECHERCHE	STRATEGIE ECONOMIQUE
STRATEGIQUES	Consolider la politique culturelle	Renforcer la cohésion sociale	Créer des opportunités nouvelles pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur	Faire du CNRSL un partenaire actif	Elargir la base documentaire du secteur économique
GENERAUX	Formations en matière de bibliographie libanaise / conférences et expositions sur des thèmes de la bibliographie libanaise	Accueillir les populations de tous les milieux sociaux, de toutes les confessions, de toutes les régions du Liban	Elargir le champ documentaire au-delà des matières enseignées / Accroître le taux de fréquentation des élèves en scolarité qui ont plus de 14 ans.	Etablir le protocole de constitution et de développement des collections de recherche conjointement avec le CNRSL	Etablir avec la Chambre de Commerce de Beyrouth, la Banque Centrale et la Direction de la Statistique à partir du protocole de constitution et de développement des documents relatifs à l'information sur les secteurs économiques
OPERATIONNELS	Mettre en place un programme de formation sur la valorisation de la bibliographie libanaise	Organiser des expositions sur le patrimoine graphique de chaque région et sur différents groupes sociaux.	Mettre en place un programme de tournées dans les écoles pour présenter la salle publique de la Bibliothèque nationale	Définir les champs à couvrir par le fonds de recherche	Définir les domaines d'intérêt des partenaires mentionnés ci-dessus à couvrir par la salle de référence, d'information et des périodiques
TACTIQUES	Publier la bibliographie libanaise.	Acquérir des documents familiaux et publics sur les auteurs originaires de ces régions	Procéder à la réalisation d'un film video sur la Bibliothèque publique et sur sa section scolaire	Mettre en place un groupe de travail conjoint	Mettre en place un groupe de travail conjoint

Tableau 3 : Exemples d'objectifs liés à la fonction de communication qui permettent d'atteindre les objectifs stratégiques de la politique publique.

En réalité, les collections rattachées à cette salle se distinguent de celles propres à la salle patrimoniale. Ce n'est qu'avec le temps, que les premières acquièrent un caractère historique, artistique et deviennent de ce fait de type patrimonial. En attendant cette évolution, une distinction entre les deux missions s'impose en raison du but bien distinct du dépôt légal qui est de refléter l'activité éditoriale du Liban et de bien faire ressortir l'importance de la législation relative au dépôt légal tout en facilitant la valorisation des collections de la façon la mieux appropriée possible. C'est le personnel Conservateur/Bibliothécaire de cette salle qui a la responsabilité finale de la production et du contrôle de la bibliographie libanaise bien que celle-ci soit le fruit d'efforts conjoints de plusieurs services de la bibliothèque.

LA SALLE D'ICONOTHEQUE

La salle d'iconothèque dépasse les 1000 m² pour un nombre de places qui s'élève à 266 unités en 2030. Elle est dotée d'équipements constitués d'une quarantaine de machines partagées entre les ordinateurs et les écrans, les appareils vidéo, les divers équipements sonores et les visionneuses à diapositives.

L'éventail des usagers de l'iconothèque est très large à l'instar des types de documents qui sont communiqués dans cette salle. Parmi les plus concernés, on trouve les élèves en scolarité, les professionnels de la communication et ceux de l'édition et des arts graphiques, les métiers du tourisme et des loisirs, les collectionneurs et d'une façon moindre les fonctionnaires de l'administration, les militaires, les artistes et le grand public. Quant aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants, ils passent assez peu de temps dans cette salle.

Le public fréquente la salle d'iconothèque pour consulter sur place mais aussi pour commander des copies de documents notamment des images fixes et animées.

Les images fixes concernent les photographies en noir et blanc et en couleur ainsi que les cartes et les plans (plans architecturaux et plans cadastraux), [33] les gravures, les estampes et les affiches qui se présentent sous formes documentaires,[34] les cartes postales et les brochures.

Les supports en noir et blanc d'images fixes disponibles à la Bibliothèque sont les tirages, les épreuves, les contretypes [35] et les diapositives alors que les supports en couleur d'images fixes sont constitués de diapositives originales, de duplicata de diapositives, de print, de tirages ou d'épreuves en couleur. Les autres supports sont les microformes (microfilms ou microfiches), surtout utilisées pour la conservation des périodiques, les CD-Rom très utiles dans le stockage des images qu'elles soient fixes ou animées et les vidéodisques qui suscitent moins d'intérêt en raison du progrès technique.

L'ensemble des documents fixes sera mis à la disposition des lecteurs sous forme de documents de substitution ou numérisées. Dans ce sens, la numérisation est pour les images fixes une application encore plus prometteuse à court terme que pour les ouvrages imprimés. Les documents originaux et les tirages d'époque ne sont pas communiqués aux usagers, seules des épreuves modernes leur sont remises.

---

[33] Il serait intéressant que les plans architecturaux tombent sous l'obligation du dépôt légal.
[34] Les œuvres d'art ne sont pas incluses.
[35] Copies d'images photographiques obtenues à partir d'épreuves rephotographiées.

Les images animées quant à elles se limitent aux films réalisés selon la technique vidéo, les vidéogrammes et les vidéocassettes. Les films sous formats (16mm, 8mm, super 8mm) font aussi partie des collections.

A l'instar des documents visuels, les documents sonores sont prêtés à la consultation aux utilisateurs sur des supports différents, le disque compact, le microsillon et la cassette audio à durée variable. D'autres supports arrivent sur le marché comme la cassette compacte digitale, le Mini-Disc, les kit multimédia.

La communication aux usagers des documents visuels et sonores se fait sur place grâce à un équipement adéquat dont la Bibliothèque nationale s'est équipée. Il s'agit d'un équipement nécessaire à saisir et communiquer, en fac-similés ou en feuilles détachées, les images fixes de format inférieur au 30x40cm mais aussi les cartes et plans. Pour les images fixes, la Bibliothèque nationale dispose de numériseurs, d'écrans multimédias et interactifs, de logiciels standards et spécifiques pour le traitement des images, d'imprimantes et d'appareils de visualisation pour microfilms. Pour les images animées, elle acquiert des magnétoscopes et aménage une petite pièce avec un écran et deux appareils de projection pour la visualisation de films de 16mm et Super 8mm. Quant aux documents sonores, les usagers les écoutent grâce à du matériel disponible en salle, magnétophones, électrophones, récepteurs radio, lecteurs laser, amplificateurs, casques, enceintes acoustiques et haut-parleurs qui sont mis à leur disposition pour cela.

Deux précautions indispensables sont à prendre dans le cadre de la gestion de l'iconothèque. Accompagner les activités d'un arsenal juridique [36] rigoureux et appliquer des techniques de conservation particulières pour éviter l'usure des bandes vidéo et les effets néfastes de la lumière et des champs magnétiques.

LA SALLE DE CONFERENCES

La salle de conférences avec ses 365 m² vient comme un complément des salles de lecture. Elle contribue à la valorisation du patrimoine puisque c'est ici que les érudits, les chercheurs, les gens de lettres et des arts ainsi que les scientifiques viennent communiquer au grand public les fruits de leurs travaux ; c'est dans cette salle de conférences que les auteurs introduisent et signent leurs ouvrages et que les organisateurs présentent les expositions qui se tiennent dans la salle prévue à cette fin. C'est encore là qu'on débat de tel aspect de l'histoire ou de tel progrès scientifique. Les sujets développés ne concernent pas nécessairement le livre ou un support du livre. C'est uniquement un endroit privilégié où l'érudition, la culture et la science s'ouvrent à tous les citoyens.

Il est possible d'envisager une salle commune aux conférences et aux expositions. L'avantage de la fusion est un gain d'espace évident ; l'inconvénient est la paralysie dont peuvent souffrir les conférences en raison d'expositions en cours. Toutefois, la cloison entre les deux salles est facilement amovible pour s'adapter aux besoins.

LA SALLE DES EXPOSITIONS

La salle des expositions est une vitrine de la Bibliothèque nationale grande de 540 m² environ. Instrument de valorisation du patrimoine graphique à l'égal de la salle de conférences, elle sert à montrer les richesses contenues dans les magasins de la Bibliothèque et les trésors qui pourraient provenir d'autres institutions ou de particuliers, pour constituer ou faire partie d'une exposition étant entendus que les thèmes

[36] Cf. paragraphe sur "La sécurité des auteurs et la mise en place d'un arsenal juridique".

doivent être liés au patrimoine graphique. Ce peut être des expositions d'imprimés mais aussi de manuscrits, des présentations de photographies, d'estampes et d'affiches, d'objets de curiosités ou de décoration, des expositions sur les Archéologues, sur les travaux archéologiques associés à leurs illustrations et aux documents disponibles à la Bibliothèque, des parcours thématiques ou commémoratifs, des itinéraires sur des hommes ou des femmes du monde littéraire, artistique ou scientifique, des comptes-rendus scientifiques portant sur un domaine. La salle des expositions destinée à l'ensemble de la population du monde artistique, littéraire ou scientifique s'accommode de thèmes variés pour satisfaire le public le plus large.

LA SALLE DE FORMATION

La salle de formation de 120m² est principalement destinée aux activités éducatives de la bibliothèque vis à vis du public et du personnel.

Pour le public, on distingue la formation ponctuelle et individualisée, en salle de lecture et devant les postes de consultation, sur la recherche catalographique, les vedettes ou l'indexation, de celle qui est donnée en salle de formation à un rythme régulier ; formations sur la recherche documentaire, stages d'écriture pour de futurs auteurs ; initiations et formations à l'écriture ancienne et à la lecture des manuscrits, sessions d'assistance à la lecture pour des personnes adultes et illettrées, formations sur l'histoire du livre, l'art du livre au Liban et dans le reste du monde, tel est le vaste champ qui s'offre à un public amateur ou professionnel.

La formation permanente du personnel, qui se déroule également dans la salle de formation, revêt une importance accrue avec les modifications technologiques et la standardisation des techniques documentaires ainsi que par les évolutions des différents domaines de la connaissance. Le choix des sujets à développer dans le cadre de la formation au personnel est guidé par les évolutions technologiques et le protocole de constitution et de développement des collections

❑ La sociologie du public

Nous posions dès le départ la problématique de l'utilité ou non d'une Bibliothèque nationale au seuil du XXIè siècle. Dans les développements qui ont suivi cet énoncé, il a été démontré que même pour la recherche, domaine pour lequel le Liban est doté de bonnes universités, une certaine carence documentaire règne, en tous cas auprès de la population étudiante de l'Université libanaise.

C'est dans l'idée d'étendre le bénéfice d'un tel projet à la population la plus large possible que la Bibliothèque nationale est conçue de façon polyvalente, comme nous l'avons vu, avec plusieurs salles de consultation et des salles d'animations. [37]

L'enquête sur la population réalisée entre 1994 et 1996 par le Ministère des Affaires sociales et le Fonds des Nations-Unies pour le développement révèle un pourcentage de 13,6% d'analphabètes toutes régions confondues. Le pourcentage est nettement supérieur, 22% pour les hommes et 46% pour les femmes, dans la tranche d'âge qui est au-delà de 45 ans. On peut dire que ces 13,6% de la population ne seraient pas directement concernés par le projet, encore qu'il est possible d'amener, selon les cas, une partie de celle-ci à la lecture et à l'écriture par des mesures d'aides que proposerait le Service des Bibliothèques et le Ministère de la Culture et de l'Enseignement Supérieur.

La fonction communication de la Bibliothèque est friande de données qualitatives et quantitatives liées au public potentiel. Sans de telles données, comment peut-elle décider et mettre en application des activités adéquates pour attirer le public et lui faire découvrir l'intérêt de la lecture et le plaisir que procurent le savoir et la connaissance ?

La quantification du public potentiel nécessite d'avoir à disposition des statistiques fines qui sont ensuite segmentées par type de public. La constitution d'une typologie du public fournit des enseignements précieux sur les regroupements de collections à effectuer, sur les modes de communication à adopter. L'élaboration de ces enquêtes entraîne la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions qui sont prévues dans la phase de pré-programmation du projet.[38]Déterminer la population qui fréquente la Bibliothèque nationale en établissant des hypothèses sur les taux de fréquentation par salle ; tel a été le but de l'exercice quantitatif dont les résultats sont reflétés dans les tableaux qui suivent. Le tableau 4 montre, à partir de données extrapolées sur des statistiques de population propres à l'année 1987, la façon dont le public potentiel, segmenté d'une certaine manière, fréquente les salles de consultation. Sous le titre "cibles associées de premier niveau", nous donnons les publics cibles associés aux publics principaux qui peuvent constituer des relais utiles pour la transmission des messages de communication et de valorisation en direction du public potentiel.

Par extrapolation des données de 1996, elles-mêmes extrapolées de 1987, nous avons, par un procédé similaire, tiré des estimations pour les années 2005 et 2030. Dans l'intervalle, au regard des tableaux 4 et 5, la répartition de la fréquentation selon les salles est modifiée[39] par un changement de contexte socioculturel et technologique qui a lieu dans la période et que nous allons essayer de décrire.

- Les bibliothèques universitaires privées se sont renforcées grâce à un dynamisme accru par la présence de la Bibliothèque nationale et du soutient qu'elle leur fournit, de l'amélioration des moyens documentaires, d'une gestion plus optimale de leur fonds, de l'amélioration des moyens de communication. En 2030, la salle de recherche concerne principalement les chercheurs du CNRSL et les enseignants et étudiants de l'Université libanaise.
- La salle de lecture publique change de public. La population à niveau d'instruction élevé aujourd'hui s'en éloigne au profit d'une population plus modeste qui a acquis un certain nombre de réflexes de lecture. L'évolution de la technologie de l'information et de la communication et celle des bases de données, la généralisation de l'informatique domestique réduit l'intérêt d'une salle de lecture publique pour les personnes aujourd'hui instruites.

Le même phénomène est perceptible au niveau de la salle de références, d'information et des périodiques. Si ces derniers attirent toujours le public malgré la diffusion, par réseau informatique, des journaux et périodiques, les documents de références sur les sources bibliographiques sont, en revanche, relayés par les bibliographies électroniques et notamment par la bibliographie nationale libanaise. C'est le tableau 8 qui illustre le mieux, par quantification, ce mouvement sur 25 ans. La Bibliothèque nationale qui avait à l'origine un caractère polyvalent se trouve, en 2030, face à un public plus nombreux qui s'intéresse principalement aux

---

[37] D'autres développements, directement liés au calcul des espaces concernant les salles, sont effectués dans la section sur "le calcul des espaces fondé sur des données techniques".
[38] Cf. tableau 15.
[39] Cf. tableau 6.

documents à caractère patrimonial. Les salles patrimoniales, celles du dépôt légal et d'iconothèque voient leur fréquentation augmenter en proportion, au détriment des autres salles qui se maintiennent toutefois avec un nouveau public.

Une telle évolution va affecter la décision qui sera prise, par les responsables, sur le nombre de places et les surfaces à envisager dans la définition du projet. Dans tous les cas la Bibliothèque nationale à édifier devra tenir compte de cette évolution que nous avons intégrée dans “l’exercice quantitatif”.

REPARTITION DE LA FREQUENTATION DU PUBLIC PAR SALLE EN 2005									
PUBLIC CIBLE	SALLE DE LECTURE CONCERNEES							CIBLES ASSOCIEES DE PREMIER NIVEAU	CIBLES ASSOCIEES DE SECOND NIVEAU
	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation		
Enseignants	20%	40%	10%	15%	3%	12%	100%	Universités, syndicat des enseignants	Etudiants
Chercheurs	25%	38%	10%	10%	5%	12%	100%	Universités	Enseignants, parents
Etudiants	18%	30%	23%	11%	4%	14%	100%	Enseignants, éducateurs, CRDP	Parents
Elèves en scolarité (1)			53%	20%		27%	100%	CNRSL, Universités	Industriels, laboratoires privés
Fonctionnaires, militaires, diplomates	29%	5%	23%	15%	10%	18%	100%	Institut National d'Administration Publique et de Développement	Ministères
Hommes & femmes de religion	38%	8%	15%	14%	10%	15%	100%	Patriarcats, Wakfs, associations de bienfaisance	Croyants et pratiquants
Personnes handicapées	15%	7%	43%	15%		20%	100%	Centre de rééducation, médecins, hopitaux	Familles des handicapés
Professionnels des secteurs économiques	10%		35%	30%	5%	20%	100%	Chambre de commerce et d'industrie, syndicats de métiers et des professions libérales	Consommateurs
Professionnels de l'information, de la communication, de l'édition, de la librairie et des arts graphiques	27%		15%	15%	20%	23%	100%	Syndicats liés à la presse et aux journaux, entrepreneurs du secteur, médias, Conseil supérieur de l'audivisuel	Auteurs
Ouvriers et agriculteurs			60%	15%		25%	100%	Syndicats ouvriers et agricoles, Entrepreneurs	Familles d'ouvriers et d'agriculteurs
Tourisme et loisirs	20%		25%	23%	5%	27%	100%	Syndicats, hôtels, centres balnéaires, agences de voyages, compagnies d'aviation, centres culturels	Touristes, Membres de clubs sportifs
Collectionneurs, généalogistes	28%		30%	15%	5%	22%	100%	Clubs, associations, antiquaires	Familles de collectionneurs et de généalogiste
Artistes, archéologues, historiens, antiquaires	35%	15%	10%	15%	5%	20%	100%	Associations, facultés et écoles des beaux arts, Direction des antiquités, salle d'exposition, presse spécialisée, organisateurs de salons, syndicat des antiquaires, conservatoire de musique, troupes théatrales et de danse, ciné-clubs, musées	Editeurs, enseignants, musiciens et artistes amateurs
Autres (reste de la population)			55%	25%		20%	100%	Médias	

(1) les élèves en scolarité ne sont considérés qu'à partir de 14 ans

Tableau 4 : Publics cibles et publics associés avec répartition de la fréquentation par salle en 2005

REPARTITION DE LA FREQUENTATION PAR SALLE EN 2030									
PUBLIC CIBLE	**SALLE DE LECTURE CONCERNEES**							**CIBLES ASSOCIEES DE PREMIER NIVEAU**	**CIBLES ASSOCIEES DE SECOND NIVEAU**
	Patrimoniale	**Recherche**	**Publique**	**Information, Référence, périodiques**	**Dépôt légal**	**Iconothèque**	**Total des salles de Consultation**		
Enseignants	25%	35%	5%	15%	5%	15%	100%	Universités, syndicat des enseignants	Etudiants
Chercheurs	28%	45%	5%	5%	5%	12%	100%	Universités	Enseignants, parents
Etudiants	20%	30%	21%	11%	4%	14%	100%	Enseignants, éducateurs, CRDP	Parents
Elèves en scolarité (1)			53%	15%		32%	100%	CNRSL, Universités	Industriels, laboratoires privés
Fonctionnaires, militaires, diplomates	29%	5%	25%	10%	8%	23%	100%	Institut National d'Administration Publique et de Développement	Ministères
Hommes & femmes de religion	38%	13%	20%	9%	5%	15%	100%	Patriarcats, Wakfs, associations de bienfaisance	Croyants et pratiquants
Personnes handicapées	15%	7%	43%	15%		20%	100%	Centre de rééducation, médecins, hopitaux	Familles des handicapés
Professionnels des secteurs économiques	10%		40%	25%	5%	20%	100%	Chambre de commerce et d'industrie, syndicats de métiers et des professions libérales	Consommateurs
Professionnels de l'information, de la communication, de l'édition, de la librairie et des arts graphiques	35%		15%	10%	13%	27%	100%	Syndicats liés à la presse et aux journaux, entrepreneurs du secteur, médias, Conseil supérieur de l'audivisuel	Auteurs
Ouvriers et agriculteurs			60%	15%	5%	20%	100%	Syndicats ouvriers et agricoles, Entrepreneurs	Familles d'ouvriers et d'agriculteurs
Tourisme et Loisirs	22%		30%	10%	5%	33%	100%	Syndicats, hôtels, centres balnéaires, agences de voyages, compagnies d'aviation, centres culturels	Touristes, Membres de clubs sportifs
Collectionneurs, généalogistes	32%		20%	15%	5%	28%	100%	Clubs, associations, antiquaires	Familles de collectionneurs et de généalogiste
Artistes, archéologues, historiens, antiquaires	33%	12%	15%	15%	5%	20%	100%	Associations, facultés et écoles des beaux arts, Direction des antiquités, salle d'exposition, presse spécialisée, organisateurs de salons, syndicat des antiquaires, conservatoire de musique, troupes théatrales et de danse, ciné-clubs, musées	Editeurs, enseignants, musiciens et artistes amateurs
Autres (reste de la population)	5%		50%	25%		20%	100%	Médias	

(1) les élèves en scolarité ne sont considérés qu'à partir de 14 ans

Tableau 5 : Publics cibles et publics associés avec répartition de la fréquentation par salle en 2030

EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PUBLIC SELON LES SALLES ENTRE 2005 ET 2030									
PUBLIC CIBLE	**SALLE DE LECTURE CONCERNEES**							**CIBLES ASSOCIEES DE PREMIER NIVEAU**	**CIBLES ASSOCIEES DE SECOND NIVEAU**
	Patrimoniale	**Recherche**	**Publique**	**Information, Référence, périodiques**	**Dépôt légal**	**Iconothèque**	**Total des salles de Consultation**		
Enseignants	5%	-5%	-5%		2%	3%		Universités, syndicat des enseignants	Etudiants
Chercheurs	3%	7%	-5%	-5%				Universités	Enseignants, parents
Etudiants	2%		-2%					Enseignants, éducateurs, CRDP	Parents
Elèves en scolarité (1)				-5%		5%		CNRSL, Universités	Industriels, laboratoires privés
Fonctionnaires, militaires, diplomates			2%	-5%	-2%	5%		Institut National d'Administration Publique et de Développement	Ministères
Hommes & femmes de religion		5%	5%	-5%	-5%			Patriarcats, Wakfs, associations de bienfaisance	Croyants et pratiquants
Personnes handicapées								Centre de rééducation, médecins, hopitaux	Familles des handicapés
Professionnels des secteurs économiques			5%	-5%				Chambre de commerce et d'industrie, syndicats de métiers et des professions libérales	Consommateurs
Professionnels de l'information, de la communication, de l'édition, de la librairie et des arts graphiques	8%			-5%	-7%	4%		Syndicats liés à la presse et aux journaux, entrepreneurs du secteur, médias, Conseil supérieur de l'audivisuel	Auteurs
Ouvriers et agriculteurs					5%	-5%		Syndicats ouvriers et agricoles, Entrepreneurs	Familles d'ouvriers et d'agriculteurs
Tourisme et loisirs	2%		5%	-13%		6%		Syndicats, hôtels, centres balnéaires, agences de voyages, compagnies d'aviation, centres culturels	Touristes, Membres de clubs sportifs
Collectionneurs, généalogistes	4%		-10%			6%		Clubs, associations, antiquaires	Familles de collectionneurs et de généalogiste
Artistes, archéologues, historiens, antiquaires	-2%	-3%	5%					Associations, facultés et écoles des beaux arts, Direction des antiquités, salle d'exposition, presse spécialisée, organisateurs de salons, syndicat des antiquaires, conservatoire de musique, troupes théatrales et de danse, ciné-clubs, musées	Editeurs, enseignants, musiciens et artistes amateurs
Autres (reste de la population)	5%		-5%					Médias	

(1) les élèves en scolarité ne sont considérés qu'à partir de 14 ans

Tableau 6 : Evolution sur la période 2005-2030 de la fréquentation des salles par le public cible

♦ ***La communication à distance : l'interrogation en ligne***

Développer l'interrogation en ligne nous amène à aborder le sujet de l'informatisation de la Bibliothèque nationale puisque le but essentiel du système informatique est d'améliorer la communication, les conditions de recherche et les services fournis aux utilisateurs.

LE SYSTEME INFORMATIQUE INTEGRE

Dans le monde des bibliothèques, la préférence est aujourd'hui donnée aux systèmes intégrés qui incluent les fonctionnalités bibliothéconomiques et les fonctionnalités de gestion fournissant des "fichiers d'acquisition" pour gérer les commandes, des "fichiers bibliographiques" pour les données du catalogue, des "fichiers de bulletinage" pour la gestion des publications en séries, des "fichiers d'autorité " respectant la norme ISO 2709 qui gère les accès aux notices bibliographiques, accès publics en ligne permettant la recherche à distance, des "fichiers d'exemplaires" pour la gestion de multiples exemplaires[40]. Le système intégré comprend éventuellement les "fichiers utilisateurs" pour la demande d'ouvrages en consultation,[41] un "fichier de prêts" qui met en relation le fichier bibliographique et les personnes inscrites à la Bibliothèque sans oublier un "module de filtre et de tri" pour l'édition de rapports.

Le système adopté par la Bibliothèque nationale ne lui est pas propre. Celui qui est installé est conçu selon une architecture modulaire qui permette l'ajout de fonctions. Il présente des interfaces dans deux langues (arabe, français) voire trois langues (arabe, français, anglais). Les fichiers bibliographiques et d'autorité respectent nécessairement le format MARC qui est indispensable pour le transfert direct d'un serveur ou sous forme de disques optiques compacts, des notices bibliographiques entre la Bibliothèque nationale du Liban et les bibliothèques régionales et internationales. En matière de bibliographie sur le Liban, la Bibliothèque joue le rôle d'Agence pour la bibliographie libanaise, objectif qu'elle s'assigne à un horizon raisonnable.

Le système intégré offre avec le module "fichiers d'acquisitions" des fonctionnalités financières pour la gestion des dépenses et des écritures comptables, pour la production de rapports financiers et la gestion des inventaires. En relation avec les "fichiers de catalogage", il permet à ce dernier l'emploi, par récupération, des données provenant de l'acquisition. Ce même module comprend des fonctions administratives pour la passation des commandes pour la saisie d'éléments d'information relatifs aux fournisseurs et pour la mise en relation des commandes et des livraisons avec les notices bibliographiques.

Partant d'une situation de base, la Bibliothèque nationale a l'avantage, ironie de son sort, de ne pas avoir à effectuer un travail trop important de conversion de données. Ce travail, qui consiste à passer en format électronique les informations qui se trouvent dans le catalogue

---

40 C'est le cas des exemplaires qui se trouvent simultanément en salle de lecture publique et en salle de recherche.
41 Ce type de fichiers ne s'applique pas aux collections en libre accès.

dactylographié, est nécessaire pour l'accès en ligne au catalogue électronique et pour l'élaboration d'un catalogue national libanais. L'approche que la Bibliothèque nationale adoptera est celle du catalogue rétrospectif qui consiste à saisir en informatique une par une et sous forme normalisée, les fiches dactylographiées. La dimension du catalogue de la première bibliothèque et l'état détérioré de beaucoup de documents qui exige un contrôle, rend cette solution acceptable malgré son coût en temps et en personnel. Elle a l'avantage d'être un recommencement qui permette, en fin de parcours, d'obtenir un catalogue numérisé au format MARC avec indexation [42] selon une liste d'autorité [43] basée sur la "Library of Congress Subject Headings" (LCSH) . En outre, la Bibliothèque nationale peut être amenée, pour effectuer ce travail, à utiliser, en ce qui concerne les ouvrages en langues européennes, l'équivalent des notices de la première Bibliothèque nationale récupérées auprès de bibliothèques étrangères, sur disques optiques compacts. Quelle que soit la méthode de saisie, le catalogage au niveau des "fichiers exemplaires" devra être complété pour bien distinguer les exemplaires, en raison de l'état physique très inégal des collections.

L'ACCES PUBLIC EN LIGNE AU CATALOGUE

L'accès en ligne au catalogue interactif a de multiples buts : Rechercher et retrouver un document, donner une vue d'ensemble sur les collections de la Bibliothèque nationale et sur celles des bibliothèques libanaises grâce au catalogue de la Bibliothèque et ultérieurement au catalogue national libanais dont l'élaboration est projetée, orienter si nécessaire l'utilisateur vers d'autres références bibliographiques insoupçonnées, localiser un document par sa cotation dans les magasins ou sur les rayons, fournir un outil de travail lors de l'élaboration des protocoles de constitution et de développement des collections.

Le catalogue occupe ainsi une place centrale dans le système informatique de la Bibliothèque nationale et avec lui, l'usager auquel il s'adresse. L'interface utilisateur doit être très soignée. Sa souplesse et son adaptabilité au plus grand nombre d'usagers dépendent de la conception du catalogue lui-même, si ses données ont été saisies de façon structurée et si un format normalisé a été employé pour éviter que tous les usagers en interactivité avec l'interface ne se sentent étrangers au système.

L'accès en ligne par le public est établi sur une copie du fichier bibliographique, pour des raisons de sécurité propres au système informatique et pour permettre des temps de réponses acceptables car le personnel de la Bibliothèque est, de son côté, utilisateur du fichier bibliographique original. Les conséquences de cette option sont minimes puisque la copie de l'original se fait de nuit.

---

[42] L'indexation, c'est la description d'un document à partir d'une liste de vocabulaire matière qui permet ensuite d'accéder à l'ensemble des documents de la bibliothèque à partir de ce vocabulaire matière.

[43] Les listes d'autorité sont des listes de mots qui servent au classement dans un catalogue et qui, par la suite, sont employés comme porte d'entrée au catalogue. i.e. Nom d'auteur, titre, lieu, etc.

L'ACCES EN LIGNE AU DOCUMENT NUMERISE

Ce n'est qu'à l'horizon plus lointain et progressivement, lorsque la technologie liée au numérique a suffisamment évolué, que la Bibliothèque nationale parviendra à offrir aux usagers, sur une échelle raisonnable, l'interrogation et la lecture des documents numérisés. Pour le moment, l'expansion de la numérisation est très ralentie par des limitations financières, en raison de coûts élevés, et par des contraintes techniques, dues à la gestion de capacités mémoires. Malgré ces difficultés qui pèsent sur les progrès de la numérisation appliquée, il est utile que la Bibliothèque nationale démarre cette activité afin de préparer les compétences dans le domaine.

Les commodités que la Bibliothèque peut tirer de l'accès en ligne sont multiple. Aux facilités de recherche, s'ajoute une gamme de produits qu'elle exploite à son avantage, les catalogues imprimés et édités, les microfiches, la récupération sur fichiers et l'édition électronique.

Une coordination pour optimiser les acquisitions et la conservation

Dans l'exercice de ses fonctions principales, la Bibliothèque nationale exerce certaines activités techniques qui donnent à l'Institution un rôle de coordination au sein du réseau des bibliothèques libanaises et même, en ce qui concerne le développement de la bibliographie libanaise, au sein des bibliothèques régionales.

Ce rôle de coordination illustré par le schéma 5 s'impose naturellement et sur le plan institutionnel dans toutes les activités innovatrices et pionnières. Aucune université privée ne pourrait recevoir le mandat d'exercer cette fonction car d'une part elles n'ont pas de vocations prioritaires touchant le patrimoine (elles ne s'adressent qu'à une seule couche de la population, l'enseignante et l'étudiante) et d'autre part, en raison des ressources limitées dont elle dispose.

- **Les Activités de Coordination**

♦ ***La bibliographie libanaise.***

La bibliographie libanaise est la contrepartie valorisante du dépôt légal. Elle porte sur l'ensemble des documents reçus à ce titre par la Bibliothèque. Toutefois un travail supplémentaire est nécessaire pour compléter la notice catalographique des documents répertoriés par le dépôt légal. La bibliographie libanaise est alors disponible sous forme de CD-Rom ou de son successeur, produit, pour le compte de la Bibliothèque nationale, par des sociétés sous-traitantes.

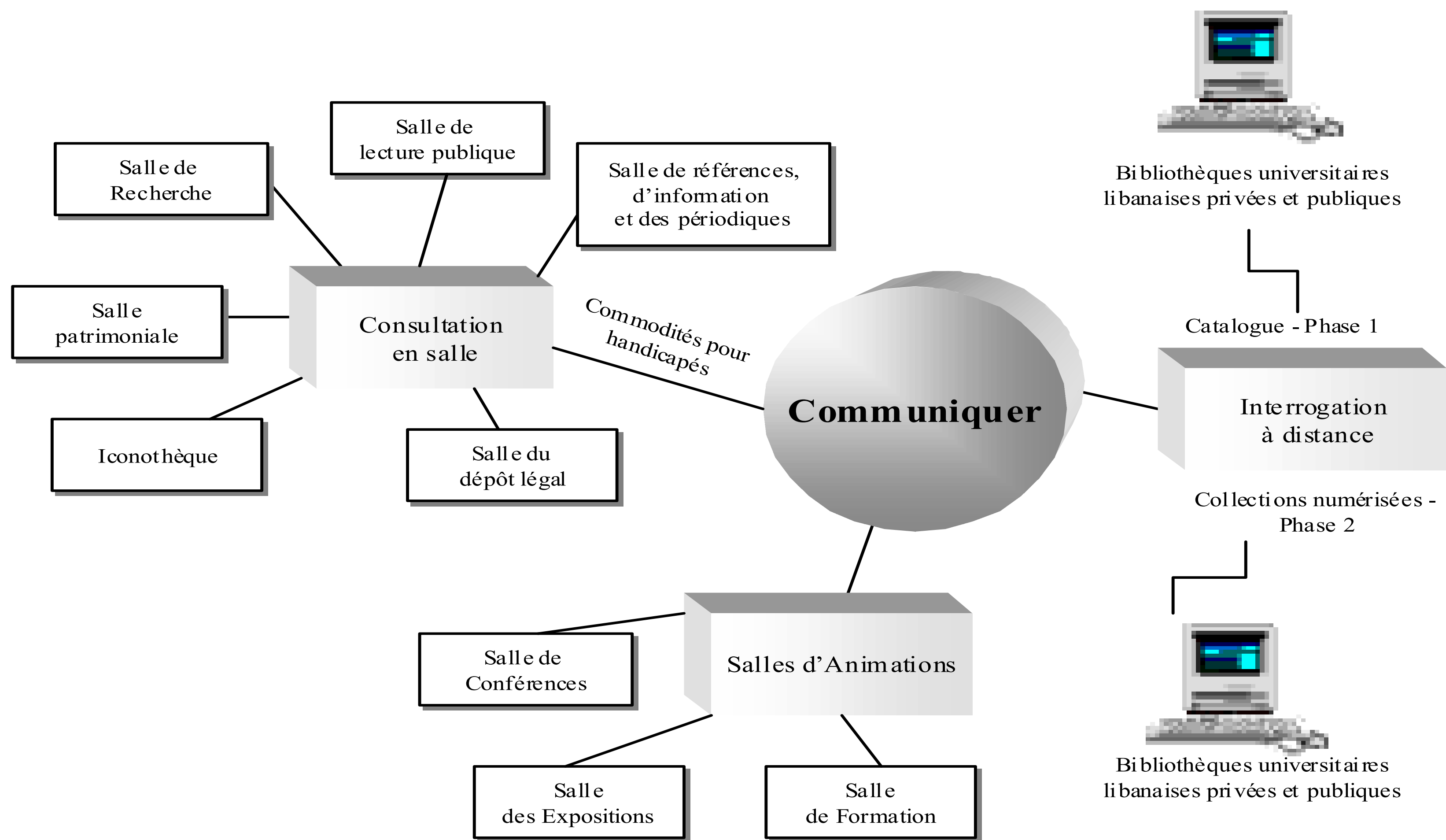


Schéma 5 : La Communication

- ***Le catalogue national libanais***

Après accord de l'ensemble des bibliothèques du pays, l'élaboration du catalogue national libanais est piloté par la Bibliothèque nationale. La base de données développée à cette fin est alimentée par le réseau des bibliothèques qui ont adhéré au projet. Au préalable, la convergence des normes de communication électronique est garantie par les bibliothèques au niveau de leur système de gestion pour la transmission des requêtes et des réponses, car chaque système doit se constituer "serveur" au sein du réseau. Sans le respect de telles normes de communication, les bases de données qui se trouvent sur les systèmes de ces bibliothèques ne pourraient être interrogées. Les Etats-Unis et la France utilisent une norme américaine Z39.50 que bien d'autres bibliothèques ont adoptée.

L'élaboration du catalogue national libanais, qui n'est pas un catalogue partagé, a pour but de dresser la cartographie des bibliothèques libanaises de façon à donner un panorama des collections, à faciliter le travail de recherche et de localisation des documents et à encourager les prêts et les échanges inter-bibliothèques. En outre, il permet, à partir de postes clients situés hors du Liban, l'accès en ligne aux notices catalographiques des collections libanaises.

- ***La numérisation***

L'éparpillement des ressources est vain ; aussi la Bibliothèque nationale se propose-t-elle de coordonner les efforts de recherche et de test en production numérique, en formation du personnel des bibliothèques libanaises et en choix conjoints d'équipements de numérisation. Cette technique étant encore en pleine évolution, la Bibliothèque nationale offre au réseau de l'explorer et ensuite de soutenir techniquement et par la formation les bibliothèques libanaises dans la mise en place d'ateliers internes ; ou bien, selon l'échelle du projet, la bibliothèque nationale proposerait de faire sous-traiter, dans son atelier, le travail de numérisation pour le compte d'autres bibliothèques.

- ***La conservation***

En 1994-1995 la Direction du livre et de la lecture en France a mis à la disposition des bibliothèques une unité mobile de désinfection comprenant un autoclave à oxyde d'éthylène installé sur un camion. L'idée est transposable sur le terrain libanais et la Bibliothèque nationale peut l'adopter déjà durant la phase de réalisation du projet, pour combattre les insectes, les champignons, les moisissures et les bactéries qui s'attaquent aux documents.

Ultérieurement, les bibliothèques libanaises bénéficieraient des services de la bibliothèque nationale en matière de conservation préventive et curative. La Bibliothèque, qui s'est donnée les moyens de la conservation préventive et de la restauration, assure à partir de son atelier, des visites de bibliothèques libanaises, prodigue des conseils en techniques de conservation, répond à la demande de restauration de papiers et de cuirs et, le cas échéant, forme le personnel des autres bibliothèques libanaises. Elle organise régulièrement des journées techniques pour s'informer et informer le personnel des bibliothèques sur les progrès effectués et à effectuer dans ce domaine.

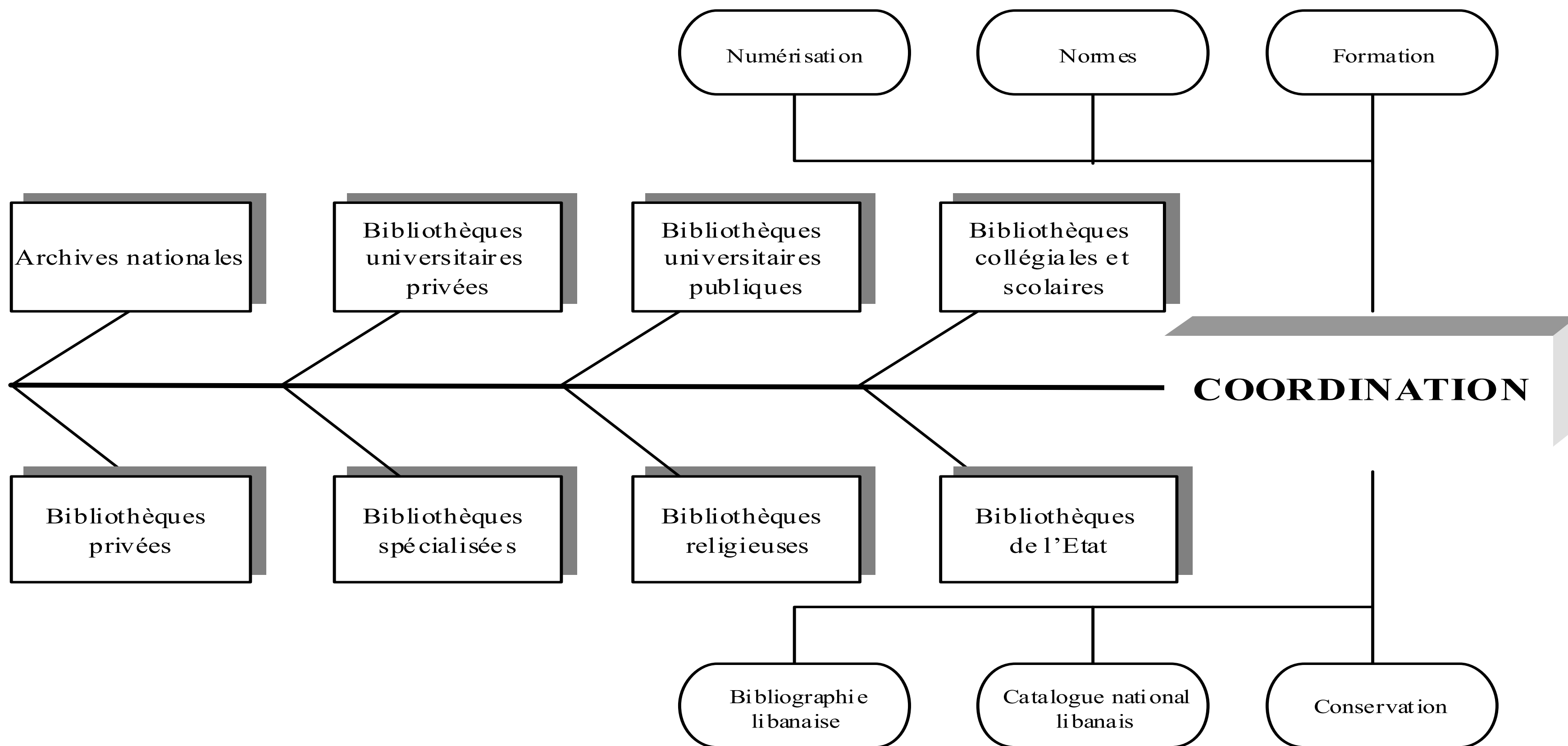


Schéma 6 : La Coordination

♦ ***La formation***

La formation est certainement un des aspects où le rôle de la Bibliothèque nationale est important. Les deux Instituts de formation dans les domaines de l'information, de la documentation et de la bibliothéconomie qui existent au Liban, la “Faculté d’information et de documentation de l’Université libanaise” et la “School of Arts and sciences” du “Beirut University College” sont des partenaires avec lesquels la Bibliothèque nationale peut compter. Ils assurent la formation académique et donnent aux étudiants les méthodes d'approches, tandis que le personnel de la Bibliothèque nationale forme sur le terrain des stagiaires aux techniques nouvelles, par le contact des collections. En plus de la salle de formation qu’elle emploie pour des enseignements magistraux, elle fait usage de son atelier de conservation pour recevoir de petits groupes en formation sur les techniques de traitement matériel et physique.

♦ ***Les normes***

Le développement d'un catalogue national libanais est une première action de coopération d'envergure qui suppose le suivi rigoureux de normes.

Les normes en bibliothéconomie concernent la bibliographie et en particulier, le format des données bibliographiques MARC que les applications informatiques ont à gérer. Définies par l'IFLA dans le cadre de l'ISBD (international standard bibliographic description) ces normes, de par leur caractère d'universalité, ont l'avantage de permettre une description de tous les documents quel que soit leur type, sans gommer leurs particularités.

Le format UNIMARC, utilisé par un nombre de plus en plus grand de bibliothèques, est celui adopté par la Bibliothèque nationale du Liban. C'est un format multimédia qui donne la possibilité de décrire dans un même catalogue, des documents de types différents. Son emploi par un grand nombre de bibliothèques offre une certaine garantie d'évolution.

La Bibliothèque nationale veille aussi à respecter la standardisation des vedettes ou points d'accès au catalogue informatisés. Ces vedettes ne sont rien d'autres que des noms d'auteurs, des titres de documents, des catégories professionnelles ou toute autre information importante relative au document, dont l'utilisation en recherche documentaire permet de retrouver tous les documents associés à ce nom ou à ce titre.

Les applications de la Bibliothèque nationale respectent aussi les recommandations de l'IFLA [44] en matière de notices d'autorité. La Bibliothèque adopte pour sa gestion le format UNIMARC d'autorité en espérant qu'une évolution se produira au niveau de l'interprétation des différences linguistiques. Dans le cas contraire, la Bibliothèque nationale étudiera la possibilité de respecter le format INTERMARC intégré, qui a l'avantage de permettre l'établissement de notices d'autorité pour les vedettes liées aux exemplaires. Sur le plan du thésaurus, la Bibliothèque

---

[44] “Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques”.

nationale devra identifier celui qu'elle adoptera pour couvrir aussi bien les collections patrimoniales que les autres fonds de la Bibliothèque.

Pour les normes informatiques, la tendance actuelle est au respect d'ANSI Z39-50. Cette norme est le cadre dans lequel se définit le réseau de type client-serveur et celui qui rend possible l'accès à distance à des bases de données. Nous avons déjà mentionné que le respect de cette norme par les bibliothèques des universités libanaises est une nécessité dans l'élaboration du catalogue national libanais.

UN CADRE ENRACINE ET ADAPTE

Reprendre les éléments architecturaux traditionnels et même reconstruire à l'identique a permis à la ville de Nuremberg, en Allemagne, de retrouver le charme de l'avant-guerre.

La Bibliothèque nationale peut-elle concilier la poursuite de finalités publiques et simultanément constituer un modèle de respect du patrimoine. Patrimoine architectural, dans un environnement culturel élargi et dynamique, qui se retrouve dans la décoration et le mobilier, intégré par les matériaux et les équipements modernes, adapté à tous les publics pour n'exclure aucune catégorie. En effet, lieu de rencontre et de dialogue entre toutes les composantes de la population, il est accessible à tous ceux qui sont handicapés pour raisons physiques, mentales, financières, sociales ou culturelles. C'est par la présence en son sein d'êtres diminués que la Bibliothèque nationale devient le symbole de dignité auquel les Libanais aspirent et peut, un jour, faire la fierté du plus grand nombre. Et c'est la fierté qui fait perdurer les œuvres humaines.

Une architecture traditionnelle aux matériaux modernes

Les critères architecturaux sont définis en vue du lancement du concours architectural. Ils respectent l'environnement urbain, naturel et humain. Ils laissent une large part aux éléments décoratifs qui caractérisent l'architecture libanaise. Non pas qu'il faille répliquer les motifs et les matériaux de cette dernière, mais ces composantes décoratives sont reproduites avec des matériaux nouveaux et moins coûteux.

Le bâtiment est à plan composite [45] c'est-à-dire qu'il comprend le plan rectangulaire d'ensemble mais aussi le hall central, les galeries, la cour et le liwan. Le plan rappelle la maison libanaise mais aussi le bâtiment religieux en général pour ne pas oublier le caractère sacré de certains documents. Par le hall central, image du centre ville, les galeries desservent les salles où s'exercent les missions proprement-dit de la Bibliothèque. Elles sont la représentation des échanges commerciaux qui avaient lieu au rez-de-chaussée des maisons de nombreux villages. La cour intérieure est le cœur de la vie au sein du bâtiment qui tourne le dos aux passants pour donner aux usagers l'impression d'être retirés de la ville.

Le plan rectangulaire ne s'oppose pas à l'idée que le bâtiment réponde aux normes modernes de gestion des bibliothèques qu'elles soient du type recherche, documentaire ou publique en libre accès.

En cohérence avec la forme, les matériaux utilisés rappellent la pierre blanche, grise ou jaune de la montagne libanaise ; au moins une partie des façades reflète la beauté de ces matériaux. Indépendamment de la valeur évocatrice du patrimoine libanais, le choix des matériaux joue un rôle non négligeable dans la conservation des documents.

Parmi les éléments décoratifs utilisés il y a les trois arceaux, les portes simples et monumentales, les fenêtres et les volets, les verrières, les rosaces et oculi, les niches, les “fasqiyya” (bassins en mosaïque), les gargouilles, les parements de sol ainsi que des rappels de plafonds, des boiseries et des escaliers. Un

petit nombre de balcons fleuris donneront à l'édifice le charme de la montagne libanaise. Les parties extérieures sont formées d'un jardin avec arbres et arbustes, bancs de pierre, chemins et fontaines.

La Bibliothèque nationale qui vient consolider la réunification entre les Libanais reprend tous les éléments qui ont appartenu à l'une ou l'autre des communautés à commencer par les éléments les plus visibles de l'architecture et de la décoration.

Une Bibliothèque dans la cité culturelle

La Bibliothèque nationale est établie sur un site qui répond aux besoins exprimés par les objectifs stratégiques de politique publique, par les missions et les fonctionnalités décrites plus-haut.

Des coefficients techniques interviennent aussi dans le choix de l'emplacement notamment le rapport entre la surface constructible et la surface du terrain et les contraintes propres au terrain ou à l'environnement. Ces dernières se posant en termes de nuisances sonores, olfactives et hygrométriques, d'accès au bâtiment, de situation par rapport au public.

En conséquence, la Bibliothèque nationale est située à proximité des centres intellectuels de la ville de Beyrouth, en particulier à une distance raisonnable des bâtiments de l'Université libanaise et de préférence à la jonction de quartiers naguère divisés. Elle est desservie par des moyens de transports publics (autobus) ou privés (taxi-services).

Dans notre introduction, nous mentionnions la cité culturelle avec l'idée que la Bibliothèque nationale s'intègre à un ensemble plus vaste de bâtiments pour former un complexe culturel qui ait une portée nationale dans les différents domaines de la culture.

Il s'agirait de dégager environ 25 hectares de terrain dans la ville de Beyrouth qui seraient mis au service d'un grand chantier culturel au bénéfice des générations à venir. Le croquis 1 illustre notre vision de cette cité. Elle comprendrait un parc urbain naturel à triple vocation, technique, scientifique et culturelle, où seraient conservées et soignées la flore libanaise, la faune aquatique, la faune aérienne, la faune animale, avec reproduction d'espèces et conseils techniques aux intéressés sur demande ; En outre, la cité culturelle contiendrait un Institut de recherche et de protection du patrimoine artistique qui comprendrait des laboratoires de restauration du patrimoine dans les domaines de l'architecture, de l'archéologie et des arts décoratifs, améliorant et appliquant le savoir-faire dans les techniques de réparation du verre, du cuivre, de la poterie, des textiles, du tapis, du papier, de la photographie, du cuir, du bois, des meubles et de la mosaïque ; elle serait munie d'une école des métiers d'art où, les métiers de la décoration orientale et une partie de l'art décoratif occidental, seraient enseignés dans un cycle court et long. L'art occidental pouvant s'orienter et s'adapter à l'oriental tout en l'enrichissant. La cité culturelle, c'est aussi un conservatoire de musique avec son auditorium, une salle de théâtre et son école.

Ce projet est à l'horizon une fois ou deux fois décennal. La cité se présente comme un pôle de culture et un pôle d'éducation, un pôle d'animation dans les métiers d'art et les sciences naturelles enfin comme un pôle économique par le tourisme qu'il draine, par les métiers qu'il forme et par la production qu'il suscite. A court terme, la cité culturelle c'est aussi un chantier qui entoure la Bibliothèque nationale. Le

---

[45] Le plan composite - Paul Mayla in "l'Architecture libanaise du XVème au XIXème siècle". Paris. 1985. P 209.

travail intellectuel paisible risque d'être perturbé et sa mission inachevée. L’ordonnancement des travaux devra être décidé de façon à ce qu’ils ne viennent pas incommoder le fonctionnement de la Bibliothèque nationale déjà en fonctionnement.

Un calcul d’espaces fondé sur des données techniques

Pour le calcul des espaces, les nouvelles constructions de bibliothèques bénéficient des expériences de pays comme les Etats-Unis ou l'Allemagne qui fournisse des données techniques fort utiles, devenues des standards en la matière.

❑ Les places de travail

Les services destinés au public font appel à des normes techniques qui prévoient une surface d’1,3m² par place assise à laquelle il y a lieu d’ajouter la surface de circulation. En revanche, il faut compter au sens large[46] 2,7 m² par place simple, 3,5 m² pour les places équipées d’outils de travail en salle de recherche et 4,3 m² pour les carrels de la salle de recherche. Au sein de la salle d’iconothèque quelques places prévues pour la manipulation de cartes et plans nécessitent une surface de 4m² par place assise.

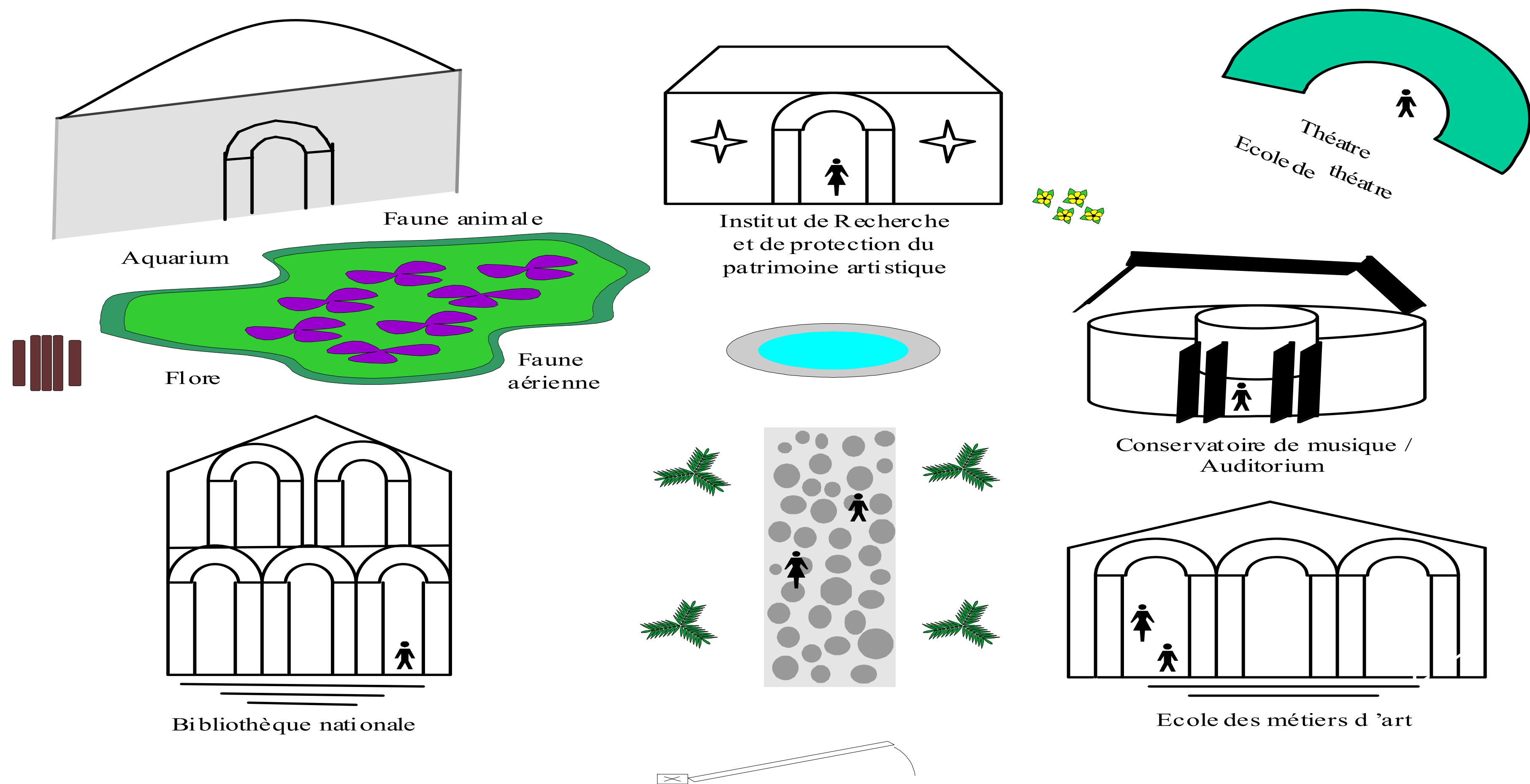
Pour “l'exercice quantitatif”, nous avons basé le calcul du nombre de places sur une estimation de la population qui fréquente la Bibliothèque nationale et sur des évaluations de fréquentation hebdomadaire données dans le tableau 9. Nous avons aussi pris en compte les fluctuations de fréquentation entre les jours de la semaine et entre les saisons.

Le nombre de places requises par salle en 2005 et en 2030 est donné par le tableau 7. Les besoins croissent de 35,5% grâce à une combinaison de facteurs constitués par une légère croissance démographique, une amélioration de la fréquentation et l'ouverture de la Bibliothèque nationale une demi-journée de plus par semaine. En 2030, la modification de la fréquentation n’est pas uniquement quantitative. Une nouvelle tendance se manifeste qui correspond au renforcement de la fréquentation des salles patrimoniales, du dépôt légal et de l'iconothèque ; en terme de places, cette tendance est reflétée par une nouvelle répartition du nombre de places requis.

Ces données croisées avec le type de public révèlent un poids en nombre de places requis relativement élevé pour les enseignants et les étudiants avec toutefois une croissance sur 25 ans inférieure à la moyenne générale. Les chercheurs et les professionnels de l’édition, des arts graphiques, de l’information et de la communication, dont les besoins en places sont limités en 2005, voient celui-ci plus que doubler en 2030. Les artistes, archéologues, historiens, antiquaires et le grand public constituent des catégories de publics avec lesquels la Bibliothèque nationale doit toujours compter puisque le besoin en places augmente au-delà de la moyenne pour cette catégorie. Il faut reconnaître que la catégorie grand public, qui n’est classée nul part ailleurs, fréquente largement la salle de lecture publique et son besoin en places croît en 25 ans de façon significative.

---

[46] Espaces de circulation inclus.



Croquis 1 : La cité culturelle libanaise

- [ ] **Les effectifs en personnel**

Le tableau 10 fournit une estimation des effectifs qui seraient nécessaires pour le démarrage de la Bibliothèque nationale en 2005 et pour son fonctionnement en 2030. Sa présentation n'est pas structurée à l'image d'un organigramme mais selon une organisation spatiale du personnel car ces données servent aussi au calcul des espaces requis pour les services intérieurs. L'élaboration d'un tel tableau suppose une analyse détaillée des fonctionnalités et des activités qui sont envisagées pour chaque fonction.

Pour l'évaluation des effectifs en 2030, nous avons directement lié la croissance du personnel à celle du nombre de places et donc indirectement à la fréquentation hebdomadaire et au besoin en heures hebdomadaires puisque le nombre de places est lui-même fonction de ces deux dernières données. Sachant que dans la perspective d'une Bibliothèque nationale qui est attentive à ses usagers le "besoin en heures hebdomadaires" est une mesure cruciale.

De ces effectifs, 15% seront à la disposition des usagers pour les servir dans leurs besoins d'informations et de formation au catalogue électronique, pour les aider dans l'identification des cotations et dans leurs recherches bibliographiques et documentaires. Toutefois, la présence du personnel est modulée sur les fluctuations horaires du public et ajustée aux taux de fréquentation estimés[47].

[47] Cf. tableau 9.

EVOLUTION DES BESOINS EN PLACES ENTRE 2005 ET 2030			
	Nombre de places requises en 2005	**Nombre de places requises en 2030**	**Accroissement 2005-2030**
Patrimoniale	189	294	55,9%
Recherche	193	238	23,3%
Publique	253	327	29,5%
Information, Référence, périodiques	173	204	18,2%
Dépôt légal	43	62	44,4%
Iconothèque	177	266	50,6%
Total des salles de Consultation	1027	1392	35,5%

Tableau 7 : Nombres de places requises par salle

Places requises en 2005 et 2030 par population type			
	Nombre de places en 2005	**Nombre de places en 2030**	**Accroissement 2005-2030**
Enseignants	240	291	21,6%
Chercheurs	31	66	110,7%
Etudiants	209	260	24,5%
Elèves en scolarité (1)	37	51	40,6%
Fonctionnaires, militaires, diplomates	69	103	47,7%
Hommes & femmes de religion	5	8	37,4%
Personnes handicapées	37	49	31,1%
Professionnels des secteurs économiques	87	90	2,7%
Professionnels de l'information, de la communication, de l'édition, de la librairie et des arts graphiques	27	58	110,8%
Ouvriers et agriculteurs	10	17	66,3%
Tourisme et loisirs	44	65	47,4%
Collectionneurs, généalogistes	19	25	31,0%
Artistes, archéologues, historiens, antiquaires	106	156	47,4%
Autres (reste de la population)	104	154	47,7%
TOTAL	1027	1392	35,5%

(1) les élèves en scolarité ne sont considérés qu'à partir de 14 ans

Tableau 8 : Evolution des places requises par type de population entre 2005 et 2030

Hypothèses sur les taux de fréquentation de la BNL												
	En 2005						En 2030					
HORAIRES	DUREE DES TRANCHES HORAIRES LES DEMI-JOURNNEES	TAUX D'OCCUPATION DES TRANCHES HORAIRES	DUREE DES TRANCHES HORAIRES LES JOURS ENTIERS	TAUX D'OCCUPATION DES TRANCHES HORAIRES	DUREE D'OUVERTURE HEBDOMADAIRE	TAUX D'OCCUPATION PONDERES DES TRANCHES HORAIRES	DUREE DES TRANCHES HORAIRES LES DEMI-JOURNNEES	TAUX D'OCCUPATION DES TRANCHES HORAIRES	DUREE DES TRANCHES HORAIRES LES JOURS ENTIERS	TAUX D'OCCUPATION DES TRANCHES HORAIRES	DUREE D'OUVERTURE HEBDOMADAIRE	TAUX D'OCCUPATION PONDERES DES TRANCHES HORAIRES
Jours ouvrables en semaine ===>	3		4				2		5			
9h-9h30			0,5	60%	0,5	60%			0,5	70%	0,5	70%
9h30-10h30			1,0	70%	1,0	70%			1,0	80%	1,0	80%
10h30-11h30			1	90%	1,0	90%			1	90%	1,0	90%
11h30-14h00			2,5	100%	2,5	100%			2,5	100%	2,5	100%
14h00-15h00	1	90%	1	100%	1,0	96%	1	90%	1	100%	1,0	97%
15h00-17h30	2,5	100%	2,5	90%	2,5	94%	2,5	100%	2,5	100%	2,5	100%
17h30-19h	1,5	90%	1,5	80%	1,5	84%	1,5	90%	1,5	80%	1,5	83%
TAUX D'OCCUPATION QUOTIDIEN	5,0	68%	10,0	77%	10,0	74%	5,0	68%	10,0	81%	10,0	78%
TAUX D'OCCUPATION HEBDOMADAIRE	15	90%	40	90%	55	90%	10	90%	50	90%	60	90%
TAUX D'OCCUPATION SAISONNIER		75%		75%		75%		80%		80%		80%
TAUX MOYEN D'OCCUPATION		46%		52%		50%		49%		58%		56%
PLACES PAR USAGER		2,18		1,94		2,00		2,04		1,73		1,77

Tableau 9 : Hypothèses sur les taux de fréquentation de la BNL

LES BESOINS ESTIMES EN PERSONNEL ET EN ESPACES INTERIEURS REQUIS EN 2005 ET 2030								
			EN 2005			EN 2030		
ESPACES	ACTIVITES	POSTES	NOMBRE	SURFACE (m²) / POSTE	ESPACES REQUIS	NOMBRE	SURFACE (m²) / POSTE	ESPACES REQUIS
Espaces d'accueil	**Total Accueil**		**10**	20	200,0	**13**	20	260,0
	Vestiaire	Garde du vestiaire	1			1		
	Bâtiment	Gardien	1			1		
	Librairie	Libraire	1			1		
	Accueil centralisé public	Réception, inscription	1			1		
	Accueil en salles de consultation, formation des usagés	Bibliothécaires	6			8		
Espace direction	**Direction**		**2**	35	70,0	**2**	35	70,0
Espace assistants	**Total Assistance**		**2**	15	30,0	**2**	15	30,0
	Assistance		2			2		
Espace de consultation	**Total Consultation**		**12**	15	180,0	**16**	15	240,0
	Consultation dans les 6 salles	Conservateurs	6			8		
	Consultation dans les 6 salles	Bibliothécaires	6			8		
Espaces intérieurs	**Total Personnel services intérieurs**		**51**	15	765,0	**68**	15	1020,0
	Traitement intellectuel	Conservateurs	12			16		
	Traitement intellectuel	Bibliothécaires	16			22		
	Traitement matériel	Bibliothécaires-adjoints	6			8		
	Traitement matériel	Magasiniers	10			14		
	Prêt interbibliothèques	Bibliothécaires	1			1		
	Coordination catalogue national libanais	Conservateurs	1			1		
	Coordination catalogue national libanais	Bibliothécaires	2			3		
	Editions	Conservateurs	1			1		
	Commission des bibliothèques libanaises	Conservateurs	1			1		
	Commission des bibliothèques libanaises	Bibliothécaires	1			1		
Administration	**Total Administration**		**15**	15	225,0	**20**	15	300,0
	Informatique	Chef de service	1			1		
	Informatique	Informaticiens	3			4		
	Informatique	Programmeurs	2			3		
	Personnel	Gestion administrative	2			3		
	Personnel	Législation	1			1		
	Formation	Reponsable formation	1			1		
	Juridique	Juriste	1			1		
	Comptabilité	Comptable	2			3		
	Budget	Responsable Budget	1			1		
	Courrier, réception, acquisitions	Agent administratif	1			1		
Espaces techniques	**Direction Ateliers**		**1**	25	25,0	**1**	25	25,0
	Autres Ateliers (1)		**9**			**14**		
	Atelier de conservation	Relieur / doreur	3			4		
	Atelier de conservation	Restaurateur, papier et cuir	1			2		
	Atelier de numérisation		1			2		
	Atelier de désacidification		1			2		
	Conservation préventive et entretien des magasins	Restaurateur	2			3		
	Atelier de photographie	Photographe	1			1		
Espaces d'entretien	**Bureau commun**		**1**	25	25,0	**1**	25	25,0
	Total Ateliers d'entretien (2)		**4**			**5**		
	Atelier de menuiserie et entretien et sécurité du bâtiment	Agent technique	2			3		
	Jardinier	Jardinier	1			1		
	Chauffeur	Chauffeur	1			1		
Espaces du personnels								
	Salle de réunion				150,0			200,0
	Sanitaires				40,0			40,0
	Salle de repos				50,0			50,0
TOTAL			**106**		**1520,0**	**141**		**1970,0**
(1) Le personnel d'ateliers ne dispose pas de bureaux propres mais a pour lui les ateliers								
(2) Le personnel d'entretien dispose d'un bureau commaun								

Tableau 10 : Evaluation des effectifs et espaces des services intérieurs en 2005 et 2030

CALCUL DU NOMBRE DE PLACES A PREVOIR POUR 2005 PAR TYPE DE PUBLIC										
	Population potentielle totale estimée en 1996	**Taux de croissance nette de la population entre 1996-2005**	**Population potentielle totale en 2005**	**Part de la population potentielle qui fréquente la BNL**	**Population qui fréquente la BNL**	**Fréquentation heb.moyenne de la BNL (Hs/Sem)**	**Besoins en heures hebdomadaires**	**Ouverture hebdomadaire (nombre d'heures)**	**Taux d'occupation moyen des places**	**Nombre de places à prévoir (salles de consultations)**
Enseignants	65302	1,3%	73352	3,0%	2201	3	6602	55	50%	240
Chercheurs	1500	1,5%	1715	10,0%	172	5	858	55	50%	31
Etudiants	82446	1,7%	95953	3,0%	2879	2	5757	55	50%	209
Elèves en scolarité (1)	587171	1,5%	671366	0,3%	2014	0,5	1007	55	50%	37
Fonctionnaires, militaires, diplomates	70000	1,0%	76558	2,5%	1914	1	1914	55	50%	69
Hommes & femmes de religion	3000	1,2%	3340	3,0%	100	1,5	150	55	50%	5
Personnes handicapées	29866	1,5%	34148	2,0%	683	1,5	1024	55	50%	37
Professionnels des secteurs économiques	410000	1,8%	481409	1,0%	4814	0,5	2407	55	50%	87
Professionnels de l'information, de la communication, de l'édition, de la librairie et des arts graphiques	8000	1,8%	9393	4,0%	376	2	751	55	50%	27
Ouvriers et agriculteurs	239000	1,5%	273270	0,2%	547	0,5	273	55	50%	10
Tourisme et loisirs	40000	2,2%	48654	2,5%	1216	1	1216	55	50%	44
Collectionneurs, généalogistes	3000	2,5%	3747	7,0%	262	2	525	55	50%	19
Artistes, archéologues, historiens, antiquaires	12000	2,2%	14596	10,0%	1460	2	2919	55	50%	106
Autres (reste de la population)	1600000	2,0%	1912148	0,3%	5736	0,5	2868	55	50%	104
TOTAL	**3151285**	**1,8%**	**3699649**	**0,7%**	**24373**	**1,2**	**28272**			**1027**

(1) les élèves en scolarité ne sont considérés qu'à partir de 14 ans

Tableau 11 : Nombre de places à prévoir pour 2005 par type de population

CALCUL DU NOMBRE DE PLACES A PREVOIR POUR 2030 PAR TYPE DE PUBLIC													
	Population potentielle totale estimée en 2005	**Croissance nette**	**Population potentielle extrapolée à 2030**	**Croissance nette de la part de population potentielle qui fréquente la BNL**	**Part de la population potentielle qui fréquente la BNL**	**Population qui fréquente la BNL**	**Croissance annuelle de la fréquentation heb.moyenne**	**Fréquentation heb.moyenne de la BNL (Hs/Sem)**	**Besoins en heures hebdomadaires**	**Ouverture hebdomadaire (nombre d'heures)**	**Taux d'occupation moyen des places**	**Nombre de places à prévoir (salles de consultations)**
Enseignants	73352	1,5%	104857	1,2%	4,0%	4188	-1,0%	2,4	9872	60	56%	291
Chercheurs	1715	2,0%	2759	1,5%	14,3%	394	0,5%	5,6	2222	60	56%	66
Etudiants	95953	1,6%	140445	1,2%	4,0%	5610	-1,0%	1,6	8815	60	56%	260
Elèves en scolarité (1)	671366	1,8%	1030163	0,5%	0,3%	3483	0,5%	0,5	1742	60	56%	51
Fonctionnaires, militaires, diplomates	76558	1,0%	97208	1,0%	3,2%	3086	0,5%	1,1	3478	60	56%	103
Hommes & femmes de religion	3340	1,2%	4447	1,0%	3,8%	169		1,5	254	60	56%	8
Personnes handicapées	34148	0,5%	38491	0,5%	2,3%	868	1,0%	1,9	1653	60	56%	49
Professionnels des secteurs économiques	481409	1,0%	611261	1,5%	1,4%	8738	-1,5%	0,3	3040	60	56%	90
Professionnels de l'information, de la communication, de l'édition, de la librairie et des arts graphiques	9393	2,0%	15109	1,0%	5,1%	767	1,0%	2,5	1949	60	56%	58
Ouvriers et agriculteurs	273270	1,0%	346981	0,5%	0,2%	782	1,5%	0,7	559	60	56%	17
Tourisme et loisirs	48654	2,0%	78257	0,5%	2,8%	2205		1,0	2205	60	56%	65
Collectionneurs, généalogistes	3747	1,5%	5356	0,5%	7,9%	423		2,0	845	60	56%	25
Artistes, archéologues, historiens, antiquaires	14596	2,0%	23477	0,5%	11,3%	2646		2,0	5292	60	56%	156
Autres (reste de la population)	1912148	1,0%	2427921	0,5%	0,3%	8210	1,0%	0,6	5212	60	56%	154
TOTAL	3699649	1,2%	**4926730**		**2,2%**	**41571**	**2,2%**	**1,1**	**47139**			**1392**

(1) les élèves en scolarité ne sont considérés qu'à partir de 14 ans

Tableau 12 : Nombre de places à prévoir pour 2030 par type de population

♦ ***Le calcul des espaces***

Nous avons distingué neuf sortes d'espaces dans la formulation d'hypothèses pour l'estimation des surfaces. Selon les cas, les calculs s'appuient, sur la taille des collections pour les magasins et les espaces de mise à disposition des documents en libre accès ou sur le nombre de places requis pour les espaces d'accueil, les espaces de consultation et de travail. Les parties internes réservées au personnel sont appréciées à partir des effectifs. Les hypothèses retenues et les résultats des calculs sont repris dans les tableaux 13 et 14.

LES ESPACES D'ACCUEIL

Les espaces d'accueil comprennent le hall d'entrée, un espace de repos destiné au public, le vestiaire, la librairie et le café/snack.

Pour le hall d'entrée l'espace de repos et le vestiaire, qui forment les premiers espaces d'accueil et l'espace de déambulation du public, nous avons retenu l'hypothèse d'1 m² pour 3 places. A cette surface viennent se greffer les parties prévues pour la librairie 80 m², le café/snack, 60 m². Aucun espace d'accueil n'est prévu dans les parties réservées aux services internes. En revanche, dans chacune des six salles de consultation de la Bibliothèque, une surface de 20 m² est entrevue pour recevoir les inscriptions du public et assurer les prêts à consultation sur place et le retour des documents. L'hypothèse de 20m² prend en compte une file d'attente. Pour cette raison elle est conservée à l'identique pour 2030.

LES SANITAIRES

Les sanitaires sont comptés à part. Selon les standards internationaux, il y a lieu de prévoir une unité pour 60 places à raison de 3,5 m² par sanitaire.

LES ESPACES DE CONSULTATION ET D'ANIMATIONS

Les surfaces destinées à la consultation diffèrent selon qu'un équipement est rattaché ou non à la place. Nous avons vu que des équipements étaient prévus dans toutes les salles et que des ordinateurs sont installés dans les salles de patrimoine et de recherche, dans la salle de références, d'information et des périodiques et dans l'iconothèque. La salle patrimoniale reçoit des lecteurs de microfilms [48] en plus de l'équipement informatique. Les salles de lecture publique et du dépôt légal ne sont équipées que d'écrans pour la consultation du catalogue et dans le futur, des collections numérisées. L'ensemble des salles reçoit 133 écrans ou ordinateurs en 2005, carrels et salle de formation inclus, et 175 unités d'équipement en 2030. A cela s'ajoute la possibilité pour les usagers d'utiliser leurs ordinateurs personnels.

Dans la salle de recherche, des espaces individuels, les carrels au nombre de 14 en 2005 et de 19 en 2030 ont une surface de 4,3m² par unité. Les ordinateurs qui y sont installés permettent à l'usager de travailler sur les données numérisées tout en interrogeant le catalogue en ligne.

---

[48] Les microfilms ne seront utilisés que pour les documents précieux.

Les salles d'animations sont prévues pour recevoir 30 personnes en formation, 140 personnes en salle de conférences et 200 personnes simultanément dans la salle des expositions. En terme d'espace, les hypothèses retenues sont de 4m^2 par personne pour la salle de formation, 2,8 m^2 pour la salle de conférences et 3m^2 pour la salle des expositions. Il est nécessaire d'ajouter à cette dernière un espace de 70 m^2 pour la préparation des expositions.

LES ESPACES DE REPROGRAPHIE

Les espaces de reprographie à l'usage du public reposent sur une hypothèse de 9m^2 par photocopieuse. Les machines sont disposées dans les différentes salles. En 2005, 7 machines de reprographie sont installées. Toutes les salles en sont pourvues à l'exception de la salle du dépôt légal. Le nombre passe à 9 en 2030. Il s'agit là d'une faible croissance, au regard du nombre de places, qui s'explique par le progrès technologique de l'information, de la communication et de la numérisation. Les deux machines supplémentaires viennent s'ajouter aux photocopieuses de la salle patrimoniale et à celle de la salle de lecture publique.

LES ESPACES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS

Dans la salle de lecture en libre accès pour laquelle un effet architectural est recherché, les rayonnages sont disposés de façon espacée. L'option de la Bibliothèque est de choisir des rayonnages peu élevés avec un nombre réduit de tablettes. Nous avons retenu 5 tablettes par rayonnage. Cette hypothèse s'accompagne de deux autres, l'une concernant le nombre de documents au mètre linéaire, nous retenons 25 documents et l'autre qui concerne le nombre de mètres linéaires par mètre carré que nous avons considéré égal à 3,5 ml. De ces données découlent le nombre de documents au m^2 qui est le diviseur du nombre de documents par salle.

En ce qui concerne les périodiques, il y a lieu de retenir une hypothèse de 6 titres par m2 que nous étendons à 7 m^2 pour la présentation des journaux.

Dans la salle de recherche, une partie des magasins est ouverte à un public restreint. On y accède par carte magnétique. Ces magasins accessibles sont équipés de rayonnages traditionnels manuels de type dense contenant 7 tablettes. Rapportés au m^2, on estime qu'en moyenne 450 documents in-4° et in-8° peuvent être stockés. Nous avons retenu 420 documents pour prévoir les places des in-f°, des grands in-f° et des in-p°.

LES ESPACES DE MAGASINS

Pour des raisons foncières déjà évoquées plus haut, 75% des magasins sont équipés de rayonnages mobiles denses qui peuvent recevoir 420 documents au m^2 alors que 25% des magasins ont des rayonnages traditionnels non-mobiles capables de contenir seulement 275 volumes au m^2.

LES ESPACES DES PARTIES INTERNES

L'estimation des espaces utiles au personnel prend en compte ses besoins de circulation et la nécessité pour lui de disposer de tables pour la pose des documents et de déplacer des chariots autour des meubles. Il dispose en outre d'espaces communs réservés pour ses réunions et sa détente. Pour

l'évaluation de ces espaces, les calculs sont basés sur les effectifs estimés au tableau 10 qui sont juxtaposés aux données sur les surfaces par unité et ensuite mesurées globalement.

Nous avons adapté les surfaces unitaires aux responsabilités. Le personnel scientifique et administratif dispose de 18 m² par personne. L'espace est réduit à 13 m² pour le personnel technique des ateliers car celui-ci bénéficie aussi de la surface des ateliers eux-mêmes. A la Direction et à son assistance, il est prévu d'allouer 35 m² au Directeur et 18m² pour son assistance. Les standards stipulent généralement que la surface des services internes doit atteindre 20% au minimum de la surface laissée au public.

LES ESPACES DEDIES AUX ATELIERS

Une superficie de 1120 m² est prévue pour les ateliers. Celle-ci est répartie entre l'atelier de conservation, l'atelier de numérisation, l'atelier de désacidification et celui de la photographie qui assure aussi la production de microfilms ; on y adjoint les locaux techniques.

L'ATELIER DE CONSERVATION

Avec 350 m², c'est l'atelier qui demande le plus d'espace, tant par la capacité de traitement quotidien que la Bibliothèque nationale peut avoir à assurer que par le matériel de conservation à disposer. Une brève énumération des tâches permet de se faire une idée de la logistique que la conservation implique, le dépoussiérage, la petite réparation, le nettoyage à sec qui comprend le gommage ou le brossage, le nettoyage humide effectué manuellement, le séchage, le cirage et le lustrage des cuirs. Le conditionnement s'effectue également dans cet atelier ainsi que la reliure qui comprend le débrochage et la couture, la préparation des couvertures et le découpage de cartons. Elle s'accompagne de la dorure sa panoplie de fers. La restauration a besoin d'espace pour procéder à la couvrure et à l'encollage. Les équipements sont des machines à débrocher, à coudre, des cisailles et des massicots ; le mobilier est constitué d'outils de transports et de manutention, bacs pour contenir les volumes, de chariots pour les transporter, de plans de travail pour les étaler. Les espaces doivent être bien majorés pour contenir les documents durant les étapes qui précèdent et suivent le traitement. L'ensemble de ces étapes nécessite une surface de 350 m² qui devra être cloisonnée pour séparer les tâches de dépoussiérage, de la restauration proprement-dit, de la reliure, de la dorure et du stockage sans oublier que cet atelier proposerait ses services de sous-traitance et, assurant des cycles de formation, aurait besoin d'espaces de circulation conséquents.

L'ATELIER DE NUMERISATION

L'atelier de numérisation, avec ses 60 m², doit permettre de procéder aux principales étapes du processus qui débute avec la préparation de la base de données recevant les images, suivie de la saisie des données elles-mêmes et de leur compression sur l'espace disque car les images sont très gourmandes en mémoire disque. Ce travail suppose un contrôle et une gestion régulière des images et de leur base de données. Les équipements nécessaires étant de petites dimensions, serveurs, écrans à haute résolution, terminaux, disques optiques numériques, l'espace requis est surtout nécessaire pour la partie préparation

matérielle des documents à saisir. La quantité traitée par jour est estimée à quelques unités, l'espace requis est de 60m².

L'ATELIER DE DESACIDIFICATION

L'atelier de désacidification évalué à 150 m² est un espace où se déroule un traitement de masse sur des quantités de documents. En plus de l'espace brut nécessaire à la machine [49] il faut compter avec la possibilité d'étaler le train d'ouvrages qui arrive pour le traitement. Ceux-ci doivent être disposés sur des tables pour la vérification avec la liste qui les accompagne ; un tri doit être fait pour évaluer l'intensité et le type de traitement à appliquer sur chaque document en terme de séchage et d'humidification. Sans rentrer dans le détail des tâches à exécuter, les 3000 ouvrages qu'il est prévu de traiter par an signifient une moyenne de 13 par jour sur la base de 220 jours ouvrés dans l'année. Le nombre réel de documents à traiter par jour sera sûrement supérieur car il serait étonnant qu'une telle régularité de production soit assurée. Nous considérons qu'une vingtaine de volumes peut être traitée par jour. Pour chaque livre ouvert, il faut prévoir 0,5 m² auquel on ajoute 40% d'espace de circulation. Le résultat est de 14 m² pour 20 documents auxquels nous ajoutons 15 m² pour la machine et 20 m² pour le mobilier et les accessoires, une surface de 50 m² pour le tri et le dépôt de documents en attente sans compter l'espace qui serait nécessaire pour le traitement d'ouvrages appartenant à d'autres bibliothèques.

L'ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

L'atelier de photographie, grand de 100 m² et séparé en deux par une cloison, reçoit toutes sortes de documents, livres, affiches, cartes géographiques pour en faire des clichés qui iront ensuite alimenter les bases de données numériques, les microfilms, les salles d'animations. Les étapes de la photographie sont la prise de vues dans un studio, le développement et le tirage dans un laboratoire ; il peut arriver que des tirages de posters soient exécutés. Le rouleau photographique est alors utilisé demandant un espace pour disposer les bacs mais aussi un espace important de circulation et de séchage.

LES LOCAUX TECHNIQUES

Les locaux techniques, avec 180 m², regroupent les salles destinées aux installations électriques, de chauffage, de climatisation et d'informatique. Ce sont des salles où l'on ne fait que passer à l'exception de la salle informatique. Les surfaces de circulation ne sont pas très importantes dans les premières. Nous avons estimé à 90 m² les espaces nécessaires aux trois premiers locaux avec 30m² par salle et à 90 m² également la surface nécessaire à la salle informatique.

LES ESPACES DE CIRCULATION

En plus de l'espace destiné à la déambulation du public et évalué, ci-dessus, nous avons procédé à une majoration sommaire par place de consultation, égale à 20%, pour couvrir les zones de circulation hors des zones d'accueil. Le pourcentage est porté à 30% par place dans les salles d'animations alors que dans les magasins, seule une majoration de 15% est nécessaire afin de permettre au personnel magasinier

[49] Plusieurs fabricants allemands ou américains fournissent des machines pour l'éxécution de ces traitements sur de grandes quantités.

de circuler. Ce sont les services internes qui ont le plus besoin d'espaces supplémentaires dans le but de permettre au personnel de se mouvoir facilement avec des charges et des chariots.

LES ESPACES DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN

Un espace divisé par des cloisons est prévu pour le rangement de matériaux et d'outillages d'entretien, pour le dépôt de mobiliers cassés, pour entreposer les fournitures, pour l'atelier de menuiserie. Nous avons estimé à 280m² la surface utile pour toutes ces activités techniques. Dans cette liste, deux pièces seront plus importantes que les autres, la salle où repose le mobilier cassé et l'atelier de menuiserie qui atteindront respectivement 120 m² et 100 m².

CALCUL DE LA SURFACE NECESSAIRE EN 2005

	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation	Formation	Conférences	Expositions	Grand total
Nombre de places totales	189	193	253	173	43	177	1027				1027
Espaces d'accueil											
Déambulation du public (1m² pour trois places)	62,8	64,3	84,2	57,6	14,3	58,9	342,2				342,2
Inscription, prêts et retour des documents	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	120,0				120,0
Librairie											80,0
Café / Snack											60,0
Espaces accueil - m²	82,8	84,3	104,2	77,6	34,3	78,9	462,2				602,2
Sanitaires											
Nombre d'unités (1 sanitaire pour 60 usagés)	3,1	3,2	4,2	2,9	0,7	2,9	17				17
Surfaces des sanitaires (3,5m² par sanitaire) - m²	11,0	11,2	14,7	10,1	2,5	10,3	59,9				59,9
Espaces de Consultation et de travail											
Surface moyenne à prévoir par place de consultation											
Type 1 (m² par place simple)	2,7	2,7	2,7	2,2	2,7	2,7					
% Type 1	80%	60%	100%	80%	100%	70%					
Type 2 (m² par place équipée)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5					
% Type 2	10%	15%	5%	10%	5%	15%					
Type 3 (m² par carrel et place pour cartes/plans)		4,3				4,0					
% Type 3		8%				15%					
Espaces de Consultation et de travail - m²	473,2	480,0	726,3	364,8	123,3	533,0	2700,7				2700,7
Nombre d'écrans par salle	19	29	13	17	2	27	106	12,0			118
Nombre de carrels		15					15				15
Salles d'animations et de formation (m²)								120,0	365,0	540,0	1025,0
Espaces de préparation des expositions										70,0	70,0

Suite à la page suivante

CALCUL DE LA SURFACE NECESSAIRE EN 2005	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation	Formation	Conférences	Expositions	Grand total
Espaces de reprographie											
Nombre de photocopieurs	1	2	2	1		1	7				7
Espaces de reprographie (9 m² par photocopieur) - m²	9,0	18,0	18,0	9,0		9,0	63,0				63,0
Espaces de mise à disposition des documents											
Périodiques											
Nombre de titres au m²				7							
Part des titres de périodiques en libre accès				100%							
Nombre de titres en libre accès				225							
Ouvrages											
Nombre de documents au ml			25	25							
% annuel de réaffectation											
Nombre de documents (net restant en salle)			25000	800			25800				25800
Nbre de ml / m²			3,5	3,5							
Espaces en libre accès large (largeur entre deux rayonnages 1,8m) - m²			285,7	41,3			327,0				327,0
Espaces de magasins											
Part des périodiques scientifiques des années précédentes en magasins de recherche											
Nombre de documents	13700	69000			18000	21200	121900				121900
Stockage mobile dense - 75% des magasins - (nbre de documents au m²)	420,0	420,0	420,0	420,0	420,0	420,0	420,0				
Espaces à rayonnages mobiles (m²)	24,5	123,2			32,1	37,9	217,7				217,7
Stockage non-mobile dense - 25% des magasins - (nbre de documents au m²)	275,0	275,0	275,0	275,0	275,0	275,0	275,0				
Espaces à rayonnages non-mobiles (m²)	12,5	62,7			16,4	19,3	110,8				110,8
Espaces du personnel (services internes)											
Espaces des services internes - m²											1520,0

Suite à la page suivante

CALCUL DE LA SURFACE NECESSAIRE EN 2005	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation	Formation	Conférences	Expositions	Grand total
Espaces des ateliers											
Atelier de conservation (reliure, dorure, restauration)											350,0
Atelier de numérisation											60,0
Atelier de désacidification											150,0
Atelier de photographie											100,0
Locaux techniques											180,0
Divers espaces de stockage (mobilier cassé, matériel, fournitures, entretien, menuiserie											280,0
Espaces des ateliers - m²											1120,0
Espaces de circulation											
% d'espaces de circulation du public	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	30%	30%	30%	30%
Espaces de circulation du public - m²	113,4	115,1	169,0	90,5	32,0	124,5	644,5				644,5
% d'espaces de circulation dans les magasins	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%
Espaces de circulation en magasins - m²	3,7	18,5			4,8	5,7	32,7				32,7
% d'espaces dans les parties internes	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%
Espaces de circulation dans les parties internes - m²											924,0
Espaces de circulation total - m²	117,1	133,6	169,0	90,5	36,8	130,1	677,2				1601,2
ESPACES TOTAL	718	850	1318	593	229	799	4508				9307
% CONTINGENCES											5%
CONTIGENCES - m²											465,3
TOTAL (avec contingence) - m²											9772,0

Tableau 13 : Calcul de la surface requise en 2005

CALCUL DE LA SURFACE NECESSAIRE EN 2030

	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation	Formation	Conférences	Expositions	Grand total
Nombre de places totales	294	238	327	204	62	266	1392				1392
Espaces d'accueil											
Déambulation du public (1m² pour trois places)	98,0	79,3	109,1	68,1	20,7	88,7	463,8				463,8
Inscription, prêts et retour des documents	20	20	20	20	20	20	120,0				120,0
Librairie											80,0
Café / Snack											60,0
Espaces accueil - m²	118,0	99,3	129,1	88,1	40,7	108,7	583,8				723,8
Sanitaires											
Nombre d'unités (1 sanitaire pour 60 usagés)	4,9	4,0	5,5	3,4	1,0	4,4	23,2				23,2
Surfaces des sanitaires (3,5m² par sanitaire) - m²	14,7	11,9	16,4	10,2	3,1	13,3	69,6				69,6
Espaces de Consultation et de travail											
Surface moyenne à prévoir par place de consultation											
Type 1 (m² par place simple)	2,7	2,7	2,7	2,2	2,7	2,7					
% Type 1	80%	60%	100%	80%	100%	70%					
Type 2 (m² par place équipée)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5					
% Type 2	10%	15%	5%	10%	5%	15%					
Type 3 (m² par carrel et place pour cartes/plans)		4,3				4,0					
% Type 3		8%				15%					
Espaces de Consultation et de travail - m²	737,6	592,0	940,7	431,3	178,1	802,7	3682,5				3682,5
Nombre d'écrans par salle	29	36	16	20	3	40	145	12			157
Nombre de carrels		19					19				19
Salles d'animations et de formation (m²)								120,0	365,0	540,0	1025,0
Espaces de préparation des expositions										70,0	70,0

Suite à la page suivante

CALCUL DE LA SURFACE NECESSAIRE EN 2030

	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation	Formation	Conférences	Expositions	Grand total
Espaces de reprographie											
Nombre de photocopieurs	2	2	3	1		1	9				9
Espaces de reprographie (9 m² par photocopieur) - m²	18	18	27	9		9	81				81
Espaces de mise à disposition des documents											
Périodiques											
Nombre de titres au m²				7							
Part des titres de périodiques en libre accès				100%							
Nombre de titres en libre accès				1593							
Ouvrages											
Nombre de documents au ml			25	25							
% annuel de réaffectation			10%								
Nombre de documents (net restant en salle)			119700	9200			128900				128900,0
Nbre de ml / m²			3,5	3,5							
Espaces en libre accès large (largeur entre deux rayonnages 1,8m) - m²			1368,0	332,7			1700,7				1700,7
Espaces de magasins											
Part des périodiques scientifiques des années précédentes en magasins de recherche		30%									
Nombre de documents	67100	223234		54679	133200	161600	639813				639813
Stockage mobile dense - 75% des magasins - (nbre de documents au m²)	420,0	420,0	420,0	420,0	420,0	420,0	420,0				420,0
Espaces à rayonnages mobiles (m²)	119,8	398,6		97,6	237,9	288,6	1142,5				1142,5
Stockage non-mobile dense - 25% des magasins - (nbre de documents au m²)	275,0	275,0	275,0	275,0	275,0	275,0	275,0				
Espaces à rayonnages non-mobiles (m²)	61,0	202,9		49,7	121,1	146,9	581,6				581,6
Espaces du personnel (services internes)											
Espaces des services internes - m²											1970,0

Suite à la page suivante

CALCUL DE LA SURFACE NECESSAIRE EN 2030	Patrimoniale	Recherche	Publique	Information, Référence, périodiques	Dépôt légal	Iconothèque	Total des salles de Consultation	Formation	Conférences	Expositions	Grand total
Espaces des ateliers											
Atelier de conservation (reliure, dorure, restauration)											350,0
Atelier de numérisation											60,0
Atelier de désacidification											150,0
Atelier de photographie											100,0
Locaux techniques											180,0
Divers espaces de stockage (mobilier cassé, matériel, fournitures, entretien, menuiserie											280,0
Espaces des ateliers - m²											1120,0
Espaces de circulation											
% d'espaces de circulation du public	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	30%	30%	30%	30%
Espaces de circulation du public - m²	174,1	140,6	217,2	105,9	44,4	184,9	867,2				867,2
% d'espaces de circulation dans les magasins	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%
Espaces de circulation en magasins - m²	18,0	59,8		14,6	35,7	43,3	171,4				171,4
% d'espaces dans les parties internes	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%
Espaces de circulation dans les parties internes - m²											1081,5
Espaces de circulation total - m²	192,0	200,4	217,2	120,6	80,1	228,2	1038,6				2120,1
ESPACES TOTAL	1200,1	1320,3	2698,4	1089,6	539,8	1450,5	8298,7				13635,2
% CONTINGENCES											5%
CONTIGENCES - m²											681,8
TOTAL (avec contingence) - m²											14316,9

Tableau 14 : Calcul de la surface requise en 2030

Un mobilier intégré

La préoccupation du Maître d’ouvrage dans le choix du mobilier de travail et de rangement est de s'assurer des qualités esthétiques et fonctionnelles ainsi que des possibilités de le faire évoluer dans le temps. La polyvalence des missions de la Bibliothèque nationale et l’option du lien de l’institution avec le patrimoine architectural libanais, invitent à une distinction esthétique des salles et à une adaptation du mobilier, des matériaux et des éléments décoratifs à l’esprit de la mission.

Dans toutes les salles de consultation, les rayonnages assurent la protection et la visibilité des documents, les présentoirs sont adaptés aux types de documents, les tables et les sièges sont confortables. Cependant la salle patrimoniale sera équipée d’un mobilier rappelant le style libanais et arabe tout comme les revêtements muraux qui seront partiellement constitués de matériaux rappelant ainsi la mosaïque de marbre, légèrement polychrome à décor géométrique. Le recours à ce type de décor et au matériel qui l’accompagne ne dépasse pas 20% des matériaux destinés à cette pièce, pour des raisons financières bien sûr mais aussi pour ne pas déconcentrer les usagers par la variété.

La salle de recherche, qui reflète un caractère de sérieux et de sobriété, est décorée d'un mobilier et de revêtements muraux partiellement en menuiserie de style arabe avec des couleurs naturelles.

La salle du dépôt légal reflète un caractère libanais où le vitrail polychrome se mêle à des pavements de sols et où le décor mural comprend des cuivres ; la porte de la salle est en forme d’arcature avec vantaux en bois ajouré.

Dans toutes les autres salles, une certaine souplesse est possible dans le choix des meubles mais quelles qu’en soient les décisions, les normes de qualité, de solidité, de confort, d'esthétique (couleur, sobriété) et de sécurité doivent être respectées.

La variété des meubles de consultation à prévoir pour l'ensemble des salles est riche, compte tenu de la diversité des types de documents que les usagers sont amenés à manipuler. L'ensemble des salles comprendrait selon les besoins, des sièges, des tables de travail, des rayonnages, des tablettes réglables, des éclairages sur les tables, des rangements divers pour cassettes vidéo et audio, des rangements à diapositives, des pupitres à plan incliné pour consulter les cartes et les plans, des lutrins, des présentoirs à périodiques avec tablettes abattantes, des présentoirs à journaux, des chariots pour le transport, du mobilier pour le personnel, des meubles pour l'accueil, des carrels à fabriquer pour la salle de recherche, des panneaux et des vitrines d'expositions, des chaises et deux pupitres dans la salle de conférence, du mobilier (tables de travail individuelles et sièges) dans la salle de formation, du mobilier et des accessoires de magasins, du mobilier pour les ateliers de numérisation, de désacidification, de photographie et

de conservation. La signalétique des salles est affichée en arabe et dans une langue étrangère qui se présente de la même façon dans toute la bibliothèque.

L'étude du mobilier ne commence que lorsque le projet architectural a été identifié et décidé car l'équipement choisi doit autant que possible s'harmoniser avec l'architecture du bâtiment et la décoration de chacune des salles.

Des équipements tournés vers le futur

Pratiquement toutes les salles de lecture [50] et les services internes seront équipés de matériels informatiques. Les besoins en équipements se résument en serveurs ou unités centrales, ordinateurs avec écrans multimédias et interactifs, mémoires primaires, disques durs,[51] graveurs de CD, périphériques (imprimantes, télécopie, scanners), systèmes d'exploitation, logiciels et applications. Pour les salles de consultation, les quantités à prévoir sont fonction de la durée de consultation alors que pour le personnel bibliothécaire, il est bon que chacun possède un ordinateur et son écran; et pour certains, une imprimante personnelle locale. Dans les salles de consultation, on trouve aussi des appareils de visualisation et d'impression ainsi que du matériel d'écoute pour lire les documents sonores.

A ces équipements s'ajoutent du matériel de saisie numérique, du matériel de désacidification, des appareils de prises de vues et des machines à tirages photographiques (noir et blanc et couleur), des appareils de reproduction (pour le public et les services internes), de l'équipement et du matériel pour la restauration, la reliure et la dorure, un équipement pour le thermocollage et une machine à plastifier les livres.

Du matériel d'entretien des collections et des supports documentaires, des climatiseurs, des aspirateurs, balais, chariots pour le ramassage des déchets, poubelles, déshumidificateurs et du petit matériel, luxmètres, hygromètres, matériel de sécurité incendie et antivol, de l'équipement sonore pour la salle de conférence, deux cabines téléphoniques publiques, du matériel de menuiserie et de préparation des expositions.

Les équipements très particuliers comme des distributeurs de boissons, le matériel de vestiaire, le mobilier de librairie et des éditions sont à prendre en considération.

Le matériel technique, électricité et éclairage, chauffage, plomberie, sanitaires, téléphones, ascenseurs mais aussi le matériel de sécurité, le matériel de recouvrement des murs et des sols fait partie des équipements associés à la construction.

L'étude des équipements est faite en phase avec l'étude des fonctionnalités, une fois que l'étape de quantification du public par type et les besoins en personnel interne sont établis.

---

[50] La moitié des 30 places prévues en salle de formation dispose d'un ordinateur relié au réseau de la Bibliothèque.
[51] Bien que le "network computer" risque de modifier les donnes sur ce plan.

Des adaptations pour handicapés

Les handicapés, le long de leur parcours pour atteindre la salle de lecture de leur choix rencontrent de multiples obstacles dont le moindre peut les dissuader de fréquenter la Bibliothèque nationale. Echouer dans l'accueil des personnes handicapées moteurs, après ce que le Liban a connu de souffrances, ne signifie ni plus ni moins l'échec de la mission de la Bibliothèque nationale. Aussi la Bibliothèque a le devoir d'adapter ses infrastructures et son mobilier à différentes catégories de personnes diminuées parmi lesquelles celles qui sont dépendantes d'un fauteuil, celles qui avancent avec des béquilles ou un déambulateur, les personnes âgées, les malades, même les personnes souffrantes d'une certaine fatigue, les femmes enceintes.

Les adaptations concernent les rampes dans le cas de faux planchers ; les normes internationales recommandent des rampes pour toute pente supérieure à 5%. Il est nécessaire de prévoir un ascenseur qui puisse prendre un fauteuil roulant accompagné ; les couloirs de circulation doivent être assez larges pour permettre au fauteuil de tourner, de circuler au milieu du public, voire de croiser un autre fauteuil.

Des tables de lecture et des sièges réservés aux personnes handicapées suivent les standards de dimension. Un cabinet de sanitaire est installé qui permette l'entrée d'une chaise roulante. La signalétique doit être adaptée et posée à une hauteur qui facilite la vue à une personne sur son siège. Pour les aveugles, une signalisation appropriée est envisagée ainsi que le développement d'une petite collection d'ouvrages pour la lecture en braille qui sera disponible en salle de lecture publique.

Le seul domaine où l'adaptation n'est pas possible est le libre accès en salle de lecture publique où les rayonnages ne peuvent avoir moins de cinq tablettes rendant inaccessible, à une personne sur chaise roulante, la tablette qui dépasse 1m 50.

UNE SECURITE MULTIPOLAIRE

Le fonctionnement de la Bibliothèque nationale s'accompagne de mesures de sécurité rigoureuses vis à vis du vandalisme, du vol et de l'incendie, pour protéger les systèmes informatiques, les auteurs, les écrivains et les travaux des chercheurs.

La sécurité contre le vandalisme

Ce type de risques est le plus difficile à contrôler. Seule une visibilité des postes de travail, [52] permet de réduire le vandalisme. Un survol rapide des ouvrages de retour de la consultation aiderait au moins à identifier ceux qui ont été abîmés ou annotés et à prendre l'une ou l'autre des actions. Quant à un contrôle par caméra, il n'est pas envisagé car il risque de réduire la fréquentation de la Bibliothèque ; les lecteurs n'apprécieraient pas la surveillance visuelle permanente.

La sécurité antivol

Le système adopté par la Bibliothèque nationale pour la protection contre le vol des documents, suit un principe électromagnétique et suppose un contrôle à l'entrée et à la sortie de la bibliothèque. Il n'est pas nécessaire d'effectuer ce contrôle au niveau de chaque salle à condition de soigneusement contrôler les issues possibles, fenêtres ou autres portes qui pourraient servir au détournement. Néanmoins dans la salle patrimoniale et la salle de recherche, au dépôt légal et à l'iconothèque, les prêts en consultation sont accordés en échange de la carte d'accès et d'une pièce d'identité dans la première ce qui offre une sécurité supplémentaire pour les collections précieuses.

L'option de la Bibliothèque nationale du Liban pour la protection antivol est nettement moins coûteuse que celle qui consiste à installer le système électromagnétique à la sortie de chaque salle. Dans le cas d'un seul contrôle à la sortie et en raison du mode unique de consultation en salle, la bande sensible qui est apposée sur le document l'est de façon permanente.

Le vol ne concerne pas seulement les documents, il vise aussi le matériel. Pour celui-ci un dispositif de verrouillage au mobilier est installé ; toutefois, indépendamment de ces actions spécifiques, une stratégie générale de sécurité préventive est indispensable. C'est ainsi que les vestiaires et les sanitaires sont situés à l'extérieur, dans le hall d'entrée, avant le contrôle antivol effectué à la sortie ; les fenêtres du rez-de-chaussée auront un vitrage incassable et les volets de ce même étage seront très solides voire en métal. Toutes ces mesures doivent nécessairement s'accompagner de rondes diurnes et nocturnes.

---

[52] Les seules places où les postes de travail ne seraient pas visibles, sont les carrels dans la salle de recherche. Au retour des ouvrages, une vérification soutenue doit être effectuée.

La sécurité contre les séismes et les risques d'incendie et de panique

Les dispositions contre les séismes et les risques d'incendie commencent au niveau de la structure du bâtiment par l'isolement des planchers, des parois verticales et de la toiture. En outre, le bâtiment répond aux critères d'isolation thermique qui est satisfait par la sécurité coupe-feu.

La sécurité informatique

La Bibliothèque nationale prend les mesures inévitables en matière de sécurité informatique:

Les salles où se trouvent les machines seront équipées d'onduleurs pour protéger le réseau contre les ruptures et les modifications d'intensité du réseau électrique. Ces machines seront des unités centrales, si l'option de la Bibliothèque nationale s'oriente vers un système "maître esclave", des serveurs, si au contraire l'orientation prise est l'architecture client-serveur,

Au niveau du personnel, la formation sur les questions de sécurité, les instructions écrites et la gestion administrative des accès, maintiendra un niveau de sécurité indispensable au bon fonctionnement du système informatique. Toutefois la gestion des accès informatiques ne sera pas rigide pour ne pas freiner la créativité du personnel.

Au niveau des usagers, les équipements mis à leur disposition seront contrôlés. Les unités centrales des micro-ordinateurs ne leur seront pas accessibles, car elles seront encastrées dans des boîtiers qui les empêcheront d'allumer ou d'éteindre la machine. Toutes les machines seront dotées d'un logiciel anti-virus. Les utilisateurs ne pourront utiliser que certaines fonctions des logiciels installés ; de même, ils ne pourront pas faire usage de touches du clavier notamment celles qui permettent de relancer la machine. Toutes ces mesures risquent de s'avérer insuffisantes tant il est difficile d'effectuer un total contrôle. Pour cette raison les seules salles équipées de micro-ordinateurs sont la salle patrimoniale et la salle de recherche où le public est déjà filtré par sa motivation et sa maturité et l'iconothèque où un petit nombre d'ordinateurs, placés à proximité des conservateurs, sera présent. Les autres salles ne disposeront que d'écrans pour l'interrogation du catalogue.

Au niveau des utilisateurs extérieurs à la Bibliothèque nationale qui accèdent à distance à son catalogue, l'installation de logiciels de filtrage de la communication viendra équiper les machines à l'entrée du réseau de la Bibliothèque.

Lorsque l'on traite de sécurité informatique, on pense toujours à la sauvegarde quotidienne des données. Elle se déroule à la Bibliothèque nationale de nuit, de façon automatique et plus rarement de façon manuelle pour faire face à des situations d'urgence.

Les sauvegardes de programmes et celles plus fréquentes des données se font, comme cela est courant, sur supports magnétiques qui sont conservés en lieu sûr de préférence dans un meuble ininflammable.

La sécurité des auteurs et la mise en place d'un arsenal juridique

A partir du moment où l'Etat définit une politique culturelle liée au livre, il ne peut échapper à la mise en place de dispositifs qui réglementent ses relations avec les acteurs du marché du livre. La création de la Bibliothèque nationale du Liban ne peut se faire sans être accompagnée d'une législation adéquate qui lui donne les moyens de la pérennité. Parmi les instruments dont dispose le gouvernement, il y a la législation liée à la propriété intellectuelle qui fournit aux auteurs des encouragements à produire et à publier leurs travaux. Cette législation aide à maintenir vivant, pour la raison que nous venons d'évoquer, le marché des éditeurs. Les manuscrits et les tapuscrits deviennent plus fréquents et sont de meilleure qualité.

Signataire en 1947 de la convention de Berne de 1866, complétée ou révisée huit fois avec une dernière modification en 1979, le Liban dispose du cadre juridique relatif aux droits d'auteurs et au droit des tiers [53] dans lequel il peut légiférer et c'est dans le cadre de cette législation libanaise que se situeront les rapports entre la Bibliothèque nationale et les utilisateurs.

[53] Il s'agit du droit des personnes, sujets d'un écrit ou sujets d'une photographie et du droit du propriétaire du lieu photographié ou décrit

LA PROGRAMMATION ET LE CYCLE DE VIE DU PROJET

La programmation du projet [54] s'étend sur 48-60 mois dans le cas d'un scénario raisonnable à progression par palier. L'approche envisagée qui est décrite dans le tableau 15 prévoit une première phase de pré-programmation de 1-2 mois pour les études de base et la définition de la stratégie générale et opérationnelle à suivre.

Le programme fonctionnement et d'équipement

La pré-programmation est suivie de la mise au point du programme fonctionnement et simultanément du programme d'équipement. Cette phase peut demander entre 2-4 mois. Le programme de fonctionnement conçoit le schéma général de la Bibliothèque nationale et définit les fonctionnalités et les services destinés au public. Dans ce cadre, le cycle de production des services est identifié en même temps que les activités liées à chacune des fonctions. C'est à ce stade que les exigences et les critères de satisfaction en matière de fonctionnement et d'équipements sont énoncés et que l'expert bibliothécaire formule les qualités qu'il attend du bâtiment. Le programme d'équipement procède à l'analyse des équipements à la lumière des fonctions et des activités envisagées. Par équipement, on entend le mobilier et le matériel technique destinés au public et aux services internes. Les équipements qui n'existent pas tels quels sur le marché, parce qu'ils doivent répondre à des effets de décoration ou de présentation, sont conçus en vue d'une production sur mesure. Les performances que doivent permettre de réaliser les équipements sont explicitement stipulées aux fournisseurs.

Le concours d'architecture

Un préalable au programme bâtiment et environnement, se trouve être le concours d'architecture. Celui-ci peut être précédé d'une étape facultative, la pré-étude architecturale. Son but est la préparation du concours par la définition des critères et des contraintes que les participants à la sélection doivent prendre en compte. Une telle étape est constituée de la préparation du concours, de son déroulement et du choix du Lauréat peut prendre 5-6 mois. Le concours est organisé sous la responsabilité d'un jury formé de personnalités reconnues dans la maîtrise des différents aspects qui interviennent dans la conception d'une bibliothèque. Dans un premier temps, le jury sélectionne les candidats qui participeront au concours. Il sera ensuite invité à émettre son jugement sur les projets présentés par les candidats afin de sélectionner le Lauréat.

---

[54] Cf. tabelau 15.

Le programme bâtiment et environnement : Avant-projet sommaire

Le concours d'architecture ouvre la voie à l'avant-projet sommaire du programme bâtiment et environnement dont le déroulement est assorti des remarques, avis et suggestions du Chef de projet et du Maître d'ouvrage. Cette phase pour laquelle 3-4 mois sont prévus correspond au moment où les critères dans la forme architecturale et dans l'environnement sont définis et précisés et où sont explicitées les adaptations aux contraintes notamment à celles qui ont trait à l'accès des personnes handicapées, à l'acoustique et à l'éclairage, à la flexibilité de la trame et des murs porteurs, à la conservation des documents. C’est aussi le stade où la réglementation en vigueur en matière de construction, vient orienter les choix.

Dans le programme bâtiment, l'organisation de l'espace est représentée en tenant compte de tous les paramètres, principalement le cycle de production des services, la sécurité des collections et du public, les effets architecturaux recherchés. Les sous-systèmes constructifs sont alors proposés par l'architecte en tenant compte des conditions de sécurité et de conservation des documents. L'architecte peut ainsi formaliser les espaces externes et internes dont l'approbation par le Ministre de la Culture donne le signal pour la conception du bâtiment qui sera suivi du test concepteur.

Le programme environnement porte sur les critères à respecter dans le domaine et sur ceux qu’il faut faire progresser. Quel est l'environnement réel de la Bibliothèque nationale ? Quel est l'environnement souhaitable ? Le site est analysé en détail pour réaliser l'intégration du bâtiment à son environnement. Le rôle du bâtiment est précisé dans son contexte urbain ; les liaisons entre les niveaux du bâtiment et les fonctions de la Bibliothèque sont déterminées ; les matériaux sont sélectionnés, l'ergonomie et le confort recherché sont définis. Enfin les systèmes de climatisation, d'isolation, d'éclairage, de chauffage et de sécurité sont aussi adoptés dans cette phase.

L'avis du Maître d'ouvrage

Durant toute cette phase, l'expert bibliothécaire peut procéder à des modifications de son programme jusqu'au moment où le Maître d'ouvrage doit se prononcer sur l'avant-projet sommaire de l'ensemble des programmes fonctionnement, équipement, bâtiment et environnement. Il émet des réserves, il choisit les options et demande l'intégration de variantes après avoir étudié en détail l'avant-projet sommaire.

Le programme financier, juridique et le calendrier

Simultanément un programme financier est mis au point durant 1 mois, qui précise avec le plus de détails possibles, le coût d'exécution des quatre programmes. La programmation financière couvre les dépenses d'investissement mais aussi les charges de fonctionnement qui incomberont à la Bibliothèque nationale. De la même façon et durant la même période, une

"programmation juridique" est à prévoir qui anticipe les questions de structure de l'institution, celles des contrats pour les passations de marchés et pour le recrutement du personnel.

Le programme bâtiment et environnement : Avant-projet détaillé

L'approbation de l'avant-projet sommaire révisé par le Ministre de la Culture déclenche la mise en route du programme définitif qui comprend l'avant-projet détaillé. A ce stade, le programme de fonctionnement et d'équipement est arrêté ; les seules modifications possibles concernent le bâtiment et l'environnement encore qu'à ce stade, les changements ne doivent pas être majeurs. Une succession d'avant-projets détaillés de fonctionnement, équipement et bâtiment sont préparés, acceptés par le Maître d'ouvrage, révisés et mis en adéquation avec le projet d'exécution. L'approbation finale des avant-projets détaillés est suivie de l'élaboration des projets définitifs sur l'organisation et la gestion de la Bibliothèque nationale, sur les équipements et le bâtiment. Ces projets ne comprennent plus de remises en question profonde par rapport aux avant-projets détaillés bien que d'ultimes améliorations en vue de la réalisation prochaine puissent être intégrées. L'étape qui suit est la préparation de l'exécution notamment la mise en place de l'équipe de gestion.

Pour l'exécution, une nouvelle structure est mise en place par le Ministre de la Culture qui va devoir faire suivre, par le service des Bibliothèques, la réalisation de l'avant-projet détaillé qui avait été approuvée. Les spécifications et les plans d'exécution sont préparés en détail à l'intention de l'entreprise qui sera sélectionnée. Ces spécifications permettent un dernier affinement du budget avec le détail des dépenses. Ce détail est remis au Ministre de la Culture qui peut alors faire connaître aux entreprises, par le biais du Service des Bibliothèques, les éléments techniques et administratifs pour que celles-ci procèdent à des offres de prix sur le lot qui les concerne.

La sélection faite, les entreprises identifiées, le démarrage du chantier peut intervenir selon le calendrier prévu et selon le déroulement normal de la construction.

La dernière phase qui concerne la réalisation jusqu'à l'ouverture au public doit prendre entre 30-36 mois. Le personnel de la Bibliothèque nationale est identifié, recruté et complété durant la réalisation ; la formation requise est assurée de façon à ce que les équipes se mettent au travail quelques mois avant l'ouverture afin d'acquérir les fonds documentaires prévus par le programme de fonctionnement et d'appliquer le traitement physique et intellectuel adéquat.

PRE-PROGRAMME	**PROGRAMME**					
	Avant-projet sommaire					
1-2 mois	2-4 mois		5-6 mois	3-4 mois		
	Fonctionnement	***Equipement***	***Pré_étude (facultative) et Concours architectural***	***Fonctionnement Equipement***	***Bâtiment***	***Environnement***
Politique nationale : objectifs globaux et spécifiques aux bibliothèques et aux domaines limitrophes	Conception, définition des services et des fonctions	Analyse des équipements			Définition des critères dans la forme	Définition des critères d'environnement
Contexte spécifique : Etats des lieux, contraintes, structures en place, etc.	Définition de la cartographie des flux physiques et d'information	Conception des équipements			Identification de la réglementation en vigueur	Définition de l'environnement de la BNL
Définition du nombre et de la typologie du public	Détermination des activités	Performance des équipements			Définition de l'organisation de l'espace	Définition du site dans son contexte
Première définition des ressources documentaires	Définition des exigences et des critères d'évaluation				Définition des sous-systèmes constuctifs	Définition du rôle futur du bâtiment
Premier scénarios sommaires	Performance du bâtiment				Formalisation des espaces externes et internes	Définition des liaisons entre les salles
Choix stratégiques : localisation, places, horaires, collections					Conception du bâtiment	Définition des matériaux, ergonomie, confort
					Test concepteur	Climatisation, isolation, chauffage, éclairage, sécurité

PROGRAMME			**PROGRAMME DEFINITIF**		
Avant-projet sommaire			***Avant-projet détaillé***	***Projet***	***Préparation de l'exécution***
Financier	***Calendrier***	***Maître d'ouvrage***			
2 mois			5-6 mois		
Investissement Financement	Calendrier de réalisation	Remarques sur l'avant-projet sommaire	Avant-projet détaillé fonctionnement/gestion	Projet organisation - gestion du bâtiment	Mise en place de la nouvelle structure de gestion
Charges fonctionnelles, Amortissements		Options et variantes	Avant-projet détaillé équipements	Projet équipements	Préparation des spécifications techniques détaillées et des plans d'exécution des ouvrages
			Avant-projet détaillé bâtiment	Projet d'exécution du bâtiment	Affinement du budget avec la liste détaillée des dépenses
			Acceptation avant-projets détaillés	Projet de budget	Préparation du dossier de consultation des entreprises
			Révision de l'avant projet sommaire budget et du calendrier		Passation des marchés
			Mise en adéquation du programme avec le projet d'exécution		Préparation du personnel du projet
					Achats d'équipements
					Adéquation du programme d'exécution

Suite à la page suivante

PROGRAMME			
Préparation de l'exécution	***Réalisation***		
Gestion du projet	***Déroulement du chantier***	***Réception des travaux***	***Ouverture au public du bâtiment***
Voir tableau précédent	30 - 36 mois		
Réception des réponses	Etablissement du chantier	Opérations préalables à la réception	Complément de l'équipe de la bibliothèque
Sélection des entreprises	Creusement des fouilles	Observations des Maîtres d'œuvre et d'ouvrage à l'entrepreneur sur la conformité aux documents	Aménagement et installation du mobilier
	Piquetages et tracés exacts	Réception	Transfert et acquisition des fonds documentaires nécessaires
	Construction des fondations	Constitution du dossier des ouvrages exécutés	Traitement des fonds pour la mise à disposition du public
	Réalisation des facades et des ouvrages intérieurs		Mise en service des système de protection des ouvrages
	Réalisation du second œuvre		
	Travaux de finition, de nettoyage pour mise en service		

Tableau 15 : Programmation du projet

L'EVALUATION FINANCIERE

Le tableau 16 reprend les principales données démographiques et techniques qui sous-tendent le calcul de coûts du projet. Ces données ont déjà été analysées et expliquées dans les sections précédentes avec toutes les précautions que la précarité des estimations requiert.

L'évaluation financière qui s'appuie sur ces éléments quantitatifs est présentée à travers quatre scénarios qui ne diffèrent, que par l'hypothèse établie sur le coût à Beyrouth, de la construction au m². Pour une bibliothèque, nous avons considéré que ce coût est supérieur au coût moyen de la construction d'un bâtiment classique, celui d'une administration par exemple, car des éléments de conservation, de confort et d'esthétique supplémentaire y sont intégrés pour ne mentionner que l'isolation, la climatisation poussée, la dessiccation, le système d'éclairage individualisé aux tables sur lesquels viennent se greffer des éléments décoratifs particuliers.

Des scénarios de dépenses d'investissement déterminés par le coût de la construction

Conformément à l'analyse reflétée par les tableaux 17 et 18, les sommes nécessaires à l'exécution du projet se situent entre 30,2 millions et 41,1 millions de dollars US selon que le coût de la construction à Beyrouth se situe à 800 ou 1400 dollars au m². Cette marge importante donne un degré de liberté suffisant pour le choix des matériaux de construction. Dans notre schéma, les autres postes contenus dans le coût total ne sont guère affectés par les modifications du prix de la construction.

❑ Le coût de la construction

Le coût du bâtiment ne comprend pas le prix du terrain à construire. Le site est considéré comme une donnée que l'Etat met à disposition pour le projet. En revanche, il couvre les travaux de construction et d'équipement de l'œuvre. Nous ajoutons un montant équivalent à 15% du coût d'édification pour les travaux de voirie, ceux relatifs à la préparation des jardins et à la circulation extérieure. En outre, il a fallu accroître le coût total de la construction, des honoraires d'expertises qui interviennent sur les différents métiers et en provenance de la Fondation. Ce coût a été estimé à 12% de celui de l'ensemble de l'édifice et des travaux extérieurs. A lui seul, le coût de la construction, ainsi évalué, s'élève à 14,5 millions de dollars sur la base technique et démographique de l'année 2030.

❑ Le coût des équipements et du matériel technique

Le coût unitaire d'une machine de reproduction à usage intensif a été estimé à 6.700 dollars. Pour les ateliers de conservation et de photographie, nous avons évalué les besoins en équipement à 42.000 dollars pour chacun d'eux. Ce montant inclus, par exemple pour l'atelier de conservation, les presses, les cisailles, une machine à débrocher, une machine à coudre, le petit matériel ; les fers à dorer car la dorure va de pair avec la reliure bien que ce soit deux métiers bien distincts. Le matériel photographique comprend des appareils professionnels, pour la prise de vue, un agrandisseur, des projecteurs, deux trépieds, du matériel de développement et des écrans.

Fiche Technique et Financière				
	En 2005 (Milliers de dollars US)	**En 2030 (Milliers de dollars US)**	**En 2005 (millions de livres libanaises)**	**En 2030 (millions de livres libanaises)**
Données démographiques				
Population potentielle	3 699 649	4 926 730		
Population potentielle qui fréquente la BNL	**24 373**	**41 571**		
Données techniques				
Ouverture hebdomadaire (nbr. d'heures)	55	60		
Taux moyen d'occupation des places	50%	56%		
Nombre de places requises	**1027**	**1392**		
Volumes des collections	**148 630**	**782 013**		
Surface totale - m2	**9772**	**14317**		
consultation	2701	3682		
circulation totale	1601	2120		
services internes	1520	1970		
magasins	218	1143		
libre accès large	327	1701		
salles d'animations	1025	1025		
ateliers	1120	1120		
accueil	602	724		
reprographie	63	81		
sanitaires	60	70		
contingences	465	682		

Tableau 16 : Données démographiques et physiques

L'atelier de numérisation dont le coût est estimé à 1,261 millions de dollars comprend un seul numériseur standard pour le traitement des livres, les logiciels standards également, des logiciels spécifiques pour régénérer, découper et reconstituer les images numérisées.

L'atelier de désacidification dont le coût s'élève à 336.000 dollars couvre un autoclave et le matériel pour la manutention des ouvrages.

L'ensemble de ces coûts d'investissement en équipements et matériels techniques porte sur un montant de 1,741 millions de dollars.

❑ Le coût du mobilier destiné aux salles et aux magasins

Dans l'évaluation de l'investissement en mobiliers, nous avons pris comme hypothèse un coût forfaitaire par place de consultation. Le coût d'une place avec équipement est évalué à 5.000 dollars alors

que les places simples pour le public sont estimées à 4.200 dollars à l'instar du mobilier des services internes de la Bibliothèque.

Quant aux magasins, l'hypothèse retenue pour les rayonnages se fonde sur le coût au mètre linéaire. Les 75% de rayonnages mobiles à commande manuelle qui se trouvent dans les magasins reviennent à US$100 le ml avec une hypothèse de 12 ml au m² alors que le rayonnage traditionnel fixe reviendrait à US$50 par ml avec un ratio de 8 ml par m².

Fiche Technique et Financière				
	En 2005 (Milliers de dollars US)	**En 2030 (Milliers de dollars US)**	**En 2005 (millions de livres libanaises)**	**En 2030 (millions de livres libanaises)**
Données Financières				
Construction				
Coût du bâtiment	7818	11454	11797	17283
Coûts des travaux extérieurs (parking / surfaces vertes / circulation)	1173	1718	1770	2593
Coûts des études (honoraires, personnel de la Fondation et recrutement Services des Bibliothèques	938	1374	1416	2074
Coût total de la construction	**9928**	**14546**	**14982**	**21950**
Equipement & Matériel technique				
Photocopieurs	47	61	71	91
Atelier de conservation (restauration/reliure/dorure)	42	42	63	63
Atelier de photographie	42	42	63	63
Atelier de numérisation	1261	1261	1902	1902
Atelier de désacidification (avec automatisation)	336	336	507	507
Total Equipement & Matériel technique	**1728**	**1741**	**2607**	**2627**
Mobilier				
Public (avec équipement)	540	728	814	1099
Public (non équipé)	4674	6239	7053	9415
Services intérieurs	445	593	672	895
Magasins	230	1210	348	1825
Total mobilier	**5889**	**8771**	**8887**	**13235**
Total à reporter	**17546**	**25058**	**26476**	**37812**

Tableau 17 : Données financières sur la construction, les équipements techniques et le mobilier

- **L'équipement informatique**

Afin de satisfaire les besoins en 2030, le système informatique et son réseau seront équipés d'une unité centrale d'un système départemental pour la gestion intégré de la Bibliothèque et de 8 serveurs dont 6 sont destinés à chacune des salles de consultation pour gérer les catalogues spécialisés dont elles ont la charge et dont 2 sont alloués l'un pour la numérisation et l'autre pour le catalogue national libanais. L'hypothèse retenue est un coût de 50.000 dollars pour l'unité centrale et 10.000 dollars par serveur soit une somme de 130.000 dollars.

Pour les ordinateurs, toujours à l'horizon 2030, nous avons fait le compte d'un ordinateur pour 80% du personnel auquel s'ajoutent les machines destinées au public en 2030 qui forment 70% des 175 machines prévues. Les 20% du personnel restant n'ont pas besoin d'un ordinateur rattaché à leur poste. Au niveau du public, les 30% des machines restant à allouer sont des équipements autres que les ordinateurs ; écrans, magnétoscopes, visionneuses de microfilms,….Les hypothèses de prix correspondants sont de $1.500 par ordinateurs, accessoires, logiciels et options incluses. L'ajout de RAM supplémentaire fait aussi partie du prix à l'exception des périphériques.

C'est un coût par équipement qui n'est guère influencé par la baisse continue des prix des ordinateurs car en 2004, lorsqu'il faudra acquérir le matériel avant l'ouverture en 2005, il sera possible d'obtenir, pour ce prix, un matériel correct qui aura une durée d'utilisation de 3 ou 4 ans.

Les périphériques, imprimantes, scanners, espaces disques, graveurs de disquettes, souris, sont estimés ne pas dépasser 30% du coût de l'ensemble des ordinateurs personnels, de l'unité centrale et des écrans réunis. C'est une hypothèse conservatrice qui laisse une marge de décision dans le choix du matériel. Ce pourcentage de 30% comprend aussi le coût des périphériques rattachés au réseau.

Les coûts de télécommunication sont évalués à 50% de l'investissement en matériels, périphérique inclus. L'équipement en télécommunication comprend les cartes, les adaptateurs, les serveurs de contrôle du réseau, les logiciels de connexion et le câblage. En outre, il comprend une partie des dépenses d'investissement en équipements qui seront nécessaires pour l'élaboration du catalogue national libanais.

Pour le poste logiciel qui ne comprend pas les logiciels de sécurité, l'hypothèse de coût s'élève à 30% de l'ensemble du matériel, coût des télécommunications inclus. Ce pourcentage est constitué du coût du système intégré, des logiciels spécifiques et des logiciels accessoires utiles pour des tâches particulières. Le coût du logiciel doit être majoré des sommes déboursées aux consultants pour l'installation et la formation que nous estimons à 20% de l'ensemble du coût encouru sur le matériel et le logiciel. D'autres frais de consultants sont couverts par les montants alloués au travail de rétro-conversion du catalogue de la première Bibliothèque nationale.

Le poste sécurité informatique couvre l'acquisition d'onduleurs, de logiciels de gestion des accès et de filtrage du réseau. Un pourcentage de 2% de l'ensemble des investissements en informatique et télécommunication est imputé à ce poste.

- **Autres Equipements**

Trois postes sont rattachés à cette rubrique qui couvre le matériel visuel et sonore énuméré plus haut et destinés à l'iconothèque, à la salle de conférences et à la salle de formation. Une somme de 50.000 dollars

est prévue à cette fin. Une dotation pour du matériel non encore identifié est provisionné à hauteur de 16.000 dollars. La Bibliothèque nationale devra acquérir une camionnette pour le transport et un véhicule de ville. Un montant de 40.000 dollars est ainsi prévu.

Fiche Technique et Financière				
	En 2005 (Milliers de dollars US)	**En 2030 (Milliers de dollars US)**	**En 2005 (millions de livres libanaises)**	**En 2030 (millions de livres libanaises)**
Report	**17546**	**25058**	**26476**	**37812**
<u>Informatique</u>				
U.C. / Serveur (Bases de données et images)	130	130	196	196
Ordinateurs	234	314	353	474
Ecrans	20	23	30	35
Périphériques	96	117	145	176
Installations de télécommunication	240	292	362	441
Logiciels	144	175	217	264
Rétro-conversion de la 1ère bibliothèque	250	250	377	377
Frais de consultants	173	210	261	317
Sécurité	22	26		
Total Informatique	**1309**	**1538**	**1941**	**2281**
<u>Autres équipements</u>				
Matériels visuel, sonore	50	75	76	113
Dotation pour divers matériels	16	32	24	48
Véhicules	40	40	60	60
Total autres équipements	**106**	**147**	**160**	**221**
Dotation au fonctionnement	**3276**	**3433**	**4943**	**5180**
Scénario 2 : COÛT TOTAL avec un prix de la construction au m² = $800	**22236**	**30175**	**33521**	**45495**
Scénario 2 : COÛT TOTAL avec un prix de la construction au m² = $1000	**24718**	**33811**	**30949**	**51021**
Scénario 2 : COÛT TOTAL avec un prix de la construction au m² = $1200	**27200**	**37448**	**33431**	**45364**
Scénario 2 : COÛT TOTAL avec un prix de la construction au m² = $1400	**29682**	**41084**	**35913**	**49000**

Tableau 18 : Données financières sur l'informatique et les autres équipements

- **La Dotation au Fonctionnement**

La dotation au fonctionnement correspond à 80% de la somme prévue pour le fonctionnement de la Bibliothèque durant la première année. C'est un poste très important par les implications financières mais aussi par ce qu'il représente comme engagement du gouvernement à la poursuite de la gestion de la Bibliothèque nationale au-delà de l'investissement initial. La dotation au fonctionnement, c'est le budget annuel dont il faudra régulièrement obtenir l'approbation.

Des charges de fonctionnement qui engagent l'avenir

Le traitement des dépenses de fonctionnement dépend de leur nature fixe ou variable. La décision d'édifier une Bibliothèque nationale sur la base des évaluations établies pour 2030, nous fait considérer les charges liées à l'entretien du bâtiment comme des charges fixes.

En revanche, les postes de dépenses en masse salariale, les dépenses en informatique, celles liées aux collections et celles relatives à la gestion de la Bibliothèque sont des charges variables puisqu'elles croissent avec le nombre de personnes recrutées ou avec la quantité de documents acquis.

Le compte fonctionnement ne prévoit aucune charge d'amortissement liée au bâtiment. Les seules dépenses d'amortissement prises en compte concerne le matériel informatique et de télécommunication en raison de la vitesse de dépréciation et d'obsolescence.

- **La masse salariale**

Sans connaître la forme juridique que prendra la Bibliothèque nationale, il a fallu émettre des hypothèses sur la masse salariale de la première année pour assurer l'ouverture et le fonctionnement de l'institution. Une moyenne de 23.500 dollars par an par employé est estimée comme un minimum pour un personnel auquel il est de demandé de fournir un service de qualité. C'est le poste de charges le plus important du fonctionnement avec 54% de l'ensemble des dépenses de la première année. Ensuite selon l'option de croissance des effectifs en personnel, la masse salariale devra être augmentée en conséquence.

- **Les charges liées au bâtiment**

Les charges liées au bâtiment sont de l'ampleur de l'édifice qui doit contenir 1392 places. Elles sont donc en prix constant égales à celles que la Bibliothèque nationale aurait à supporter en 2030. Sur cette rubrique l'hypothèse émise est un pourcentage de 18,5% du coût de la construction. Il correspond à 5% du budget de fonctionnement ; ce pourcentage est à considérer comme un plafond à ne pas dépasser.

Pour le renouvellement des équipements, nous avons considéré que 20% des éléments de la construction, édifice et voirie, sont renouvelables et s'amortissent de façon linéaire sur 10 ans.

- **Les charges liées à l'informatique**

Trois postes sont concernés par cette rubrique. Le poste relatif à l'entretien du matériel concerne la signature de contrats de maintenance annuels pour l'ensemble des équipements. Nous avons supposé que ces contrats reviennent à 6% des dépenses d'investissement en équipements et en logiciels informatiques.

Le deuxième poste est un poste d'amortissement pour le renouvellement du matériel. Nous avons retenu une hypothèse moyenne qui correspond à un renouvellement quinquennal du parc des équipements et des logiciels. Il y eut un investissement initial de 864.000 dollars en matériel et logiciels informatiques qu'il serait trop coûteux de renouveler entièrement à une fréquence plus grande.

Nous avons aussi prévu un poste à part pour la formation informatique car contrairement aux autres formations bibliothéconomiques qui peuvent se dérouler en interne, la formation informatique est souvent exercée par la sous-traitance. En tout état de cause nous tenons l'hypothèse que celle-ci correspond à 3% de la masse salariale. Ces 3% viennent compléter le pourcentage de 3% déjà alloués à la formation générale et bibliothéconomique, sous la rubrique dépenses de gestion.

❑ Les charges liées aux collections

Les acquisitions de documents constituent un poste important du compte fonctionnement dans la mesure où nous avons émis l'hypothèse que 70% de la croissance du fonds proviennent d'acquisitions marchandes. Le nombre de documents ainsi acquis annuellement s'élève à près de 16.300 volumes. Les autres documents sont collectés par les filières non marchandes dont il a été question dans la section sur la collecte. Le prix moyen des ouvrages acquis sur le marché est de 30 dollars.

La réparation légère des documents existants et nouvellement acquis par la Bibliothèque revient avec le matériel nécessaire, en moyenne à 0,13 dollar l'unité. La réparation s'applique à 15% des ouvrages disponibles et récemment rentrés dans la bibliothèque.

Le déménagement des ouvrages de la première Bibliothèque nationale, sa mise en rayon, bien qu'il soit effectué avant l'ouverture de la Bibliothèque sera financé par l'exercice de l'année d'inauguration. Pour ce travail, nous avons retenu une hypothèse d'un coût de déménagement de 0,10 dollar par document déménagé.

La conservation préventive porte sur l'ensemble des collections ; elle demande du matériel de plastification pour les salles de lecture publique et de la reliure de bibliothèque pour d'autres salles. La conservation préventive effectuée en interne, voit sa dépense réduite au matériel, le coût du travail étant lui absorbé par la masse salariale. Le coût moyen par unité pour cette opération s'élève à 0,15 dollar par document

La numérisation, qui sera encore à un stade expérimental la première année, va permettre de saisir une majorité d'ouvrages déjà numérisés par les éditeurs ; un travail de conversion des données sera cependant nécessaire pour les intégrer au système de la Bibliothèque. Plus d'un million de pages correspondant à 400 volumes de 250 pages seront ainsi numérisés au coût moyen de 0,15 dollar par page soit un prix moyen par volume 37,50 dollars. La numérisation d'ouvrages en Bibliothèque revient autrement plus coûteuse puisque le prix estimé est aujourd'hui de 1,50 dollar. Il y a à espérer qu'en 2005 le prix a significativement diminué. Pour cette raison, il n'est pas envisagé de progresser rapidement en production la première année durant laquelle il n'est prévu de numériser que 60.000 pages soit 240 volumes à raison de 250 pages par volume.

Charges et Recettes de fonctionnement		
	Budget de l'année d'ouverture (milliers de dollars US)	Budget de l'année d'ouverture (millions de livres libanaises)
La masse salariale	**2 494**	**3 764**
Bâtiment		
Electricité & climatisation	48,7	73
Chauffage	22,1	33
Maintenance des équipements	77,5	117
Entretien du bâtiment	39,8	60
Renouvellement des équipements	44,3	67
Charges liées au bâtiment	**232**	**351**
Informatique		
Maintenance	52	78
Amortissement et obsolescence	173	261
Formation	50	75
Charges liées à l'informatique	**225**	**339**
Collections		
Acquisitions	492	742
Matériel de réparation sur les acquisitions et les collections existantes	55	84
Déménagement des collections de la première bibliothèque	10	15
Matériel pour la maintenance préventive	26	39
Numérisation	105	158
Désacidification	36	54
Matériel Photographique	15	23
Microfilms	30	46
Charges liées aux collections	**724**	**1 093**
Gestion		
Frais de matériel	36	54
Fournitures	18	28
Publicité / valorisation	78	118
Animation / formation en interne	175	263
Transports	15	23
Communications téléphoniques/réseaux/courrier	111	
Echanges internationaux	72	109
Assurances	50	75
Charges liées à la gestion	**505**	**762**
Contingences	**209**	**315**
CHARGES TOTALES	**4389**	**6 624**

Tableau 19 : Données sur les charges de fonctionnement

La désacidification sera aussi en période d'essai. Son usage massif ne viendra que dans les années suivantes. C'est là une condition nécessaire pour réduire le coût de l'opération qui est estimé aujourd'hui à

12 dollars l'ouvrage. Trois mille volumes seront pourtant neutralisés en 2006 sans compter le travail de sous-traitance qu'il est possible d'effectuer en interne pour le compte d'autres bibliothèques.

La production de photographies effectuée à la Bibliothèque ne supporte que le prix du matériel que nous estimons revenir en moyenne à 10 dollars pour couvrir le papier, les films, les produits de développement et de tirage, mais aussi un petit matériel indispensable à la réalisation de certaines photographies.

Le dernier coût lié aux collections est celui provenant de la réalisation de microfilms que nous avions envisagée uniquement pour des documents précieux des collections patrimoniales. La première année, 300 documents seront microfilmés par la Bibliothèque au prix de 0,7 dollars par page.

- **Les charges de gestion**

Les charges de gestion ont été estimées d'amont en aval, c'est-à-dire globalement en supposant un coût global de 12% par rapport à l'ensemble des charges de fonctionnement. Elles ont ensuite été éclatées en fonction des missions que la Bibliothèque cherche à remplir et des objectifs stratégiques de la politique publique. Ainsi, les postes comptables de gestion tournés vers le public de la Bibliothèque et vers le réseau ont été affectés de montants correspondants. C'est le cas de la publicité et de la valorisation, de l'animation et de la formation en interne, des communications et même des échanges internationaux.

Les autres postes, frais de matériels, fournitures, transports et assurances viennent en reliquats. Ils pourront être augmentés en puisant dans la contingence de 5% qui est prévue sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Un potentiel de recettes de fonctionnement

On distingue les recettes provenant des services de consultation, de celle perçues à l'occasion des services d'animations. Nos estimations selon les principes de la comptabilité budgétaires seront conservatrices. Les recettes représentent des marges après déduction des coûts liés et avant allocation des charges de fonctionnement.

- **Les recettes de consultation**

Les recettes provenant des droits d'accès ont été calculées sur la base de droits payants à l'entrée des salles patrimoniales, des salles de recherche et de l'iconothèque. Les autres salles sont en libre accès.

Deux sortes de droits sont envisagées ; le droit journalier à 2 dollars ouvre la possibilité de passer la journée à la Bibliothèque nationale et le droit annuel de 15 dollars qui accorde à l'usager une carte d'entrée annuelle aux salles payantes à condition que les personnes qui demandent ce droit d'accès remplissent les autres conditions d'accès liées à ce droit.

La proportion d'usagers éligibles à l'entrée des trois salles payantes est assez réduite. En termes de places prévues, les trois salles disposent de 54% du total ; mais il n'est pas possible que 54% du total des personnes, passant par la Bibliothèque dans l'année, se rendent en salle patrimoniale, de recherche ou en

salle d'iconothèque. Emettons l'hypothèse que 30% de ces 54% auront à payer la cotisation d'entrée dont la moitié optera pour la carte annuelle. Le calcul donne une somme annuelle de 10.600 dollars.

L'emploi de l'ordinateur est demandé par 10% des usagers en moyenne 10 jours par an. L'utilisation journalière de l'équipement est de 3 dollars. Le résultat n'est pas très important.

La bibliothèque possède 7 photocopieurs publics en 2005. Nous estimons qu'un nombre de 200.000 photocopies est effectué dans l'année et que ce service laisse à la Bibliothèque nationale 0,05 dollars la copie et une somme de 10.000 dollars par an.

Des usagers peuvent demander la reproduction intégrale de certains documents. La Bibliothèque les facturera sur la base d'un prix à la page. Nous estimons à 300 demandes la quantité qui pourrait parvenir à la Bibliothèque, dans l'année, au prix de 30 dollars. Ce prix est un résultat net pour l'institution qui amortit le coût de ces machines par l'utilisation des usagers. Les rentrées de ce service rendu sont de 9.000 dollars.

De la même façon, des demandes de reproductions photographiques sont posées auprès de l'iconothèque ; on peut penser que l'intérêt des usagers pour un tel service est assez important. Nous avons retenu l'hypothèse de 800 photographies dans l'année au prix moyen de 12 dollars. La recette est de 9.600 dollars.

❑ Les recettes d'animations

La Bibliothèque nationale n'envisage pas de faire payer des droits à l'entrée des expositions qu'elle organise. Une telle participation ne serait pas justifiée car il n'est pas possible d'organiser une exposition mensuelle de grande qualité qui justifie le paiement d'un droit.

Par contre, une des sources de recettes possible est de louer la salle de conférences ou la salle des expositions à des tiers qui le demanderaient. Cette possibilité leur serait accordée dans le respect d'un règlement défini au préalable. En louant l'occupation de la salle de conférences à 100 dollars par soirée et la disposition de la salle des expositions à 100 dollars également pour la journée, en supposant que la location soit accordée durant 60 jours par an, les recettes escomptées sont de 7.200 dollars par an.

Les redevances en contrepartie de l'utilisation de documents du dépôt légal peuvent rapporter 16.000 dollars la première année mais on peut espérer que ce type de recettes augmente avec le temps. Le dépôt légal donnant à l'Etat les droits sur des documents qu'il sera un jour le seul à détenir.

La librairie de la Bibliothèque nationale vendra des ouvrages qu'elle publie mais aussi des documents publiés par d'autres bibliothèques, des ouvrages sur le livre et ses métiers. Un millier de documents seront, ainsi, vendus dans l'année, au prix moyen de 20 dollars laissant à la Bibliothèque nationale une marge de 20%. D'autres objets divers, liés au livre, des reproductions d'objets du Musée seraient vendues pour une somme de 3.000 dollars dans l'année.

En ce qui concerne les éditions, nous n'escomptons pas la première année de rentrées. Toutefois progressivement, l'édition papier peut fournir des recettes tout comme l'édition de titres tombés dans le domaine public, qui seraient publiés à partir de collections numérisées.

Charges et Recettes de fonctionnement		
	Budget de l'année d'ouverture (milliers de dollars US)	**Budget de l'année d'ouverture (millions de livres libanaises)**
Les recettes nettes		
Les services de consultation		
Les accès	10,6	16
L'emploi des ordinateurs	4,0	6
La reprographie	10,0	15
La reproduction de documents	9,0	14
La reproduction de photographie	9,6	14
Total des recettes de services de consultation	**43,2**	**65**
Les animations et autres services		
Location des salles d'animation	7,2	11
Redevances d'utilisation de documents	16,0	24
	7,0	11
Editions & produits assimilés		
Formation	12,1	18
Café/Snack	13,2	20
Total des recettes d'animation	**55,5**	**84**
TOTAL DES RECETTES NETTES	**98,7**	**148,9**
BESOIN DE FINANCEMENT	**4291**	**6475**

Tableau 20 : Recettes nettes de fonctionnement

Les services de formation qui peuvent être donnés à près d'une trentaine de participants à la fois puisque la salle de formation le prévoit, est estimée intéresser en moyenne une vingtaine de personnes au tarif moyen journalier de 20 dollars par personne lorsque ce sont des individus et de 35 dollars lorsqu'il s'agit d'institutions. Soixantaine quinze jours de formation la première année est une donnée qui nous semble réaliste. Les cours sont fréquentés à 40% par des particuliers et à 60% par des institutions.

Sans être en mesure de faire une analyse détaillée sur les recettes possibles du Café/snack, nous adoptons l'hypothèse de 200 dollars de recettes par jour sur 220 jours et qui laisserait 30% de marge.

L'analyse des recettes montre leur faible importance au début. Toutefois ce sera un effort constant pour la Bibliothèque nationale de trouver des sources de revenus. Il y a celles qui proviendraient des services de conservation au tiers, la désacidification et la numérisation qui n'ont pas été prises en compte dans les recettes de fonctionnement car il nous a été à ce stade difficile d'estimer leur potentiel de recettes. De toutes les façons, il faudra un certain nombre d'années avant que ces services ne laissent espérer des recettes.

Un financement libanais associé à une participation internationale

Il n'aurait pas été possible de conclure ce travail sans envisager la question du financement du projet ; Quel scénario financer ? Qui peut en être le pourvoyeur de fonds ?

Sur cette question du financement, il est nécessaire de distinguer les dépenses d'investissement des charges de fonctionnement.

Pour couvrir les premières et, compte tenu des engagements actuels du gouvernement libanais, un financement international est à considérer sérieusement. Pour les Etats donateurs, leur soutien correspond à une action de protection de leur patrimoine puisque le patrimoine artistique et graphique de la région fait partie intégrante du patrimoine de l'humanité. La participation des Etats occidentaux aux recherches archéologiques n'en est que la représentation concrète. Le terrain du patrimoine graphique est un champ de coopération relativement facile qui peut rapprocher les peuples et les Etats ; la participation à un projet de bibliothèque correspond toujours pour un Etat à une ouverture, à une coopération qui peut durer et qui peut s'étendre à toutes les disciplines couvertes par la Bibliothèque nationale. Les Etats ont une tradition écrite, leur foi est tournée vers l'écrit et c'est l'écrit qui les engage et engage les autres Etats à leur égard.

L'architecture fonctionnelle du projet laisse la possibilité d'intégrer un jour le catalogue de la Bibliothèque nationale du Liban au projet international de "Contrôle bibliographique universel " géré par l'IFLA et par ce biais d'accroître encore plus la coopération intellectuelle par un échange réciproque des descriptions bibliographiques entre Etats. En se plaçant dans cette perspective, le Liban apporte sa part aux bibliothèques étrangères par l'intégration de la production éditoriale arabe à la technologie des bases de données et des moyens de télécommunication.

C'est la nature du projet qui fait naître les possibilités de financement. S'il n'y a pas de réalisation sans financement, il n'y a pas non plus de financement sans réalisation crédible qui apporte aux protagonistes soit un avantage matériel soit au moins la satisfaction et la fierté d'avoir contribué à une entreprise réussie. Financement international donc, mais aussi financement libanais. Que signifierait un patrimoine qui serait financé par les autres…? Quelle représentation les Libanais en auraient-ils ? Un projet ouvert, une gestion transparente, des responsables détachés et intègres, une humilité accompagnatrice des décisions, attirera de la part des Libanais du Liban et de l'émigration, le support suffisant pour que l'entreprise aboutisse et qu'elle représente une réussite humaine, matérielle et intellectuelle. Les contributions publiques libanaises ajoutées aux dons privés libanais, et aux participations internationales doivent permettre le choix de l'une des quatre options qui s'étendent de 30,2 millions à 40.1 millions de dollars ; le terrain étant supposé accordé par l'Etat.

Les frais de fonctionnement peuvent être assurés par une légère taxe, que l'Etat libanais collecterait sur une activité prospère mais qui bénéficierait aussi des services de la Bibliothèque nationale. Nous pensons aux publicités présentées dans les media par exemple. Les sociétés qui présentent des messages publicitaires sur les écrans de télévision, paieraient une taxe symbolique en contrepartie duquel elle pourrait

consulter en salle d'iconothèque la section enrichie d'affiches et estampes qui leur seraient très utiles pour l'affinement de leurs campagnes.

Le recours à un fonds annuel de soutien à la Bibliothèque nationale est une solution qui nous paraît intéressante ; il s'agit d'un compte bancaire ouvert que des entreprises alimenteraient en contrepartie d'un contrat qui engageraient la Bibliothèque nationale à procéder à une manifestation, exposition, série de conférences, dont l'entreprise assurerait le parrainage. Pour des aspects d'image ou tout simplement pour donner l'exemple de la bonne citoyenneté ou aussi par esprit altruiste, il faut le croire, cela existe, nous l'avons vu, une société libanaise ou étrangère établie au Liban peut vouloir accorder un don à la Bibliothèque nationale. Ce compte est aussi alimenté par des particuliers qui feraient alors partie des sociétaires de la Bibliothèque nationale.

Quelles que soient les sources de financement adoptées pour couvrir les charges de fonctionnement, le gouvernement libanais est caution. Un engagement de sa part sur une addition budgétaire de US$4.5 millions par an est indispensable avant de se lancer dans l'entreprise d'édification de la Bibliothèque nationale. Ce montant, estimé en base 1998 pour l'année 2006 correspond à 10,6% de la somme budgétaire du Ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur de l'année 1996.

CONCLUSION

Tout au long de notre plaidoyer nous avons essayé d'intéresser le lecteur à un projet de culture, d'information, d'éducation, d'aide à la recherche et de référence pour l'identité libanaise si fondamentale dans la recherche de stabilité et de cohésion sociale. Ce projet de Bibliothèque nationale peut s'avérer très bénéfique pour le Liban qui demeurera un pays où le secteur des services est prépondérant. Dans ce secteur d'activité plus que dans d'autres, les cerveaux et les activités de l'esprit constituent le lieu et la source essentielle de valeur, de plaisir et de joie.

Avec un coût se situant entre 30 et 40 millions de dollars selon les scénarios qui diffèrent l'un de l'autre par le coût de la construction au m² à Beyrouth, les éléments techniques qui sous-tendent cette estimation correspondent à des projections à l'an 2030 soit 25 années après la réception des travaux prévue en 2005, en admettant qu'il ait fallu 5 années (2000-2005) pour réaliser la construction. Ce choix d'un quart de siècle comme durée de vie est un impératif ; c'est la période normale d'une bibliothèque avant la nécessité de transformations.

Une surface utile de 14.317 m² pour recevoir entre 24.373 (2005) et 41.571 (2030) personnes par an et contenir entre 148.630 (2005) et 782.013 (2030) volumes, pour offrir à un nombre compris entre 106 à 141 personnes d'y travailler ; tel est le projet qui doit permettre au Liban, à travers sa bibliothèque, de remplir ses fonctions de collecte, à titre gratuit et marchand, des documents graphiques de sa mémoire, de les stocker dans des magasins en tenant compte des contraintes foncières de la ville de Beyrouth, de conserver, par action préventive et par traitement curatif, ses propres ouvrages mais aussi en sous-traitance, à la demande des bibliothèques libanaises, les ouvrages des autres institutions. Dans le cadre de fonctions externes de valorisation, la Bibliothèque lui permet de communiquer les parutions des dix dernières années à la population la plus large, de donner en consultation sur place à un public spécialisé, sur présentation d'une autorisation d'accès sélective, l'ensemble des collections. La communication du catalogue se fait de façon électronique, tandis que la communication des collections numérisées prendra progressivement place. Ultime fonction, la coordination ouvre la voie à l'optimisation du patrimoine documentaire libanais par la publication régulière de la bibliographie libanaise, par l'élaboration conjointe avec les bibliothèques libanaises d'un catalogue national libanais, par le soutien à la conservation, par la formation technique du personnel des autres bibliothèques dans ses ateliers et l'institution de normes communes à l'ensemble du réseau des bibliothèques libanaises.

Les fonctions de la Bibliothèque répondent à des missions clairement définies dans le cadre de salles de consultation et d'animations bien distinctes. Ses fonctions font écho à une attente, d'une tranche croissante de la population libanaise, pour la sauvegarde du patrimoine. Sans être fixée sur le passé, la sauvegarde ouvre tout à coup un champ de valorisation et de développement culturel pour l'avenir. La Bibliothèque nationale agit comme un acteur, un instrument et un partenaire clé de la recherche scientifique, non pas de la recherche des laboratoires, bien évidemment, mais celle qui se ressource dans l'actualité

scientifique, qui s'inspire et ouvre de nouveaux horizons aux jeunes chercheurs libanais qui en ont la vocation.

La Bibliothèque se met au service d'un large public pour remplir une mission de lecture publique en développant l'intérêt du livre, média sacré de transmission du message divin.

Nous évoquions plus haut la valeur ajoutée qui sans être une des missions explicite de la Bibliothèque, ne lui en donne pas moins un rôle dans l'addition de valeur que nous ne pouvons négliger dans le monde informatisé de l'information. Aussi la Bibliothèque ne manque-t-elle pas de se poser sur le terrain économique en fournissant les moyens aux acteurs de l'activité économique et en les formant à la recherche documentaire pour améliorer leur perception des tendances, des marchés, des risques et des progrès des autres acteurs.

Les documents qu'on a tendance à omettre, les non-livres ne sont pas abandonnés. Malgré leur diversité, ils sont principalement constitués de photographies, d'affiches et de gravures, ils constituent un outil précieux de promotion pour le Liban.

A priori un projet de Bibliothèque nationale, qualifié "d'élitiste " par certains, peut réussir son pari d'être ouvert à toute une population. Prétention de ce projet, unique prétention pour le projet dont nous déclinons les objectifs, les missions, les fonctions, les activités, d'être l'image du Liban culturel où toutes les cultures cohabitent comme les livres sur les rayons, côte à côte paisiblement, pour rendre un même et unique service, contribuer à l'harmonie de la vie au Liban.

La culture libanaise, manifestation intellectuelle du peuple, de ses groupes sociaux, de ses majorités et minorités ethniques, de ses communautés religieuses et non religieuses, des Libanais dans leur ensemble aura son parlement. Ce parlement n'est rien d'autre que la Bibliothèque nationale du Liban.

Michel Melot [55] n'a pas hésité à aviser ses lecteurs dans l'ouvrage qu'il a dirigé sur la fréquence des conflits lors de la réalisation de Bibliothèques nationales. Nous devons demeurer lucides quant à la représentation de cette institution sur le psychisme des Libanais. Tirons les leçons de ceux qui nous ont précédés ailleurs et disons-nous que la Bibliothèque nationale doit être une institution de progrès d'où l'esprit politique est écarté.

En entreprenant ce travail à plusieurs milliers de kilomètres de Beyrouth, nous prenions le risque de le voir souffrir d'une rupture avec la réalité, d'aboutir à un projet désincarné. Mais ce n'est que l'effort de réflexion d'une seule personne, une contribution modeste alors que la Bibliothèque nationale qui pourrait voir le jour au Liban sera le fruit de la réflexion et de l'action de nombreux décideurs libanais, d'experts, de la population même qui s'exprimera à travers des enquêtes indispensables pour les études de pré-programmation.

Conscient du danger de désincarnation, nous bénéficions cependant de circonstances atténuantes en raison du recul pris par rapport aux préoccupations quotidiennes du Liban. Notre étude s'élabore à la mesure d'un pays en paix qui prépare sereinement les nouvelles générations et leur destine un héritage dont ils auront un besoin impérissable.

[55] "Nouvelles Alexandries ", Les grands chantiers de Bibliothèques dans le monde. Sous la direction de Michel Melot, Collections Biblothèques, Editions du cercle de la Librairie, 1996.

On nous a dissuadé d'entreprendre cette initiative. On nous a affirmé que tout était compliqué au Liban. Nous nous sommes dit qu'au Liban, comme ailleurs, tout et rien n'est compliqué à la fois. Les faits sont si simples comme la nature ; mais lorsque nous louvoyons avec nos peurs, nos lâchetés, nos ambitions égoïstes, les faits deviennent plus opaques et se compliquent. Le projet qui est proposé ici est simple ; il se traduit par notre soutien et notre modeste contribution à un projet d'envergure : l'édification d'une Bibliothèque nationale pour le Liban et l'ensemble des Libanais.

ANNEXE

Bibliothèques universitaires et collégiales du Liban

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
American University of Beirut Bibliothèque JAFET & filiales, B.P.11/0236 - Beyrouth	1866	460440 *460000*	2849 *2849*	1401 *1401*	10349 *N.D.*	1510 *1510*	917318 *917000*	9100 *N.D.*	1415	Prêt
American University of Beirut Bibliothèque scientifique et agricole, Beyrouth	1962	60000 *N.D.*	800 *N.D.*		1000 *N.D.*		200 AV. – 10 CD *N.D.*			Prêt *N.D.*
Al-Jâmi'ah Al-Lubnaniyah Bibliothèques Faculté des Sciences Faculté de Droit	1953	20000 *40000 à 60000*								
Collège de la Sagesse Bibliothèque – Achrafieh		50000 (2)								Prêt
Collège Imam Ouzaï pour les études islamiques B.P.14-5355, Beyrouth	1979	40000 *40000 **	1200 *1200*		1000 *500 **	700 *500 **				
Collège islamique de gestion des entreprises Bibliothèque, B.P. 14-5355, Beyrouth	1988	12000 *10000*	200 *200*							
Ecole de Théologie du Proche-Orient Bibliothèque Chouran, B.P.13-5780, Beyrouth	1932	40000 *40000*	135	*Collection de manuscrits*						

Suite à la page suivante

Sources : World Guide to Librairies – 13th Edition – K.G. SAUR – München – 1998
The world of learning 1998 – Europa Publication Limited
International Handbook of Universities – Fourteenth Edition 1996 – Association internationale des universités
N.D. = Non disponible

Bibliothèques universitaires et de collégiales du Liban (suite)

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
Ecole supérieure des Lettres Bibliothèque Rue de Damas, B.P. 1931, Beyrouth	1944	22000 *22000*								
Jâmi'at Bâyrut Al-'Arabiya Bibliothèque Rue Boustani, B.P.11-5020 – Beyrouth	1960	200000 *100000*	3500 *1500*							
Université Saint-Joseph Bibliothèque B.P.293, Beyrouth	1893	90000	670							
Bibliothèque Orientale B.P. 293, Beyrouth	1881	174200	700	2 800						
Faculté de Droit Rue Huvelin, B.P. 115076, Beyrouth	1913	40000 *100000 (1)*	251 *550*							
Faculté des Sciences médicales Bibliothèque, B.P.115076, Beyrouth	1883	20000 *12000*	200 *125*		1000		40 CD-Rom 25 Video			Accès en ligne; prêt
Faculté d'ingénieurs		*10000*	*115*							
Faculté des lettres et des sciences humaines		*65000*	*300*							

Suite à la page suivante

Sources : World Guide to Librairies – 13th Edition – K.G. SAUR – München – 1998
The world of learning 1998 – Europa Publication Limited
International Handbook of Universities – Fourteenth Edition 1996 – Association internationale des universités
Ce chiffre comprendrait les collections de la section Sciences économiques et gestion des entreprises
N.D. = Non disponile

Bibliothèques universitaires et de collégiales du Liban (suite)

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
Lebanese American University Bibliothèque B.P. 13 - 5053, Beyrouth	1924	130000 *160000* *140000*	550 *1060*				11000 microfilms 44 films 16/35mm 11000 AV. 246 bandes sonores 26 CD-Rom			
Middle-East College P.O.Box 90481 Jdeidet el Matn		23000								
Université de Balamend – Al Koura B.P.100, Tripoli	1988	50000								
Université Haigazian Bibliothèque B.P. 1748, Beyrouth	1955	45000 *57000*								
Université N-D. de Louaize P.O.Box 72 Zouk Mikael	1978	*55000*								
Université Saint-Esprit de Kaslik Bibliothèque Centrale, B.P.446, Jounieh	1950	175000 *200000*	400	250	600		285 microfilms 550 bandes sonores 80 AV. 5 CD-Rom			Accès en ligne

Sources : World Guide to Librairies – 13th Edition – K.G. SAUR – München – 1998
The world of learning 1998 – Europa Publication Limited
International Handbook of Universities – Fourteenth Edition 1996 – Association internationale des universités
(2) Ce chiffre provient du périodique Livres de France – N°181 – Janvier 1996. – P.37 – Article sur “ la Sagesse à Beyrouth ”.
N.D. = Non disponible

Bibliothèques Spécialisées

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
British Council Bibliothèque Sharia Sidani, Beit Fawzi Azar Beyrouth	1946	16500	70							
CERMOC Ambassade de France Bibliothèque 128 bis, rue de l'Université B.P.2691, Beyrouth	1977	15000 *12000*	210 *N.D.*							Prêt
Institut Culturel de Beyrouth Bibliothèque, Rue du Tribunal Militaire, Beyrouth		35100								
Institut des Etudes Palestiniennes Bibliothèque Anis Nsouli St, Verdun B.P.11-7164, Beyrouth	1963	12000 *30000*	386 *N.D.*		350 *N.D.*	420 *N.D.*	8000 microfilms *N.D.*			Prêt
Institut Français d'Archéologie Bibliothèque, Rue de Damas B.P.11-1424, Beyrouth	1946	45000								
Orient-Institut der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft Mainz eV (Institut de la Société Orientale Allemande) Bibliothek, 44 Rue Hussein Beyhum Zokak al-Blat, B.P. 2988, Beyrouth	1961	80000 *100000*								
John Fitzgerald Kennedy Cultural Center, B.P.110301, Beyrouth	1944	10500	135				Microfilms, partitions musicales, bandes enregistrés, films, Audiovisuel	Diapositives		Prêt

Suite à la page suivante

Bibliothèques spécialisées (suite)

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
Centre d’études sur l’unité arabe	1975	8000								
Musée et Bibliothèque Daheshite B.P. 202, Beyrouth		30000 *30000*								

Bibliothèques religieuses et ecclésiastiques

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
Bibliothèque de Charfeh Dar al Charfeh, Daroun-Harissa	1786	35000 *36000*		3100 *3100*					1 259	Prêt
Bibliothèque du Monastère Saint Jean Khonchara	1696	12000 *12000*		372 *372*						
Bibliothèque du Monastère du Saint-Sauveur, Saïda	1711	28500 *28500*	37 *N.D.*	2550 *2550*						

Bibliothèques parlementaires et gouvernementales

INSTITUTION, ADRESSE	ANNEE DE FONDATION	IMPRIMES	PERIODIQUES COURANTS	MANUSCRITS	DISSERTATIONS ET THESES	CARTES	AUDIOVISUEL / CD-ROM / MICROFILMS	PHOTOGRAPHIE	POSTERS	SERVICES
Majlis Al Nuwab, Place de l’Etoile Bibliothèque (1)	1936	5000								Prêt
Institut des Finances	1995	*2500*								

Sources : World Guide to Librairies – 13th Edition – K.G. SAUR – München – 1998
The world of learning 1998 – Europa Publication Limited
Hadith al-Malieh. Ministère des Finances. Bulletin N°2. Décembre 1997

(1) Al Majlis Al Nuwab avait, toutefois jusqu”à 1975, la Bibliothèque nationale à sa disposition puisqu’elle était située dans son immeuble.

N.D. = Non disponible

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- Joseph Abou-Risk, “ La Politique Culturelle au Liban ” Coll. “ Politiques culturelles : études et documents ” - Les Presses de l’UNESCO. 1981.
- Boutros Labaki & Khalil Abou Rjeily, “Bilan des Guerres du Liban”. Lharmattan. Coll. Comprendre le Moyen-Orient. Paris 1993.
- E.J.Lombard, “Liban : Evaluation et Développement des Bibliothèques” (Novembre-Décembre 1964). Paris. UNESCO, 1965 – 18p.
- Michel Melot (sous la direction de). “Nouvelles Alexandries”, Les grands chantiers de Bibliothèques dans le monde. Collections Biblothèques, Editions du cercle de la Librairie, 1996

Articles de périodiques

- Taba’a Anis ‘Abdallah,. “Dar al-Kutub al Wataniye fi Bairut”. *Library World* (Cairo). Jan-Feb 1964. pp. 26-28.
- Abdel Amir Abdallah, “Dar al-Kutub al Wataniye”. *Al Kifah Al arabî.* 2 Fevrier 1986
- Anita Gilleo. “Libraries and Documentation in Beirut”. *Orient* 5. 1968. pp.159-164
- Najla Hosri. “La guerre civile pille les bibliothèques”. *as-Safir*, 10, 15, 24 Février 1986

Guides, annuaires, ouvrages bibliographiques

- Réal Bosa, “Les Bibliothèques nationales de la Francophonie” : *Répertoire des Bibliothèques nationales des Etats et Gouvernements membres des Sommets francophones*. Bibliothèque nationale du Québec (BIEF). Montréal. 1993
- Steele, Colin, “Lebanon” dans *Major Libraries of the World*, New-York, Bowker, 1976, pp.260-262
- Veronica S. Pantelidis, “The Arab World Libraries and Librarianship. 1960-1976 “ A Bibliographie. Mansell, London, 1979
- Saur, Klaus Gerhard ed. “Lebanon” dans *World Guide to Librairies,* 13th Ed. München. pp.435-436.
- Europa Publications Ltd. “Lebanon” dans *The World of Learning 1998*, 48th ed. London. 1998.
- Saur, Klaus Gerhard ed. ”Lebanon” dans *Publishers’ International ISBN Directory* – 24th Ed. 1997/1998, Berlin, p. 722.
- International Association of Universities. ”*International Handbook of Universities*”. 14th Ed. New-York. 1996. pp.926-928.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des croquis

Croquis 1 : La cité culturelle libanaise 68

Liste des schémas

Schéma 1 : Démarche logique de l'étude 9

Schéma 2 : La Collecte 29

Schéma 3 : Le Stockage 32

Schéma 4 : La Conservation 40

Schéma 5 : La Communication 60

Schéma 6 : La Coordination 62

Liste des tableaux

Tableau 1: Relation des collections avec le public universitaire (Enseignants et Etudiants) 7

Tableau 2 :Extension des collections estimée à l'horizon de l'année 2030. 35

Tableau 3 : Exemples d'objectifs liés à la fonction de communication qui permettent d'atteindre les objectifs stratégiques de la politique publique. 47

Tableau 4 : Publics cibles et publics associés avec répartition de la fréquentation par salle en 2005 54

Tableau 5 : Publics cibles et publics associés avec répartition de la fréquentation par salle en 2030 55

Tableau 6 : Evolution sur la période 2005-2030 de la fréquentation des salles par le public cible 56

Tableau 7 : Nombres de places requises par salle 70

Tableau 8 : Evolution des places requises par type de population entre 2005 et 2030 70

Tableau 9 : Hypothèses sur les taux de fréquentation de la BNL 71

Tableau 10 : Evaluation des effectifs et espaces des services intérieurs en 2005 et 2030 72

Tableau 11 : Nombre de places à prévoir pour 2005 par type de population 73

Tableau 12 : Nombre de places à prévoir pour 2030 par type de population 74

Tableau 13 : Calcul de la surface requise en 2005 82

Tableau 14 : Calcul de la surface requise en 2030 88

Tableau 15 : Programmation du projet 100

Tableau 16 : Données démographiques et physiques 102

Tableau 17 : Données financières sur la construction, les équipements techniques et le mobilier 103

Tableau 18 : Données financières sur l'informatique et les autres équipements 105

Tableau 19 : Données sur les charges de fonctionnement 108

Tableau 20 : Recettes nettes de fonctionnement 111

INDEX

A

Accès,41; en ligne,*58*; étroit,30; indirect,44; libre,13, 15, *30*, 31, 41, 46, 76, 88
Accueil,42, 44, 45, 75 *Voir* Handicapés
Acquisitions,17, 21, 104; directes,27; fichier,57; gratuites,*26*, 27; marchandes,*27*, 104; optimisation,36
Amortissement,*103*
Analphabètes,*52*
ANSI Z39-50,64
Antivol,*89*
Approbation *Voir* maître d'ouvrage
Archives,46
Atelier,77 *Voir* menuiserie *Voir* photographie *Voir* désacidification *Voir* numérisation *Voir* conservation
Autorité: matière,36

B

Bibliographie: libanaise,59
Bibliothèque nationale: première,*4*
Bibliothèques: universitaires,52
Bibliothèques universitaires,64
Bon de commande,28
Brossage,77

C

Calendrier,*93*
Carrels,43, 67, 75
Carte: magnétique,76
Cartes et plans,*50*, 67
Catalogue: en ligne,75; national libanais,37, 61, 64, 101
Charges: fixes,*103*; variables,*103*
Chariots,77
Chauffage,79, 87
Chercheurs,15
Cirage,77
Cireculation,*79*
Client-serveur,64
Climatisation,79
Collecte: non marchandes,26; par tournées,*27*
Commission: bibliothèques libanaises,*17*, 18; catalogage,37
Concours: architecture,*92*, 93; candidats,92; jury,*92*
Conditionnement,38, 77
Conservation,39, *77*
Consultation,75; à domicile,44; sur place,44
Contraintes,44
Contraintes: architecturales,93
Convention de Berne,*91*
Cotation,28
Coûts,36
Couture,77
Couvrure,77
Culture,*12*

D

Débrochage,77
Découpage: cartons,77
Décret-Loi,4
Dégâts,5
Dépôt légal,*23*, 28, *46*
Dépoussiérage,38, 77
Désacidification,38, 39, *78*, 99
Désherbage,38, 39
Désinfection,38
Diapositives,49
Directeur,77
Documents: mètre linéaire,76; sonores,50; visuels,50
Donation,*26*
Dorure,77
Dotation: fonctionnement,103
Droit: accès,106; auteurs,91; entrée,*107*; tiers,91

E

Echanges,*28*
Eclairage,87
Ecrans,75
Edition: libanaise,*7*, 43
Effectifs,*69*, 77
Electricité,87 *Voir* installations électriques
Encollage,77
Entretien,*79*
Equipements,87, 92
Espaces *Voir* rangement *Voir* entretien *Voir* stockage *Voir* circulation; déambulation,79
Expositions: préparation,76
Expositions *Voir* salle d'expositions

F

Fac-similés,50
Feuilles détachées,50
Fiches signalétiques,*27*
Financement,8; international,109
Fondation,*16*
Formation,41, 51, 76, 78, *108*; personnel,18

G

Gommage,77

H

Handicapés,45, 88
Horaires,*42*
Humidité,31

I

Iconothèque,50
IFLA,63, 109
Images: animées,50; animés,50; fixes,49, 50
Installations électriques,79
INTERMARC,63
Internet,9
Interrogation en ligne,57
ISBD,63

J

Jury,18

L

LCSH *Voir* Library of Congress Subject Headings *Voir Library of congress subject headings*

Lecture publique,*22*
Legs,*26*
Libanicana,24, 46
Librairie,107
Library of Congress Subject Headings,58
Locaux techniques,79
Lumière,38
Lustrage,77

M

Machines: à coudre,77; à débrocher,77; cisailles,77; massicots,77
Magasins: ouverts au public,*30*
Maître: d'ouvrage,94
Maître d'œuvre,*16*
Maître d'ouvrage,16, 17, 86
Maître d'ouvrage: avis,93
Manuscrits,5
MARC,57, 63
Masse Salariale,*103*
Matériel: sécurité,87; transports *Voir* Chariots
Menuiserie *Voir*
Meubles *Voir* mobilier
Microfilm,34
Microfilms,*34*
Microformes,49 *Voir* microfilms
Micro-ordinateurs,90
Mission,8
Mobilier,86; cassé,79

N

Nettoyage,38; à sec,77; humide,77
Normes: qualité,86
Notices: catalographiques,36
Numérisation,34, 36, 49, 99, 101 *Voir*

O

Objectifs: généraux,41; opérationnels,41; stratégiques,41
Ordinateurs,75, 87, 101 *Voir* équipements
Outils: manutention,77

P

Papier,15
Patrimoine: architectural,65, 86; graphique,*19*, 20, 43; libanais,19
Périodiques,76
Personnel,90, 94
Photographie,*78*
Pilotage,16
Places: équipées,67; simples,67
Plans de travail,77
Population,51, 52
Programme: bâtiment,*93*, 94; environnement,*93*, 94; équipement,92; financier,*93*; fonctionnement,*92*
Progrès technologiques,9
Projets: recherche,21
Propriété intellectuelle,91 *Voir* droit
Protection,38
Protocoles,*17*, 26, 46
Public,*51*, 52
Publications en série,45

R

Rangement,79
Rayonnage,76; fixe,76, 100; mobile,76, 100
Reliure,38, 77
Réparation,77; simple,38
Reproduction,107
Reprographie,76
Restauration,38, 77
Rétro-conversion,36

S

Salle: conférences,50, 76; dépôt légal,86; des ventes,27; expositions,*51*, 76; formation,*51*, 86 *Voir* formation; iconothèque,*49*; lecture publique,*44*, 88; patrimoniale,*42*, 86; recherche,43, 86; références, information, périodiques,45
Sanitaires,87
Séchage,77
Sécurité: auteurs,50, 91; incendie,*90*; informatique,*90*, 101
Serveurs,101
Services internes,77, 79
Signalétique,87; aveugles,88
Sous-traitance,37, 38, 59, 78
Stockage,*79*
Stratégie: opérationnelle,*26*
Style,86; arabe,86; libanais,86
Système informatique,37, *101*

T

Taux: fréquentation,6
Technologies de l'information,41
Thermocollage,38
Thésaurus,64
Traitement,37
Traitement de masse,38

U

UNIMARC,63
Université libanaise,6, 51

V

Valorisation,50, 51
Vandalisme,*89*
Véhicule,*102*

W

Wei T'o,38

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 0

LES FONDEMENTS DU PROJET 3
- Une histoire ancienne des bibliothèques libanaises 3
- La première Bibliothèque nationale du Liban 4
- L'Etat actuel des Bibliothèques universitaires 5
- Le secteur de l'édition au Liban 7
- Une démarche orientée qui repose sur des objectifs 7
- Des risques réduits, des enjeux importants 8

DE*S* OBJECTIFS PUBLICS AUX MULTIPLES FACETTES 12
- Développer la vie culturelle 12
- Renforcer la cohésion sociale 13
- Elargir les possibilités de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur 14
- Faire du Conseil de la Recherche scientifique libanais un partenaire actif 15

LES STRUCTURES MOTRICES DU PROJET 16
- Une Fondation pour assister le Service des Bibliothèques 16
- Une Commission des bibliothèques libanaises pour la compétence intellectuelle 17
- Une équipe pour la compétence technique 17
- La nécessité de renforcer le service des Bibliothèques 17

DES MISSIONS EN ADEQUATION AVEC LA POLITIQUE PUBLIQUE 19
- Une mission patrimoniale attendue 19
- Une double mission de recherche 21
- Une mission de lecture publique pour les documents récents 22
- Une mission d'information entre la recherche et les secteurs économiques 22
- Une mission du dépôt légal et de conservation du fonds "libanicana" 23
- Une mission de valorisation du patrimoine par les non-livres 24

DES FONCTIONS INTERNES POUR LA PRESERVATION 26
- Une collecte marchande et non marchande 26
- Un mode de stockage adapté aux contraintes de la ville 30
- Une conservation préventive et curative 37

DES FONCTIONS EXTERNES POUR LA VALORISATION 41
- De la consultation sur place à la communication électronique 41
- Une coordination pour optimiser les acquisitions et la conservation 59

UN CADRE ENRACINE ET ADAPTE 65
- Une architecture traditionnelle aux matériaux modernes 65
- Une Bibliothèque dans la cité culturelle 66
- Un calcul d'espaces fondé sur des données techniques 67
- Un mobilier intégré 89
- Des équipements tournés vers le futur 90
- Des adaptations pour handicapés 91

UNE SECURITE MULTIPOLAIRE 92
- La sécurité contre le vandalisme 92
- La sécurité antivol 92
- La sécurité contre les séismes et les risques d'incendie et de panique 93

La sécurité informatique ... 93
La sécurité des auteurs et la mise en place d'un arsenal juridique ... 94

LA PROGRAMMATION ET LE CYCLE DE VIE DU PROJET ... 95
Le programme fonctionnement et d'équipement ... 95
Le concours d'architecture ... 95
Le programme bâtiment et environnement : Avant-projet sommaire ... 96
L'avis du Maître d'ouvrage ... 96
Le programme financier, juridique et le calendrier ... 96
Le programme bâtiment et environnement : Avant-projet détaillé ... 97

L'EVALUATION FINANCIERE ... 101
Des scénarios de dépenses d'investissement déterminés par le coût de la construction ... 101
Des charges de fonctionnement qui engagent l'avenir ... 106
Un potentiel de recettes de fonctionnement ... 109
Un financement libanais associé à une participation internationale ... 112

CONCLUSION ... 114

ANNEXE ... 117

BIBLIOGRAPHIE ... 122

TABLE DES ILLUSTRATIONS ... 123
Liste des croquis ... 123
Liste des schémas ... 123
Liste des tableaux ... 123

INDEX ... 124

Ce document a été composé en Times New Roman et achevé d'imprimer
le 9 novembre 1998 à Beyrouth.

La couverture est de la société E & H Consult, Ingénieurs-Conseils - Luxembourg.